



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

La Bibliotheque Des Predicateurs

Qui Contient Les Principaux Sujets De La Morale Chrétienne, Mis par ordre
alphabétique

A - C

Houdry, Vincent

Lyon, 1716

Amour, Charité envers le Prochain.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-75847](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-75847)

A M O U R,

ET CHARITE' ENVERS LE PROCHAIN.

A V E R T I S S E M E N T.

L A premiere chose qu'il faut remarquer sur cette Matiere, est que l'Amour du Prochain, la Charité que nous sommes obligez d'avoir pour lui, comprend plusieurs devoirs, qu'on ne peut renfermer dans un seul Sermon; chacun d'eux étant capable de fournir dequoi remplir un Discours entier. On ne parle donc ici que de la Charité envers le Prochain, prise en general: autrement comme l'Apostre nous assure que tous les autres Préceptes qui regardent la conduite que nous devons garder ensemble, se reduisent à celui-ci; le vouloir embrasser en toutes ses parties, & le suivre dans le détail, ce seroit entreprendre le plus vaste & le plus vague de tous les Sujets. Nous nous reservons à donner des amas de materiaux sur l'amour des ennemis, sur la correction fraternelle, & sur les autres devoirs de la charité envers le Prochain, chacun en son lieu, sans les confondre en un seul; & nous nous bornons au seul commandement d'aimer nos freres, ou à cette seule affection sincere que nous devons avoir pour eux, & à l'obligation étroite & indispensable de les regarder toujours de la sorte.

La seconde chose qu'il est à propos de remarquer, est que cette vertu ne peut être separée, ni des motifs que nous devons avoir en la pratiquant, ni des moyens de l'acquiescer, ni des services que nous devons rendre au Prochain; de même qu'on ne peut en parler, sans faire voir les vices qui lui sont opposez: on ne peut donc se dispenser de toucher tout cela ici, quoi que toujours en general & comme en passant, sans approfondir aucune espeece particuliere; pour ne pas tracer un Sermon, tantôt de l'Aumône, tantôt du Pardon des injures, ou de la Médisance, ou du Jugement temeraire; quoi que tout cela regarde la Charité.

P A R A G R A P H E P R E M I E R.

Divers Plans & Dessins de Discours sur la Charité envers le Prochain.

I. ON peut prendre pour texte, pour dessein, & pour division d'un Discours ces deux paroles de l'Apôtre: *Charitas ptiens est, benigna est*: & montrer dans la premiere Partie, que la Charité consiste à souffrir du Prochain tout ce qui seroit capable de nous éloigner de lui, si l'on agissoit par les seuls sentimens de la nature, ou de la raison; & dans la seconde, que la même vertu consiste à ne lui donner de notre part aucun sujet de souffrir de nous. On peut dans les exordes expliquer les avantages de la charité, sur les autres vertus, & les éloges que les saints Peres, après l'Ecriture, lui donnent; comme lors qu'ils disent qu'elle est le Fondement de toute la perfection Chrétienne; & le Lien qui tient tout en état; que le Fils de Dieu l'a laissée par Testament à ses Apôtres, dans le dernier discours qu'il leur fit, & qu'il a voulu que ce fût le Caractere, par lequel ses Disciples se distinguassent des autres hommes. Mais comme l'amour ne doit pas seulement demeurer renfermé dans le cœur, & qu'il doit paroître au dehors par nos actions, en voici deux marques (celles que nous venons de dire) qui ne peuvent être équivoques.

La premiere, qui fait la matiere du premier Point, c'est de souffrir: 1°. Les défauts personnels du Prochain, les inégalitez, les caprices, les grossièretes, la mauvaise humeur. 2°. Les injures, ou les injustices qu'il nous fait, & que nous ne pouvons empêcher par les voyes qui sont permises. L'on peut s'étendre sur la délicatesse des hommes, qui ne peuvent souffrir les uns des autres; la moindre chose qui les choque; & montrer que la charité doit excuser, tant qu'elle peut, les actions du Pro-

Tom. I.

chain; tantôt sur l'intention qu'il a eue, tantôt sur la surprise; & croire qu'il y a eu plus d'erreur, que de mauvaise volonté. 3°. Nous devons souffrir ses ingratitudez, ses infidelitez, & les injustices les plus criantes & les moins excusables, tous les mauvais services qu'il nous rend; & pour cela, étouffer les resentimens de notre cœur, & l'aimer nonobstant la haine qu'il a conçue contre nous: de maniere qu'au lieu que dans les amitez naturelles, l'amour attire l'amour; dans la charité chrétienne, la haine que le Prochain a contre nous, nous doit être un motif de nous attendrir sur lui, par la compassion que nous avons de le voir sujet à un défaut si déraisonnable.

La seconde marque qui fait le sujet de la seconde Partie, est de ne donner ni sujet, ni occasion à personne de souffrir: *charitas benigna est*: à quoi on parviendra: 1°. en s'abstenant de tout ce qui pourroit le choquer. Ne point s'imaginer que c'est peu de chose, mais en juger par nous-mêmes; car souvent ce que nous appellons rien, blesse sensiblement les autres: 2°. en cherchant toutes les occasions de lui rendre service, & de vaincre le mal par le bien: 3°. en réparant les injures que nous pourrions lui avoir faites. N'oublier jamais ce grand principe de la charité; de ne faire à personne, ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit à nous-mêmes.

UN autre dessein de Discours sur la charité, lequel ramasse ce qui s'en peut dire de plus juste, & de plus fort; est de montrer, 1°. l'obligation que nous avons d'aimer notre Prochain, en general; 2°. les devoirs à quoi nous oblige cet amour.

M 2

II.

Premiere Partie. L'obligation d'aimer notre Prochain est fondée, 1°. Sur le commandement exprés & formel que Dieu nous en a fait; dont on peut faire voir l'équité, la nécessité & l'utilité. Faire comprendre que c'est en particulier le commandement de Jesus-Christ: un commandement nouveau; & pourquoi. 2°. Elle est fondée sur les raisons, & les motifs qui nous doivent rendre le Prochain aimable, quoi qu'il n'ait aucune bonne qualité naturelle, qui puisse attirer notre affection. Il est fait à l'image de Dieu, & porte sa ressemblance; il est racheté du Sang du Fils de Dieu, & Dieu même l'a aimé, jusqu'à donner sa vie pour lui; outre la ressemblance qu'il a avec nous dans la nature, il en a une autre dans la grace, que nous devons estimer infiniment davantage; il est destiné à la même fin que nous, il nous est uni par les liens d'une même Foi, d'une même Religion, & par la participation des mêmes Sacremens.

Seconde Partie. Pour les devoirs de la charité, ils se rapportent en general aux deux suivans. Le premier, de ne lui faire jamais de mal; ce qui est compris dans les qualitez que saint Paul explique en détail, dans la premiere aux Corinthiens chap. 13. Le second, de lui souhaiter, & de lui procurer tout le bien que nous pouvons; embrasser ses interêts, & les ménager; prendre part au bonheur qui lui arrive, le consoler ou le secourir dans ses afflictions; lui faire, en un mot, tout le bien, & temporel & spirituel, qui sera en notre pouvoir. Les œuvres de misericorde de l'une & de l'autre espece, sont assez connus, si l'on en veut venir à quelque détail leger & concis.

III.

ON peut prendre pour sujet, & pour partage d'un Sermon sur la charité fraternelle, ces deux veritez, dont les preuves sont claires & faciles.

La premiere; que quiconque n'aime pas son frere, n'aime pas veritablement Dieu; quelque prétexte qu'il allegue, ou quelque excuse qu'il apporte, pour justifier sa froideur, son indifférence, ou l'aversión qu'il a conçue contre celui qui l'a offensé; & quelque raison qu'il croye avoir de ne le pas aimer: parce que ces deux amours envers Dieu & envers le Prochain, se reglent & se mesurent l'un par l'autre, & que la parole de Dieu est expresse sur ce sujet, &c.

La seconde, que Dieu ne peut reciproquement aimer celui qui hait son frere, ou qui n'a pas d'amour pour lui; parce qu'outre que ces deux veritez suivent l'une de l'autre, & sont étroitement liées ensemble; c'est toujours sous cette condition, que Dieu nous offre sa grace, qui est inseparable de son amitié, &c.

IV.

DEVELOPPER, & expliquer à quoi la charité chrétienne nous oblige à l'égard du Prochain, en vertu du commandement que nous en avons.

1°. A l'aimer en Jesus-Christ; c'est-à-dire, d'un amour saint & veritable, qui ait pour fin, de rendre notre frere plus vertueux & plus parfait, & de lui procurer, autant qu'il est en notre pouvoir, le bonheur éternel, en lui donnant les moyens de se sanctifier; car c'est ainsi que tous les Peres l'expliquent.

2°. A l'aimer pour Jesus-Christ; c'est-à-dire, pour l'amour que l'on porte au Sauveur, en considérant sa personne dans nos freres, & leur faisant tout le bien qu'on peut en cette vûe, comme si on le faisoit au Sauveur lui-même. Ce motif ouvre un beau champ

pour s'étendre: *quod uni ex minimis meis fecistis. mihi fecistis.* Matth. 25.

3°. Enfin à l'aimer, comme l'a aimé Jesus-Christ lui-même, qui a tout fait, tout souffert, tout entrepris pour son amour. C'est porter la charité jusqu'à la derniere perfection; en observant non seulement ce qui est de précepte, mais encore ce qui n'est que de conseil.

V.

LE Fils de Dieu qui nous a si étroitement commandé, & recommandé si souvent l'amour du Prochain, nous a aussi enseigné la maniere dont il veut que nous l'aimions: & nous en pouvons faire le sujet d'un Discours. Cette maniere en general peut être prise sur trois modeles, qui marquent pour nous trois obligations.

La premiere, est d'aimer notre Prochain comme nous nous aimons nous-mêmes: *Dilige proximum tuum sicut teipsum.* Ce qui dit bien des choses; mais particulièrement, que comme l'amour que nous avons pour nous-mêmes est le plus grand, le plus fort & le plus puissant; telles sont aussi les qualitez de l'amour que nous devons avoir pour le Prochain.

La seconde, est de l'aimer, comme nous souhaitons qu'il nous aime nous-mêmes: *Omnia quaecumque vultis ut faciant vobis homines, & vos facite illis.* Luc. 6.

La troisieme, de les aimer comme Jesus-Christ nous a aimez: *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos.* Or vous sçavez jusqu'où il a porté l'amour qu'il a pour nous, &c. Tiré du P. Neveu, dans ses Reflexions Chrétiennes. Joan. 15.

PRENDRE pour dessein & pour division, trois qualitez les plus essentielles à la charité envers le Prochain.

VI.

La premiere; elle doit être Surnaturelle dans son Motif: c'est-à-dire que tous les services que nous lui rendons, doivent être faits en vûe de son salut.

La seconde; elle doit être Universelle dans son Etendue: c'est-à-dire que nous devons aimer d'une charité chrétienne tous les hommes de quelque qualité qu'ils soient, sans distinction de pays, de fortune, & de rang, &c.

La troisieme; elle doit être Constante en sa Durée: nous ne devons jamais cesser de l'aimer, quelque sujet qu'il nous puisse donner, de dégoût, de haine.

LA Charité nous porte à faire à l'égard du Prochain, ce que l'Amour propre nous fait faire à l'égard de nous-mêmes. Nous avons une grande délicatesse pour tout ce qui nous regarde; tout ce qui regarde nos commoditez, notre interêt, notre honneur, tous nos avantages; une grande attention à les rechercher, une extrême vivacité contre tout ce qui les attaque, une tristesse inconsolable quand nous nous voyons opprimer. A l'égard du Prochain, tout le contraire: une grande indifférence, soit pour les biens, soit pour les maux qui lui peuvent arriver; un fond de dureté, de jalousie & de malignité même. Or la charité prend, comme nous avons dit, le contre-pied: grande indifférence, & grande dureté pour nous-mêmes; grand empressement, grande indulgence pour les autres. Prendre part à tous leurs chagrins, nous réjouir de leurs bons & heureux succès, ménager jusqu'à leurs moindres interêts, nous relâcher souvent en leur faveur, de nos propres droits; ce sont là les traits ordinaires de

VII.

la charité : & en même temps nous pouvons considérer en cette conduite deux grands avantages, pour ceux qui sont assez maîtres de leur cœur, pour pouvoir le tourner ainsi. Nous en ferons les deux Points d'un Discours.

Premier Point. En nous comportant de la sorte, il est peu à craindre que nous donnions dans des excès, & que nos œuvres aillent facilement au-delà des justes limites, comme lorsqu'il s'agit de nous; parce que, 1°. les bornes qui nous sont prescrites, sont, quand nous agissons pour nous-mêmes, beaucoup plus étroites, qu'elles ne le sont, quand il faut servir le prochain : & l'on n'a jamais blâmé nul des Saints, de ce qu'ils faisoient en faveur d'autrui, ce qu'ils n'auroient pas crû pouvoir faire pour eux-mêmes, sans se trop flater. 2°. Cette facilité & cette bonté générale & commune envers tous nos frères, ne peut venir de la passion : or ce n'est que la passion qui nous fait si facilement aller au-delà des justes mesures, quand il s'agit de nos propres avantages, ou de ceux des personnes, que nous n'aimons que pour des liaisons, ou par des vûes naturelles & particulières; qui ne sont elles-mêmes qu'une suite de l'amour propre.

Second Point. Il y a peu lieu d'apprehender, que nos œuvres alors soient inutiles pour le Ciel, ou peu méritoires, comme il arrive pour l'ordinaire, que l'est tout au moins, ce que nous faisons par une recherche trop naturelle de nous-mêmes. Chercher son repos, son établissement, son plaisir, sa gloire, quand on ne donneroit parmi tout cela, dans nulle extrémité qui parût vicieuse de foi; qu'y a-t-il là de fort surnaturel? Mais avoir pour ses frères, & sur ces choses mêmes, une complaisance & des empressements qu'on ne se permettroit pas pour soi; mortifié en tout ce qui nous touche, n'avoir que douceur pour les autres; aller au-devant de tout ce qui leur peut plaire, pourvu que d'ailleurs il ne soit pas mauvais; cela ne peut venir que d'un principe surnaturel, & de cet amour généreux que le Fils de Dieu a voulu qui fût le caractère & la marque propre du Christianisme.

VIII. Ce que c'est qu'aimer en Chrétien, & par une Charité surnaturelle.

1°. C'est aimer ce qui de soi n'a rien d'aimable, & par conséquent aimer le Prochain, avec ses défauts & ses imperfections, ses ingratitude, ses infidélités, ses trahisons: comme dans la Foi, on croit ce que la raison ne peut comprendre; & la Foi n'est jamais plus vive, que lorsqu'il y a plus d'obscurité, & d'obstacles à surmonter. Avoir de la tendresse, & de la douceur pour ceux qui n'ont pour nous que de l'aigreur, & de la dureté; vouloir, & faire du bien à ceux, qui nous veulent, & qui nous font le plus de mal; c'est aimer en vrais disciples de celui, qui lorsque nous étions encore pecheurs, s'est livré pour nous : *cum adhuc peccatores essemus.*

2°. C'est malgré tous ces sujets de rebuts, sçavoir trouver dans ce qu'on veut bien aimer ainsi, toujours quelque chose d'aimable: excuser les fautes, découvrir des endroits moins défectueux, faire comme les meres font à l'égard de leurs enfans, avoir des yeux ingénieux ou indulgens comme les leurs; regarder sur-tout au motif surnaturel & véritable qui nous dirige en tout ceci; contempler

Tome I.

en notre Prochain l'image de Dieu; la part qu'il a à la même rançon; sa vocation à la même fin; sa prédestination peut-être arrêtée, quoi qu'il soit encore dans l'égarément, &c.

IX. LA Charité pour le Prochain nous doit faire aimer nos frères, dans l'esprit du Christianisme, ou de Jésus-Christ.

Premier Point. Expliquer, sous un autre tour, quel est cet esprit, qui demande un amour désintéressé; un amour de bienveillance, & non de cupidité; un amour de cœur; un amour pur & saint : *De corde puro, & de conscientia bona*; comme parle saint Paul.

Second Point. Faire voir combien il y a peu de gens qui aiment le Prochain, par une charité chrétienne & véritable; & rapporter pour cet effet toutes les manières dont la plupart des hommes s'entr'aiment les uns les autres. Il y en a de vicieuses & de mauvaises, d'indifférentes, & de purement morales, par lesquelles on ne mérite rien : *Quam mercedem habebitis?* dit le Fils de Dieu lui-même : *Nonne & Ethnici hoc faciunt?* Il faut donc montrer, comme par là, on ne satisfait point aux devoirs de la charité.

X. MONTRER comme Dieu doit être le motif, & le modele de notre charité.

1°. Il en doit être le motif; nous devons aimer le Prochain pour Dieu. Développer ce que c'est, & ce que l'on doit entendre par aimer le Prochain pour Dieu; quelle est la fin que nous devons avoir en vûe, dans l'amour que nous lui portons; & quelles sont les marques, par lesquelles nous pouvons connoître si nous l'aimons véritablement pour Dieu.

2°. Il en doit être le modele. Aimons le Prochain comme Dieu même nous a aimés. Il l'a fait : 1°. en nous prévenant & en nous recherchant le premier; 2°. en nous aimant sans intérêt, sans qu'il eût besoin de nous, étant bienheureux de lui-même; 3°. en nous aimant d'un amour immense; il n'a rien épargné pour nous témoigner cet ardent amour. *Ce dessein a été traité par l'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, dans son Avert.*

XI. LES conditions que doit avoir la Charité Chrétienne.

La première. Ce doit être un amour sincère & véritable, qui part du fond du cœur, & qui ne consiste pas en de seules paroles, ni en complimens; dans de seules démonstrations extérieures, sur lesquelles on ne doit point compter.

La seconde. Ce doit être un amour universel, qui n'exclut personne; mais qui est dans la disposition d'obliger tout le monde, pauvres & riches, sans avoir ces égards & ces ménagemens qui retrecissent le cœur, & notre charité : quoi qu'il doive y avoir de l'ordre dans cette charité, & que, dans la concurrence des services que nous avons à rendre à nos frères, nous puissions, & même que nous devions préférer les uns aux autres; par exemple, nos proches aux étrangers, &c.

La troisième. Ce doit être un amour effectif, ou efficace, qui nous porte à exercer les œuvres de charité envers le Prochain, & à en rechercher les occasions. *Ce dessein est du Dictionnaire Moral.*

XII. NOUS pouvons considérer dans la charité envers le Prochain.

Premièrement; la nature du précepte qui nous oblige de l'aimer sincèrement, sans jamais lui faire de mal; & de lui faire tout le

bien que nous pouvons.

Secondement; l'ordre que prescrit le précepte, ou la maniere dont il faut l'aimer.

Troisièmement; l'esprit du précepte, qui nous marque les motifs, pour lesquels nous devons l'aimer. *Ce dessein est tiré du même endroit que le précédent.*

XIII.

Sapient.
c. 7.

LES biens & les avantages, que nous retirons de la charité, & qui me semblent renfermés dans ces paroles de la Sagesse: *Est in illa Spiritus intelligentia, Sanctus, Unicus, Multiplex.*

Premièrement; l'esprit d'union & de charité que le Fils de Dieu a donné à ses Disciples, pour les distinguer du reste des hommes, est un esprit de sainteté: *Sanctus*; & on ne peut douter qu'il ne nous sanctifie, puis que c'est par son moyen que nous observons les autres préceptes de l'Evangile, comme dit saint Paul; & puisque nous pratiquons toutes les vertus & toutes les maximes du Christianisme en pratiquant la charité.

Act. 4.

Secondement; *Spiritus unicus*. La charité réunissant les cœurs & les volontés des Chrétiens, n'en fait qu'un cœur & qu'une volonté: *Cor unum & anima una*; comme il est dit des premiers Chrétiens; & par ce moyen chacun jouit du bien & des avantages de tous les autres: il est fort, il est riche, il est puissant, de la force, & par les richesses, & le pouvoir de tous ceux qu'il chérit, & dont il est

cheri reciproquement: Quelle félicité, & quels avantages!

Troisièmement; l'esprit de charité en nous unissant de la sorte, nous multiplie en même temps, en nous faisant agir en autant de personnes, qu'il y en a qui nous sont unis par ce lien doux & précieux; chacun ayant part aux vertus, aux bonnes actions, & aux mérites des autres: *Spiritus multiplex*.

1°. UN Chrétien doit aimer son prochain pour Dieu, & d'un amour surnaturel.

2°. Il le doit aimer d'un amour universel, qui n'exclut, qui n'excepte personne de sa charité, pour quelque raison que ce soit. Voilà les caractères de la charité chrétienne, qui peuvent faire le partage d'un discours; elle doit être surnaturelle & universelle.

Nous devons aimer nos frères; 1°. Parce que Dieu les aime: il les a créés comme nous à son image, & pour la même fin que nous; &c. 2°. Parce que Jésus-Christ les aime: nous sommes rachetés par le même prix; il est mort pour eux comme pour nous; nous suivons la même loi; nous avons les mêmes Sacramens; nous servons le même maître, &c. Autant de liens qui nous doivent unir. 3°. Parce que Dieu & Jésus-Christ nous a ordonné de les aimer. Ainsi, un Dieu Créateur, un Dieu Redempteur, un Dieu Legislatif, nous engage à aimer notre Prochain.

PARAGRAPHE SECOND.

Les Sources où l'on trouvera de quoi remplir ces sujets, & les Auteurs qui en traitent.

Entre les
saints Peres.

Saint Gregoire le Grand, l. 3. *Moral. c. 4.* S'explique le précepte de la Charité, & s'étend assez au long, sur les qualitez que saint Paul donne à cette vertu.

Le même, dans l'Homel. 8. sur Ezechiel, parle de la force qu'elle nous donne contre le demon.

Le même, au liv. 10. de ses Morales, explique, & fait voir l'union des deux préceptes de la Charité; ce qu'il faut faire, & ce qu'il faut éviter par rapport au Prochain, pour obéir à la Loi de Dieu.

Le même, en l'Homelie 38. sur les Evangelles, explique en quoi consiste cette Charité, & ce que c'est que d'aimer le Prochain pour Dieu.

Saint Augustin en parle en divers endroits, sur les Pseaumes 21. 47. 65. 67. 98.

Le même, dans le livre de *Unitate Ecclesie contra Epist. Petil.*; dans le livre, de *Natura & Gratia*; dans le livre, de *Spiritu & Litera*.

Le même, dans le Traité 65. sur saint Jean; dans le Traité 7. sur la premiere Epître Canonique du même Apôtre; dans le Sermon 21. de *Verbis Apost.*

Le même, dans l'Epître 59. *ad Paulinum*; dans l'Epître 62. *ad Celestinum*; mais particulièrement dans l'Epître 137. *ad Volustianum*, où il fait voir que toutes les regles de la politique, & tout le bonheur & la perfection des états, & de toutes les societez, ne s'appuyent que sur l'union & la charité, & ne se maintiennent que par là. Il parle enfin de cette vertu, en plusieurs autres endroits.

Saint Ambroise, Sermon 9. de *Unitate Charitatis*, montre que l'alliance & la proximité que les Chrétiens ont en Jésus-Christ, est plus grande que celle du sang.

Ad Rom.
8.

Le même, sur l'Epître aux Romains, explique les paroles de l'Apôtre: *Quis nos separabit à Charitate Dei?*

Le même, sur la premiere Epître aux Corinthiens, explique ces paroles: *Scientia inflat, Caritas adificat.*

Saint Jérôme, in *Regul. Monach. ad Paulam*, & *Eustochium*, s'étend sur le merite de la charité, sans laquelle tout le reste n'est rien.

Saint Chryostome, *Homil. 32. in Epist. 1. D. Pauli ad Corinth.* Dans cette Homelie il parle de l'excellence de la Charité, de la maniere dont il faut aimer le Prochain, du commandement que Dieu nous a fait de l'aimer, & des devoirs de cette charité.

Le même, Homelie 33. explique en détail les qualitez que l'Apôtre donne à la Charité: *Charitas patiens est, benigna est, &c.* & en apporte des exemples tirez de l'Ecriture. Il en parle encore en plusieurs endroits.

Saint Bernard, ou celui qui est l'Auteur du Traité, de *disligendo Deo*, dans les quatre derniers Chapitres, parle aussi de la Charité pour le Prochain.

Saint Bonaventure a quelques Sermons sur cette maniere.

Saint Leon en a un, sur les louanges de la Charité, où il parle de toutes les especes.

Hugo à sancto Victore, in *Erudit. Theol. de Sacram.*

Ce seroit une chose infinie de rapporter tous les endroits des saints Peres, où il est parlé de ce sujet; combien plus de faire la liste des autres Auteurs? Voici ceux qui après les Peres peuvent le plus fournir de maniere sur cette vertu aux Prédicateurs.

Grénade, dans son Memorial, montre que c'est une même vertu, d'aimer Dieu & le Prochain; & ensuite développe les motifs qui nous portent à la charité: ce qu'il traite encore plus au long dans la Guide des Pecheurs, où il montre les devoirs de cette vertu.

XIV.

XV.

1. Ad
Cor. 8.Les Livres
spirituels.

Alphonse Rodriguez, en a fait un ample Traité; où il parle de cette même vertu, & de l'union fraternelle: il en montre les avantages, la nécessité, les moyens de l'entretenir; & n'omet rien de ce qui regarde cette matière.

Louis du Pont, en parle aussi fort au long, Tome 2. Traité 3. dans le Tome 3, Traité 1. ch. 5. & ailleurs.

Petrus Canisius, *Tract.* 1. c. 3.

Petrus Sanchez, *in Regno Dei.* p. 6.

Le Pere Rapin en a fait un livre, qui a pour titre, *l'Esprit du Christianisme*; où il a ramassé en huit chapitres, ce qu'il y a de plus considérable sur ce sujet.

Le Pere Nepveti, dans un livre qui porte le même titre, a fait un Traité de la Charité envers le Prochain, où dans le premier chapitre, il parle de la Nature & de ses Effets; dans le second, des Regles de la charité, que Jesus-Christ nous a lui-même marquées; dans le troisième, de la Doctrine de Jesus-Christ sur cette vertu; dans le quatrième, des Exemples de Jesus-Christ; dans le cinquième, des autres Motifs qui nous doivent animer à la Charité envers le Prochain; & dans le sixième, des moyens d'acquiescer, & de conserver cette vertu.

Le P. Senault, dans le livre de l'Homme Chrétien, ch. 5. & 6.

Le P. Saint Jure, dans le livre 3. de la Connoissance & de l'Amour de Notre-Seigneur, fait voir quel est notre Prochain, & quel ordre nous devons garder dans la Charité.

Le P. Haineufve, dans son livre de l'Ordre. 3. Partie, Discours 20.

Les PP. Arias, Pinelli, Lancicus, & quantité d'autres ont encore traité ce sujet; &

il y a peu de Livres spirituels qui n'en parlent.

Le P. Faber. *Domin.* 12. *post Pentecosten.*

Le P. Texier, Sermon pour le troisième Dimanche de Carême, où il traite de l'Union des Fideles par la Charité.

Le P. d'Orleans.

Monsieur de la Font. Prône pour le 12. Dimanche après la Pentecôte.

Monsieur Lambert. Seizième Discours sur la Vie Ecclesiastique.

Monsieur l'Abbé de Monmorel. Homélie sur le 17. Dimanche après la Pentecôte.

L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne. 2. tom. de l'Avent.

Le même, a fait un Discours sur l'Union & la Charité qui doit être dans les Maisons Religieuses. 4. *Tom. des Sermons particuliers.*

Le P. de la Colombiere. *Tom.* 4. *Sermon* 71. Ce Sermon est sur la Charité Chrétienne.

Essais de Sermons pour la Dominicale. *Sermon sur le 17. Dimanche après la Pentecôte.*

Les mêmes. Dimanche 5. après la Pentecôte, sur la douceur Chrétienne; qui consiste, 1.° à n'avoir aucun sentiment de haine & d'aigreur contre le Prochain; 2.° à ne faire éclater au dehors aucune de ces passions malignes.

Les mêmes. *Sermon pour le Mercredi de la quatrième Semaine de Carême.*

Grenade, dans ses Lieux Communs.

Bulée, *in Viridario.* (verbo) *Charitas Dei & Proximi.*

Drexellius, *in rosis.* p. 1. c. 3.

Stella, dans son Exposition sur le ch. 10. de saint Luc.

Labata, *in apparatu.* (verbo) *Dilectio Proximi.*

Didacus de la Vega. *cap.* 5. *de Charitate.*

Peraldus. *Tom.* 1. *de Charitate.* *cap.* 8.

Entre les Prédicateurs.

Ceux qui ont fait des Recueils sur la Charité.

PARAGRAPHE TROISIÈME.

Passages, exemples, & applications de l'Ecriture sur ce sujet.

Diliges... proximum tuum sicut teipsum. Luc. 10.

Quod ab alio oderis fieri tibi, vide ne tu aliquando alteri feceris. Tob. 4.

Numquid non Pater unus omnium nostrum? numquid non Deus unus creavit nos? Quare ergo despicit unusquisque nostrum fratrem suum? Malach. c. 2.

Diligetis advenam quasi vosmetipsos. Levit. 19.

Dilige proximum, & conjungere fide cum illo. Eccl. 27.

Unversa delicta operit charitas. Prov. 10.

Qui despicit proximum peccat. Ibid. c. 14.

Ordinavit in me charitatem. Cant. 2.

Aque multa non poterunt extinguere charitatem, nec flumina obruent illam. Ibid. c. 8.

Ne avertas faciem tuam a proximo tuo. Eccl. 41.

In his duobus mandatis unversa Lex pendet & Propheta. Matth. 22.

Quoniam abundavit iniquitas, refrigescet charitas multorum. Idem, c. 24.

Diligere proximum tanquam se, majus est omnibus holocaustibus, & sacrificiis. Marci 12.

Omnia quaecumque vultis ut faciant vobis homines, & vos facite illis. Luc. 6.

In hoc cognoscent omnes, quia Discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem. Joan. 13.

Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis. Idem, c. 15.

Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

Prenez garde de ne faire jamais à un autre, ce que vous feriez fâché qu'on vous fit.

N'avons-nous pas tous un même Pere & un même Dieu? ne nous a-t-il pas tous créés? Pourquoi donc chacun de nous traite-t-il son frere avec mépris?

Vous aimerez un étranger comme vous-mêmes.

Aimez votre prochain, & soyez-lui fidele dans l'union que vous aurez avec lui.

La charité couvre toutes les fautes.

Celui qui méprise son prochain, peche.

Il a réglé, ou ordonné dans moi, la charité.

Les grandes eaux n'ont pu éteindre la charité; & les fleuves n'auront point la force de l'étouffer.

Ne détournez pas le visage, pour ne point voir votre prochain.

Toute la Loi & les Prophetes sont renfermez dans ces deux Commandemens.

Parce que l'iniquité sera accrue, la charité de plusieurs se refroidira.

Aimer son prochain comme soi-même, est plus que tous les holocaustes, & que tous les sacrifices.

Traitez les hommes de la même maniere, que vous voudriez qu'ils vous traitassent.

C'est en cela que tous connoîtront que vous êtes mes Disciples; si vous avez de l'amour les uns pour les autres.

Personne ne peut avoir un plus grand amour, que de donner sa vie pour ses amis.

Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos. Ibidem.

Hæc mando vobis, ut diligatis invicem. Ibidem.

Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos. Idem, c. 13.

Charitate fraternitatis invicem diligentes. Ad Roman. 12.

Necessitatibus Sanctorum communicantes, hospitalitatem sectantes. Ibidem.

Qui diligit proximum, Legem implevit. Ibidem, c. 13.

Plenitudo ergo Legis est dilectio. Ibidem.

Dilectio proximi malum non operatur. Ibidem.

Dilectio sine simulatione. Idem, c. 12.

Unusquisque vestrum proximo suo placeat in bonum, ad edificationem. Idem, c. 15.

Multum unum corpus sumus in Christo; singuli autem, alter alterius membra. Idem, c. 12.

Nemini quidquam debeatis, nisi ut invicem diligatis. Ibidem, c. 13.

Charitas patiens est, benigna est; non simulatur, non agit perperam, non inflatur, &c. 1. ad Corinth. 13.

Si linguis hominum loquar & Angelorum, charitatem autem non habeam, factus sum velut æsonans, aut cymbalum timiens. Ibidem.

Si habuero omnem fidem, ita ut montes transferam; charitatem autem non habuero, nihil sum. Et si tradidero corpus meum, ita ut ardeam, nihil mihi prodest. Ibidem.

Et si distribuero in cibos pauperum omnes facultates meas, ... charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest. Ibidem.

Alter alterius onera portate; & sic adimplebitis legem Christi. Ad Galat. 6.

Patientes estote ad omnes. 1. ad Theff. c. 5.

In charitate radicati, & fundati. Ad Ephes. 3.

Ambulate in dilectione, sicut & Christus dilexit nos. Ibid. c. 5.

Super omnia autem hæc charitatem habete, quod est vinculum perfectionis. Ad Coloss. 3.

Finitis autem Præcepti est charitas, in corde puro, & conscientia bona, & fide non ficta. 1. ad Timoth. 1.

Ante omnia, mutuam in vobismetipsis charitatem continuam habentes; quia charitas operit multitudinem peccatorum. 1. Petric. 4.

Omnis Lex in uno sermone impletur: Diliges proximum tuum sicut teipsum. Ad Galat. 5.

Charitas fraternitatis maneat in vobis. Ad Hebr. 13.

Implete gaudium meum; ut idem sapiatis, eandem charitatem habentes, unanimes, id ipsum sentientes. Ad Philipp. 2.

De charitate fraternitatis non necesse habemus scribere vobis; ipsi enim vos à Deo didicistis, ut diligatis invicem. Ad Theffal. 4.

Scimus quoniam translati sumus de morte ad vitam, quoniam diligimus fratres. Qui non diligit, manet in morte. 1. Joan. c. 3.

Si diligamus invicem, Deus in nobis manet, & charitas in nobis perfecta est. Ibidem.

Scimus quoniam translati sumus de morte ad vitam, quoniam diligimus fratres. Qui non diligit, manet in morte. 1. Joan. c. 3.

Si diligamus invicem, Deus in nobis manet, & charitas in nobis perfecta est. Ibidem.

Le commandement que je vous donne, est de vous aimer les uns les autres, comme je vous ai aimé.

Ce que je vous commande, est de vous aimer les uns les autres.

Je vous fais un commandement nouveau, de vous aimer les uns les autres, comme je vous ai aimé.

Que chacun ait pour son prochain une affection vraiment fraternelle.

Soyez charitables pour soulager les necessitez des Saints, prompts à exercer l'hospitalité.

Celui qui aime son prochain, a accompli la Loi.

L'amour du prochain est l'accomplissement de la Loi.

L'amour qu'on a pour le prochain, ne souffre point qu'on lui fasse de mal.

Que votre charité soit sincère & sans déguisement.

Que chacun de vous tâche de satisfaire son prochain, dans ce qui est bon, & qui le peut édifier.

Quoi que nous soyons plusieurs, nous ne sommes tous néanmoins qu'un seul corps en Jésus-Christ; & nous sommes tous réciproquement les membres les uns des autres.

Ne soyez redevables à personne, que de l'amour qu'on se doit toujours les uns aux autres.

La charité est patiente, elle est douce; la charité n'est point envieuse, elle n'est point téméraire, & précipitée, &c.

Quand je parlerois toutes les langues que parlent les hommes, & que les Anges pourroient parler; si je n'avois point la charité, je ne serois que comme de l'airain qui resonance, & une cymbale qui ne fait que du bruit.

Quand j'aurois toute la foi imaginable, & autant qu'il en faut pour faire changer de place aux montagnes, si je n'ai point la charité je ne suis rien. ... Et quand j'aurois livré mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la charité, tout cela ne me servira de rien.

Quand j'aurois distribué tout mon bien pour nourrir les pauvres, ... si je n'ai point la charité, tout cela ne me servira de rien.

Portez les fardeaux les uns des autres, & vous accomplirez ainsi la Loi de Jésus-Christ.

Soyez patients envers tous.

Étant enracinez, & fondez dans la charité.

Marchez dans un esprit d'amour & de charité, comme Jésus-Christ nous a aimés.

Par-dessus tout ce que j'ai dit, ayez la charité, qui est le lien de la perfection.

La fin des Commandemens est la charité, qui naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience, & d'une foi sincère.

Avant toutes choses, ayez une charité constante les uns pour les autres; car la charité couvre le grand nombre des pechez.

Toute la Loi est renfermée dans ce seul précepte: Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

Conservez toujours la charité envers vos freres.

Rendez ma joye complete, étant toujours unis ensemble; n'ayant tous qu'un même amour, une même ame, & les mêmes sentimens.

Quant à ce qui regarde la charité fraternelle, vous n'avez pas besoin que je vous en écrive; puisque Dieu vous a appris lui-même à vous aimer les uns les autres.

Nous reconnoissons que nous sommes passés de la mort à la vie; parce que nous aimons nos freres. Celui qui n'aime point, demeure dans la mort.

Si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, & son amour est parfait en nous.

Qui

Qui diligit fratrem suum, in lumine manet.
Ibid. c. 2.

Hæc est annuntiatio quam audistis ab initio, ut diligatis alterutrum. Ibid. c. 3.

Si quis dixerit quoniam diligo Deum, & fratrem suum oderit, mendax est. Ibid. c. 4.

Qui non diligit fratrem suum quem videt; Deum, quem non videt, quomodo potest diligere? Ibidem.

Si sic Deus dilexit nos, & nos debemus alterutrum diligere. Ibidem.

Hoc mandatum habemus à Deo, ut qui diligit Deum, diligit & fratrem suum. Ibid. c. 4.

Diligamus nos invicem, quia charitas ex Deo est. Ibid.

In hoc apparuit charitas Dei in nobis, quoniam ille pro nobis animam suam posuit: & nos debemus pro fratribus animas ponere. Ibid. c. 3.

Celui qui aime son frere, demeure dans la lumiere.

Ce qui vous a été annoncé, & que vous avez ouï dès le commencement, est que vous vous aimiez les uns les autres.

Si quelqu'un dit: J'aime Dieu; & qu'il haïsse son frere: c'est un menteur.

Comment celui qui n'aime pas son frere qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas?

Si Dieu nous a aimez de cette sorte, nous devons aussi nous aimer les uns les autres.

Nous avons reçu ce commandement de Dieu, que celui qui aime Dieu, aime aussi son frere.

Aimons-nous les uns les autres; car l'amour & la charité vient de Dieu.

Nous avons reconnu l'amour de Dieu envers nous, en ce qu'il a donné sa vie pour nous: & nous devons aussi donner notre vie pour nos freres.

Exemples de l'Écriture sur ce Sujet.

L'exemple d'Abraham.

Comme Abraham, dans l'Ancien Testament, a été le Pere des Fideles, pour sa vive foi, il peut aussi passer pour un modele de charité envers le Prochain; puisqu'il se tenoit à la porte de sa maison, pour trouver l'occasion de rompre son pain avec les étrangers. De si loin qu'il les découvroit, il n'alloit pas seulement au-devant d'eux, il y courroit, dit S. Chrysostome, de peur qu'un autre ne le prévint dans ces actions de charité. Il les prioit de permettre qu'il leur préparât à manger; & il croyoit honorer Sara son épouse, de lui donner lieu d'employer & de consacrer ses mains à cette œuvre de charité, comme il y mettoit lui-même sa plus grande gloire. Sa charité envers son frere Loth n'est pas moins celebre dans l'Écriture; car pour le retirer d'entre les mains de ceux qui l'avoient enlevé avec sa famille, & tous ses biens, il assembla les plus resolu d'entre ses serviteurs, dont il composa une petite armée, & poursuivit ceux qui emmenoit son frere, qui lui eût été cher encore sous ce titre, n'eût-il pas été son proche parent; & leur enleva leur proie. Il employa même son credit auprès de Dieu pour sauver les habitans de Sodome, & empêcher que leur ville ne fût reduite en cendres par le feu du Ciel; & quoi qu'en ce point il n'ait pas été exaucé, il ne laissa pas, encore en cela, d'avoir tout le merite de la charité.

Genes. 14.

La charité de Job.

Le saint homme Job pourroit être aussi un modele de la charité, si la patience, qui a été sa vertu dominante, ne l'avoit encore rendu plus celebre, & n'étoit l'endroit, par où plus ordinairement on le considere. Ce qui n'empêche pas qu'il ne soit redevable de sa sainteté, & de la consideration que Dieu avoit pour lui, & de la haute reputation qu'il s'étoit faite auprès des hommes, aux exercices mêmes de la charité, puisque lui-même avoué que la misericorde, qui est une inclination bienfaisante, & qui nous porte à soulager les miseres d'autrui, étoit née avec lui, & s'étoit accrué avec le nombre de ses années. Il prend même Dieu à témoin des actions de charité qu'il exerçoit; comme il étoit l'œil de l'aveuglé, & le pied du boiteux, & enfin l'azile de tous les miserables.

Celle de Moysé.

Cette vertu a rendu Moysé recommandable au peuple d'Israël, non seulement pour l'avoir retiré de la servitude de l'Égypte, & dé-

livré de l'oppression de Pharaon; mais encore pour avoir employé ses prieres auprès de Dieu, pour arrêter le bras de sa justice, après que ce peuple fut tombé dans l'idolâtrie, en adorant un Veau d'or. Ce grand Legislateur, qui porte même le nom de Mediateur, dans les divins Livres, s'est offert, comme une victime, pour appaiser la colere du Seigneur; & sa charité l'a porté jusqu'à demander d'être plutôt effacé du Livre de Vie, que d'être témoin de la juste vengeance, que Dieu vouloit tirer de ce peuple rebelle: *Obsecro Domine, peccavit populus iste peccatum maximum, feceruntque Deos aureos: aut dimitte eis hanc noxam; aut si non facis, dele me de libro tuo, quem scripsisti.* Exod. 32.

Telle fut la charité de Nehemias, laquelle éclata par les soins qu'il prit de procurer la liberté au peuple de Dieu, qui étoit resté de la transfmigration, & par tout ce qu'il fit en faveur de ce peuple, après son retour à Jerusalem; comme il est rapporté dans le second livre d'Esdras.

L'exemple de Nehemias.

Tobie s'est aussi signalé, & même distingué par cette vertu; comme il paroît par les œuvres de charité qu'il exerçoit envers ses concitoyens: ce qui lui attira la persecution de Sennacherib, qui avoit resolu de le faire mourir, & ce qui obligea ce saint homme de s'enfuir, & de se cacher avec toute sa famille.

Charité de Tobie.

Je laisse les autres exemples, qui peuvent être rapportés à d'autres vertus, & que nous rapporterons aussi dans leur lieu. Le Nouveau Testament nous en fournit encore un plus grand nombre, dont voici les principaux, qui regardent seulement la charité en general.

Le premier, & le plus grand modele de cette vertu, est le Verbe Incarné, qui entant que Dieu est la Charité même, & entant qu'Homme-Dieu nous en a donné les plus beaux exemples dans toutes les parties de sa vie: car sans parler de sa naissance & de sa mort, qui en sont les marques & les preuves les plus incontestables; il l'a fait paroître, 1°. En supportant les défauts de ses Disciples, des Peuples & des Pharisiens; la grossièreté des uns, l'impornité & l'ingratitude des autres, la malice & la haine des troisièmes: tous lui en donnant tous les jours mille occasions. 2°. Par la compassion qu'il ne cessa d'avoir des miseres, soit corporelles, soit spirituelles de toutes sortes de personnes. 3°. Par son

Jesus-Christ, le grand modele de la charité pour le Prochain.

Ad Ti- tout le monde : *Apparuit benignitas & huma- nitas Salvatoris nostri*; comme parle l'Apôtre. Saint Paul.

La charité de saint Paul a été admirable, & ne pouvoit être plus grande, que de sou- haïter d'être anathème à l'égard de Jesus- Christ, pour ses freres : car quoi que le verita- ble sens de ces paroles soit tout autre que celui qu'on leur donne communément, il ne laisse pas de marquer le zele, & la charité qu'il avoit pour ses freres : *Opraban ego ipse. mathe- ma esse a Christo pro fratribus meis, qui sunt cog- nati mei secundum carnem.*

Ad Rom. 9.

Le Centu-

Si la foi du Centurier de l'Evangile attira

l'admiration du Fils de Dieu même, & merita ses eloges; la charité de cet Officier de guer- re, mérite sans doute & notre admiration & nos louanges, de ce qu'étant encore Payen, il prit lui-même le soin de la santé de son servi- teur, & de ce qu'il voulut bien venir en per- sonne prier le Sauveur de le guerir.

tion de l'E- vangile.

Matth. 8.

On sçait quelle étoit l'union des premiers Chrétiens, & la grande charité qui étoit entre eux, jusques-là qu'au rapport du Texte sacré, ils n'avoient qu'un cœur, & qu'une ame : *Multitudinis credentium erat cor unum & anima una.*

L'union & la charité des pre- miers Chré- tiens.

Act. 4.

Applications de quelques passages de l'Ecriture à ce sujet.

L'union & la bonne intelligence des Fideles, est formi- dable aux demons nos enne- mis.

Terribilis ut castrorum acies ordinata. Can- tic. 6. Saint Gregoire expliquant ces pa- roles, dit que cette expression renferme un grand sens; & veut dire, que comme une ar- mée rangée en bataille, se rend formidable aux ennemis, quand elle est bien ferrée, unie & pressée, sans laisser de vuide ou d'interval- le, qui donne entrée à ceux qui l'attaquent; nous donnons de même de l'effroi & de la ter- reur aux ennemis de notre salut, quand nous sommes bien unis par les liens de la charité. *Homil. 8. in Ezechielem.*

L'étendue & l'univer- salité de la charité.

Latum mandatum tuum nimis, dit le Prophe- te Royal, *Psal. 118.* Ce que saint Augu- stin applique à la charité, en disant que nous ne devons point donner d'autres bornes à notre charité, que celles de toute la terre, si nous aimons véritablement Jesus-Christ; par- ce que les membres sont répandus par tout. Si vous n'aimez qu'une partie de ceux qui lui appartiennent, dit-il, vous êtes divisé & par- tagé; & si vous êtes séparé de la sorte, vous n'êtes plus membre de son corps; & si vous n'êtes plus sous ce Chef. *Tract. 1. in Ep. 1. Joan.*

Comme tous les Chrétiens doivent être bien un- is ensemble.

L'Eglise dans l'Ecriture est appelée un édi- fice, dont tous les Chrétiens sont autant de pierres vivantes, qui doivent se soutenir les unes les autres : car comme dans un édifice, si chaque pierre se separoit des autres, tout l'édifice tomberoit par terre; le même arrive- ra dans l'Eglise, & dans la société des Fideles, si ceux qui la composent sont divisez. S'ils ne sont étroitement unis par la charité, qui doit être le ciment de cet édifice; le moyen que cet édifice puisse subsister? C'est l'appli- cation que font saint Augustin, & saint Chry- sostome de cet endroit de l'Ecriture.

Autre com- paraison sur ce sujet.

Ezechiel. 13.

Dans le même sens, le Prophete Ezechiel dit de la part de Dieu, à ceux qui enduisent la muraille, sans rien mettre avec la terre; qu'elle tombera : *Dic ad eos qui liniunt absque temperatura, quod casurus sit.* Que veut dire ceci, demande un sçavant Interprete, sinon que la charité est le ciment destiné à lier les pierres, qui doivent entrer dans la structure de l'édifice spirituel? Autrement ce sera un ouvrage qui tombera au premier vent; par- ce que toutes ses parties ne seront point liées ensemble.

De quel a- mour nous devons ai- mer notre Prochain.

Diliges proximum tuum sicut teipsum. Luc. 10. C'est-à-dire, que nous devons aimer notre Prochain d'un amour véritable, & non pas seulement comme nous aimons les choses nécessaires, ou utiles, comme le pain, une maison, un oiseau, & les autres choses qui ne sont que pour notre commodité, ou pour notre divertissement; & que nous n'aimons pas aussi comme nous-mêmes, mais seulement

pour nous-mêmes : Or nous devons aimer notre Prochain comme nous nous aimons nous-mêmes, d'un amour déinteressé, & non pas l'aimer pour nous. C'est la remarque de saint Bernardin de Sienna. *Tome 2. Sermon 7.*

Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem. Joann. 13. Il y a plusieurs raisons pour- quoi le Fils de Dieu appelle ce commande- ment, un commandement nouveau : en voici une qui nous regarde; c'est que l'on fait observer à la rigueur les loix qui sont nouvellement intimées; au lieu qu'à l'égard des autres, on se relâche avec le temps de cette premiere rigueur; jusques-là, que par l'observation, on vient souvent à pres- crire contre les plus justes, & les plus salu- taires : Or le Fils de Dieu veut que le com- mandement qu'il nous fait de nous entr'ai- mer, soit un commandement nouveau; c'est- à-dire, qu'il veut qu'il ait toujours la même force, & soit observé dans tous les temps, sans qu'aucune autre loi, & aucune coutume con- traire puisse jamais prescrire contre celle-ci. *Gilbert. Sermon. 19. in Cantic.*

Pourquoi le com- mandement de la charité est- appelé un commande- ment nou- veau.

Hoc est praeceptum meum, ut diligatis invicem. Joann. 13. Les Rois & les Souverains sont assez ordinairement des loix conformes à leur humeur, & à leur naturel; c'est pourquoi le Fils de Dieu qui étoit porté à faire du bien à tout le monde, & qui a aimé les hommes d'un si ardent amour, a porté une loi conforme à cette inclination bien-faisante, qui l'a fait des- cendre du ciel sur la terre. De maniere que l'arbre qui sort de terre ne fait pas mieux con- noître, quelle étoit la nature de la semence que le Jardinier y a enfoui, que cette loi fait voir ce qui étoit renfermé dans le cœur du Sau- veur. *Lanza, dans l'un des Traitez sur l'Amour des Ennemis.*

Le Fils de Dieu a por- té cette loi de la charité conformément à l'in- clination de son cœur.

In charitate radicati & fundati. Ad Ephes. 3. L'Apôtre ne se sert de cette double métapho- re d'un arbre, & d'une maison, que parce que, dit saint Thomas, afin que l'un & l'autre soit solidement affermi; ils ont besoin, l'un de racines, & l'autre de bonnes fonda- tions. Or un Chrétien élève durant sa vie un édifice par ses bonnes œuvres; c'est le langa- ge du saint Esprit dans l'Ecriture : il faut donc que cet édifice ait pour fondement la chari- té, qui soutient toutes nos bonnes actions, lesquelles sans cela ne sont d'aucun merite. Deplus, le Chrétien, dit le Fils de Dieu, est un arbre qui doit produire des fruits pour la vie éternelle; si cet arbre n'a pour racine la charité, il sera bientôt renversé : ou bien, ce sera un arbre mort, qui desséchera bien- tôt. *Idem, Lanza, a, tract. 4.*

Pater noster qui es in caelis. Matth. 6. Le Fils de Dieu n'a pas voulu que celui qui recite

Nous souve- nirs nous freres, ette

n'ayant qu'un même Pere dans le Ciel, & nous devons aimer nous en cette qualité.

cette priere qu'il nous a lui-même apprise, dit: *mon Pere, mais notre Pere*: afin, dit saint Chrysostome, que faisant reflexion que nous avons tous un Pere commun dans le Ciel, nous nous considerions en effet comme freres; & qu'en cette qualité nous nous entr'aimions tendrement, & d'un amour d'autant plus fort, qu'il doit l'être plus dans la grace, qu'il ne l'est pas dans la nature; les liens d'une même vocation à la vie furnaturelle, & l'esperance du même heritage celeste, devant l'emporter sans contredit sur les liens d'un même sang, s'il n'y avoit que ceux-ci qui nous unissent. *S. Chrysost. Ora. de instituenta secundum Deum vita.*

Nous ne pouvons jamais être quittes de l'amour que nous devons à notre prochain.

Nemini quidquam debeatis, nisi ut invicem diligatis. Ad Roman. c. 12. Dieu est notre souverain Seigneur, auquel à raison de son souverain domaine, & par mille autres droits qu'il a sur nous, nous devons tout l'amour dont tout notre cœur est capable. C'est pour cela qu'il l'exige de nous, & qu'il nous en a fait un commandement exprès; de maniere que si notre cœur étoit capable d'un amour infini, nous le devrions tout entier à ce Dieu suprême: *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, &c.* Or de cette dette immense & infinie, par laquelle nous lui sommes engages au-delà de tout ce que nous lui pourrions jamais rendre, & qui fera par conséquent que nous lui serons toujours redevables, il en cede une partie à nos freres; & cette partie étant de la même nature que l'autre, puisque c'est un droit fondé sur le même motif; nous ne pourrions jamais y satisfaire jusqu'à l'éteindre entièrement, ni en être quittes envers notre prochain, non plus qu'envers Dieu même.

Autre raison pour quoi ce

C'est chose étonnante que Jesus-Christ en parlant du commandement de la charité, l'ait

appelé un précepte nouveau: *Mandatum novum do vobis.* Hé, quoi donc? qu'y avoit-il de nouveau dans une loi, qui paroît aussi ancienne que l'humanité même? Dès qu'on est homme, & par cela seul, obligé de vivre en société, n'a-t-on pas dans la nature même de la société, dont on devient membre, une obligation essentielle de pratiquer tous les devoirs de cette charité, que le Seigneur regarde comme nouvelle? Avant Jesus-Christ, n'étoit-il pas défendu de faire à son frere un plus mauvais traitement, que celui que nous souhaiterions qu'on nous fît à nous-mêmes? N'a-t-on pas été obligé dans tous les temps, & depuis l'origine du monde, de fournir aux besoins extrêmes d'un frere indigent; de ne pas noircir sa reputation par des médifances cruelles; de ne troubler point la paix domestique ou civile par des haines, par des froideurs, & par de plus crimineux emportemens? Sans doute, ces devoirs sont de tous les temps, de toutes les religions, de toutes les loix du monde. Pourquoi donc Jesus-Christ appelle-t-il son précepte, un précepte nouveau: *Mandatum novum*? C'est que le précepte de la charité chrétienne est tout à la fois, & ancien & nouveau: il est ancien quant à la substance, & à la matiere du précepte; mais il est nouveau, eu égard au motif qui nous porte à aimer nos freres, sçavoir à les aimer pour Dieu; non plus simplement comme pour un Legislatteur & pour un Maître qui nous l'ordonne, ou pour un Pere qui nous l'indique; mais comme pour un Pere qui nous en presse, un Redempteur qui nous en conjure, jusqu'à se mettre même en la place de ceux que nous obligerons, & recevoir comme sur soi tout ce que nous leur pourrions faire.

commandement est appelle nouveau.

PARAGRAPHE QUATRIEME.

Pensées & passages des Saints Peres sur ce Sujet.

Non diligis proximum tuum, si non ad bonum, ad quod ipse tendis, adducis. *S. August. de Moribus Eccles.*

Nihil aequè amicum probat, quam oneris portatio. Tantùm quisque portat, quantum amat. Idem in Apocal.

Ut sciat homo diligere proximum tanquam seipsum, prius debet, diligendo Deum, diligere seipsum. Idem, in Psalm. 118.

Redeat unusquisque ad seipsum, & si ibi invenerit charitatem fratris, securus sit, quia transit de morte ad vitam. Idem, Tract. 5. in Epist. Joann.

Nihil nocet corporis separatio, ubi est animorum vera & sincera conjunctio. Idem, Serm. 42. de Tempore.

Aut cupiditate amatur, aut charitate; non quod non sit amanda creatura: sed si ad Creatorem referatur ille amor, jam non cupiditas, sed charitas erit: tunc enim est cupiditas, cum propter se amatur creatura. Idem, l. 9. de Trinit.

Dilectio proximi certus gradus est ad dilectionem Dei. Idem, l. contra Adimant. c. 6.

Omnibus pari dilectione vita aeterna optanda est, si non omnibus eadem possunt exhiberi dilectionis officia. Idem, in expos. Epist. ad Galat. c. 6.

Charitas quanto plus impenditur, tanto plus debetur; & nos tanto magis eam debemus, quanto amplius impenderit; cuius

Vous n'aimez pas véritablement votre prochain, si vous ne tâchez de lui procurer le bonheur, où vous-même vous aspirez.

Il n'y a point de marque plus certaine d'une véritable amitié, que de supporter les défauts de son ami. Autant qu'on a d'amour pour lui, autant le supporte-t-on.

Afin que l'homme apprenne à aimer son prochain comme soi-même, il doit auparavant s'aimer véritablement soi-même, en aimant Dieu comme il le doit.

Que chacun rentre dans soi-même, & s'il remarque qu'il a de la charité pour son frere, qu'il soit assuré qu'il a passé de la mort à la vie.

L'éloignement & la separation des corps, ne préjudicie point à la charité, quand il y a une vraie & sincere union des cœurs & des esprits.

On aime, ou par cupidité ou par charité: non qu'on ne puisse aimer la créature; mais si cet amour se rapporte au Créateur, ce n'est plus cupidité, c'est charité: c'est cupidité, quand on aime la créature pour elle-même.

L'amour du prochain est un degré pour s'élever sûrement à l'amour de Dieu.

On doit souhaiter par une charité commune, la vie éternelle à tout le monde, si l'on ne peut rendre à tout le monde les mêmes devoirs de charité.

Plus on exerce la charité envers le prochain, plus on est obligé de l'exercer: & lorsque nous lui rendons tous les devoirs que nous pouvons,

nous perpetuos debitores ostendit Apostolus. Idem, Epist. 35. ad Severum.

Semper debeo charitatem, qua sola, etiam reddita, semper detinet debitorem: redditur enim cum impenditur; debetur autem etiam si reddita fuerit; quia nullum est tempus quando impendenda non sit, nec cum redditur, amittitur, sed potius reddendo multiplicatur. Idem, Epist. 62. ad Cælestin.

Proximus, non sanguinis propinquitate, sed rationis societate pensandus est. Idem, Epist. 52.

Omnis homo homini proximus. Non est cogitanda longinquitas generis, ubi est natura communis. Idem, l. de Doctr. Christ.

Charitas est glutinum animarum, societas fidelium, otio non frigida, actione non fracta, non fugax, non audax, non præceps. Idem, l. de Doctr. Christ.

Charitas aliis blanda, aliis severa, nulli inimica, omnibus mater. Idem l. de Carechiz. Rudibus.

Per amorem Dei, omnes ei adheremus; per amorem proximi omnes ad invicem unum sumus: ut bonum commune omnium, fiat singulorum, & quod quisque in se non habet, in altero possideat. Idem, lib. de spiritu & littera.

Talis est natura sancti amoris, & vera charitatis, ut erogando crescat, & quantum in aliis plus expenditur, tantum in se abundantius cumuletur. Idem, Serm. 206. de tempore.

Charitas & cupiditas simul esse non possunt; nisi una radicitus evulsa fuerit, alia plantari non poterit. Sine causa aliquis conatur ramos incidere, si radicem contemnit evellere; radix enim malorum omnium est cupiditas. Idem, lib. 50. Homil. Homil. 8.

Per amorem Dei amor proximi gignitur; & per amorem proximi amor Dei nutritur. Gregor. l. 7. Moral. c. 10.

Qui diligit Deum, non eum contemnere potest, præcipientem diligere proximum: & qui sanctè ac spiritualiter diligit proximum, quid in eo diligit nisi Deum? August. Tract. 65. in Joan.

Nemo ceteris virtutum exercitationibus magnum quid se consequi putet, nisi rectè fratres diligit. Cyrill. Alexand. l. 9. c. 24. in Joan.

Proximum diligere purè non potest, qui Deum non diligit. Oportet ergo diligi Deum prius, ut in Deo diligatur & proximus. Bernard. lib. de dilig. Deo.

Non recipio consolationem, ubi video fratris desolationem. Idem, Epist. 70.

Mandatum charitatis proximi simile est mandato charitatis divine: quoniam hoc illud inducit, ab illo rursus munitur. Chrysost. Homil. in Matth.

Hoc in primis habet charitas, quod cum utilitate, sit facillima, atque jucundissima. Idem, Homil. 2. in Job.

Quemadmodum multi Religiosi per charitatem sunt unus, ita per eandem charitatis unionem, singuli sunt multi. Idem, Homil. 77. in Joann.

Charitatis debitum, etiamsi semper solvatur, semper debetur. Idem, Epist. 22.

Tanta charitatis vis est, ut celo latorem

nous sommes encore obligez de lui rendre davantage; puisque l'Apôtre nous dit que nous lui sommes toujours redevables.

La charité me tient toujours redevable envers le prochain, lors même que je m'acquies de ce que je lui dois; parce qu'il n'y a point de temps qu'on ne doive exercer la charité; & lorsqu'on l'exerce, elle ne perd pas le droit qu'elle a d'exiger qu'on l'exerce encore davantage. Elle ne s'éteint point par là; elle renaît plutôt en quelque façon, & se multiplie.

La qualité de prochain ne se prend pas de la proximité du sang, mais de la société d'une même nature raisonnable.

Tout homme est censé le frere & le prochain d'un autre homme. On ne doit point se figurer un degré de parenté trop éloigné, lorsque la nature nous est commune.

La Charité est le ciment des ames, & fait une société entre tous les fideles; l'oïveté ne la refroidit point, ni l'action ne la rend point lâche & fatiguée; elle ne fuit point quand il faut rendre service: mais elle n'est point aussi téméraire, ni précipitée pour s'ingérer à contre-temps.

La charité se montre affable aux uns, & severe aux autres; mais elle n'est ennemie de personne; elle fait plutôt l'office de mere envers tous.

Par l'amour que nous portons à Dieu, nous lui sommes étroitement unis; & par l'amour que nous avons pour le prochain, nous ne sommes qu'un avec lui. De cette manière le bien qui est commun, devient propre & particulier de chacun; & ce que chacun ne possède pas dans soi-même, il le possède dans un autre.

Telle est la nature du saint amour, & d'une véritable charité, qu'elle croît en se communiquant; & plus elle se répand au dehors, plus elle devient abondante en elle-même.

La charité & la cupidité ne peuvent demeurer ensemble; si l'une n'est entièrement arrachée du cœur, l'autre n'y peut prendre racine. C'est en vain que quelqu'un prétend couper les branches, s'il néglige d'ôter entièrement la racine: car la cupidité, selon l'écriture, est la racine de tous les maux.

C'est l'amour de Dieu qui fait naître l'amour du prochain; & c'est l'amour du prochain qui nourrit l'amour de Dieu, & qui lui sert d'aliment.

Celui qui aime Dieu, ne peut pas dédaigner de lui obéir, lorsqu'il lui ordonne d'aimer le prochain; & celui qui aime saintement, & en esprit le prochain, qu'aime-t-il, en l'aimant, que Dieu même?

Que personne ne s'imagine faire beaucoup par l'exercice des autres vertus, s'il n'aime ses freres d'une véritable charité.

Celui qui n'aime pas Dieu, ne peut aimer son prochain d'un amour pur: il faut donc que Dieu soit aimé le premier, afin de pouvoir ensuite aimer le prochain, en Dieu, & pour Dieu.

Je ne puis me consoler, quand je vois mon frere dans la desolation.

Le commandement de la charité du prochain est tout semblable au commandement de la charité divine; parce que le premier conduit à l'autre, il est en conséquence soutenu & fortifié du second.

C'est le grand avantage de la charité, qu'avec le fruit & l'utilité qu'elle apporte, elle est encore tres-aisée, tres-commode & tres-agréable.

Comme par le moyen de la charité plusieurs Religieux ne sont qu'un; pareillement par l'union de la même charité, chacun est multiplié, comme si un seul étoit plusieurs.

La charité qu'on doit au prochain est une dette, dont on lui est toujours redevable.

Tel est le pouvoir de la charité, de donner à

faciat

faciat animam; unde Paulus dicebat: dilatatamini. Idem, Hom. 44. in Act. Apost.

Alius amat quia redamatur, alius quia honore afficitur, alius quia utilitati sibi esse aut fore hominem putat; Christi vero causa difficile quemquam invenies, qui amicum, ut oportet, diligit: omnes ferè secularium vinculorum nexu vincuntur. Idem, Homil. 61. in Matth.

O nimiam Dei clementiam! ô ineffabilem charitatem! Præmium nobis pollicetur. si nos mutuo diligamus, & ea nobis præstemus, quibus nos invicem indigemus; & nos ingrato animo renitimur ei, cuius imperium beneficium est. S. Laurent. Justinian.

Tale est bonum pacis quod ex mutua charitate oritur, ut in rebus creatis nihil delectabilius concupisci, & nihil utilius possideri possit. Idem.

Par est latitudo charitatis & mundi; unam Republicam, celum fecit & terram. Hildebertus, Episcopus Taronensis.

Bonum utile & jucundum est sola charitas. Hoc privilegium soli charitati servatum est, ut cum sit, non solum bonum, sed omnium bonorum maximum. sit quoque jucundissimum. Omnis quoque alia virtus penam habet annexam. S. Thomas à Villanova in Conc.

Charitas in adversis non deficit, quia patiens est; inimicis non rependit, quia benigna est; felicitas eam aliena non cruciat, quia non emulatur; conscientia mala non pungit, quia non agit perperam, &c. Bernard. Tract. de Charit.

Charitas, que Christi causa fundatur, firma, stabilis, atque invicta est; nec ulla re conquassatur: non obrecreatione, non periculis, non morte, &c. Chrysoft. Homil. 61. in Matth.

Quicumque proximum suum, ut seipsum diligit, quidquid boni sibi met cupit, & illi cupit pariter. S. Justinus dialog. cum Trit. Judæo.

Apud Christianos, lex & norma amicitia quisque ipse est; atque eadem proximis velle, que & sibi ipsis. Gregor. Nazianzen.

Hoc planè est charitatis que est secundum Deum, omnes complecti. Si autem hunc quidem diligis, illum verò minime, est amicitia secundum hominem: sed nostra non est hujusmodi. Chrysoft. Homil. 7.

Maximè propterea Christus advenit, ut cognosceret homo quantum eum diligit Deus; & idè cognosceret, ut in ejus amorem, à quo prius dilectus est, inardesceret. August. de Catechiz. Rudibus.

Facies & imago Christi nobis insculpta, quæ sui esse cognoscimur; charitatis gloria est. Cyrill. in Joann. c. 15.

l'ame une étendue plus vaste que le ciel; ce qui faisoit dire à S. Paul: étendez-vous.

L'un aime parce qu'il est réciproquement aimé, un autre parce qu'on l'honore, un autre enfin, parce qu'il croit qu'un homme lui sera utile; mais difficilement trouverez-vous une personne, qui aime comme il faut son frère pour Jésus-Christ: presque tous les amis sont liés par les nœuds de quelque affection qui tient du siècle.

O bonté admirable de notre Dieu! ô ineffable charité! on nous promet récompense, si nous nous aimons mutuellement, & si nous nous rendons les services dont nous avons réciproquement besoin: & par une ingratitude incroyable, nous résistons à celui, dont le commandement est un véritable bienfait.

Tel est le bonheur de la paix, & de la tranquillité qui naît d'une charité mutuelle, que de tout ce qui est créé, on ne peut rien souhaiter de plus agréable, ni posséder rien de plus utile.

La charité est d'une étendue égale à celle de tout le monde; elle ne fait de la terre & du ciel qu'une même société, & une seule République.

La charité possède tout à la fois, le bien utile, & le bien agréable; c'est un avantage qui n'appartient qu'à elle seule, qu'étant le plus grand de tous les biens, elle est encore le plus agréable: car dans l'exercice des autres vertus, il y a de la peine & du travail.

Elle ne succombe point sous le poids des afflictions, parce qu'elle est patiente; elle ne rend point injure pour injure, parce qu'elle est douce; le bonheur d'autrui ne l'afflige point, parce qu'elle est sans envie; la conscience ne la rongé point, parce qu'elle n'a rien qu'elle ait sujet de se reprocher.

La charité qui à J. C. pour fondement, est une charité solide, constante, invincible, qui ne s'altère point, ni par les soupçons, ni par les calomnies, ni par les dangers, ni par la mort même.

Quiconque aime son prochain comme soi-même, lui souhaitera sans doute les mêmes biens qu'il se souhaite à soi-même.

Parmi les Chrétiens, chacun est la loi & la règle de l'amitié qu'on se doit les uns aux autres: & il n'y a qu'à vouloir procurer à son prochain le bien qu'on se souhaite à soi-même.

Le propre de la charité qui est selon Dieu, est d'embrasser tout le monde. De sorte que si vous aimez l'un, & que vous n'aimez pas l'autre, sachez que cette amitié n'est qu'humaine, & non chrétienne.

Jésus-Christ est principalement venu au monde, & s'est fait homme; afin que l'homme connût combien Dieu l'aime: & qu'il le connût; afin qu'il pût plus facilement être enflammé d'amour, envers celui qui l'a si ardemment aimé le premier.

La figure & l'image de Jésus-Christ, imprimée en nous, par laquelle on puisse connoître que nous lui appartenons, est l'éclat de la charité.

PARAGRAPH CINQUIEME.

Ce que l'on peut tirer de la Theologie sur le sujet de la Charité envers le Prochain.

Ce que c'est que la charité envers le Prochain. S. Thom. 2. 2. qu. 25.

LA charité envers le Prochain est une vertu, par laquelle nous aimons le Prochain pour Dieu: de manière qu'au sentiment de saint Thomas, l'amour de Dieu, & l'amour du Prochain ne font qu'une même habitude; mais qui est le principe de differens actes; c'est-à-dire, pour m'exprimer en termes de Theologie, que l'amour que nous portons à Dieu, & qu'on appelle Dilection; ne s'attache pas seulement à Dieu; mais qu'il se répand encore sur le Prochain: soit parce que

celui qui aime Dieu, doit particulièrement chérir toutes les personnes pour lesquelles ce grand Dieu s'intéresse, & qu'il a destinées aussi à son amitié; soit parce que les actes qui de leur fond se trouvent être d'une seule & même espece, ou (ce qui est le même) qui se réduisent au même motif principal, appartiennent à une seule & même habitude. Or l'acte par lequel nous aimons Dieu pour sa bonté & ses perfections infinies, & l'acte par lequel nous aimons le Prochain, comme étant

aussi-bien que nous, appelé à l'amitié, & capable d'aspirer ensuite à la possession de cette bonté infinie, sont si fort liés ensemble, comme il est visible, par leur rapport à cette bonté même, qui fait le dernier motif de tous deux, & tout leur objet principal; que la même habitude qui a la force de nous élever jusqu'à produire le premier, ne peut manquer de nous élever jusqu'à l'autre. C'est comme de la surabondance de ce grand motif, qui fait naître en nous les actes de la Charité envers Dieu, que naissent dès-là comme sans effort, & encore eux-mêmes si directement, les actes de la Charité envers nos freres. Sans cela l'amour du Prochain ne seroit pas une vraie charité, parce que ce ne seroit pas une vertu Theologale, & que nous ne reconnoissons pour charité proprement dite, que celle qui fait l'une des trois vertus Theologales. Il n'y a pas, pour l'une & pour l'autre, deux principes entre eux differens. D'où vient qu'on a raison de dire que ces deux sortes de Charité, quand, par rapport à leurs diverses opérations, on les regarde comme deux vertus differentes, sont deux ruisseaux qui coulent de la même source; deux lignes tirées du même centre, & qui par conséquent doivent s'y réunir; deux anneaux d'une même chaîne; deux branches d'un même arbre; & en un mot, deux actes, ou deux suites d'actes provenans d'une même vertu habituelle.

Comme l'amour de Dieu, & l'amour du Prochain sont inseparables.

De là on infere que l'un de ces deux amours ne scauroit subsister sans l'autre: parce que la même charité qui nous fait aimer Dieu, nous porte à aimer le Prochain, comme son ouvrage le plus accompli & le plus cher, son image, & l'objet de ses affections; & que celle qui nous fait aimer le Prochain, nous fait aimer Dieu dans le même temps, & comme on dir par l'acte même; puisque nous n'aimons le Prochain que pour l'amour de Dieu, & pour le bien que Dieu a mis en lui; principalement celui de le destiner à la beatitude, dont le fond n'est pas autre que lui-même. Ainsi l'amour de Dieu produit nécessairement l'amour du Prochain, sur-tout si on ajoute ce commandement exprés, qui nous a été fait d'unir l'un à l'autre, n'étant pas possible qu'on aime Dieu sincerement en méprisant, soit cette loi qu'il nous impose, soit ce grand exemple qu'il nous donne d'aimer nos freres: & l'amour du Prochain nourrit, entretient & fortifie l'amour de Dieu; puis que nous n'aimerions pas comme il faut nos freres, si nous ne rapportions cet amour à Dieu, & si nous ne les aimions en lui & pour lui. C'est ce qu'enseigne saint Gregoire: *Per amorem Dei, amor proximi gignitur. & per amorem proximi, amor Dei nutritur.*

L. 7. Moral. c. 10.

Il est aisé de connoître que nous n'aimons pas Dieu, en n'aimant pas le Prochain.

Quoi que par la liaison nécessaire qui est entre ces deux amours, l'un fasse une conséquence pour l'autre; il y a cependant entre eux cette difference, qu'a remarqué saint Augustin sur l'Épître aux Galates, qu'il est facile aux hommes de se persuader fausement qu'ils aiment Dieu; parce qu'il ne se rencontre pas tant d'occasions de donner des preuves de cet amour: mais quant à l'amour du Prochain, les injustices & les duretés que nous avons tous les jours occasion, & si souvent le malheur de lui faire essuyer, ne sont que de trop fortes marques du peu d'amour que nous avons pour sa personne: & comme on ne peut aimer Dieu, en haïssant le Prochain, dès-lors que nous nous surprenons dans une

disposition de haine envers notre frere, nous devons sûrement conclure, que nous n'aimons point celui qui nous a créés les uns & les autres.

La Charité ne peut s'étendre sur les créatures irraisonnables; parce que de sa nature, c'est une amitié qui consiste dans un mutuel amour, par lequel on se souhaite réciproquement, & l'on se procure, selon son pouvoir, & dans l'occasion, un véritable bien; car il est ici question d'une charité chrétienne, dont les hommes seuls sont capables. Nous pouvons bien aimer les créatures irraisonnables, pour le service que nous en tirons, pour le besoin que nous en avons, pour le plaisir honnête & permis; que nous y prenons, encore devons-nous rapporter tout cela à une fin plus haute qui est le service de Dieu, & notre salut; il faut même les aimer de telle sorte, qu'on ne s'y attache point avec ardeur; ce qui rendroit notre affection déreglée, & criminelle: outre que quand nous les aimons, d'un amour même bien réglé, c'est pour nous, & non pas pour elles, que nous les aimons. Ainsi de tout ce qui est autour de nous, il n'y a que l'homme que nous devons regarder comme notre Prochain, & par conséquent qui puisse être l'objet d'une véritable charité.

Il est vrai que les Anges non seulement communiquent avec nous, & ont part à la même beatitude, qui est le fondement de l'amitié chrétienne, & de plus, qu'ils ont sur nous cet avantage, d'être arrivés à cet heureux terme, auquel nous aspirons tous, comme à notre fin; aussi est-ce pour cette raison, comme remarque saint Thomas, qu'ils ont avec nous toute la proximité nécessaire, pour avoir part à l'amour que nous devons à notre Prochain. Néanmoins les Saints Peres, sous ce nom de Prochain, se contentent d'y comprendre l'homme: parce qu'en effet les plus grandes difficultez qu'il y a à vaincre, & pour lesquelles il a été nécessaire de faire ce commandement, & les occasions fréquentes & ordinaires que nous avons de l'observer, ne regardent proprement que l'homme.

Ce n'est pas assez de savoir ce qu'on doit entendre par le nom de Prochain, si l'on n'est encore instruit de ce qui fait cette proximité, & d'où elle se doit prendre proprement, afin d'être le motif de l'amour que nous devons à nos freres. Cette proximité, comme dit S. Thomas, ne se prend pas proprement de la nature, mais par rapport à la grace. Non de ce que nous tirons notre origine de ceux qui nous ont donné la vie; ce qu'on appelle proximité du Sang: mais de ce que nous sommes tous marqués au caractère de Dieu, tous créés à sa ressemblance, & pour la même fin, tous rachetés du même Sang, tous appelez à obéir au même Pere, & à servir le même Maître, tous capables de posséder un jour le même bien, qui est le bonheur éternel. Ce qui fait que la charité embrasse tout le monde en general, & regarde chacun en particulier comme son Prochain, sans en excepter personne, quelque imperfection qu'il puisse avoir; au lieu que l'amitié humaine n'étant fondée que sur quelque qualité naturelle, se ressent toujours de la petitesse de son objet: outre qu'on se peut tromper en aimant ce qui ne le merite pas, ou même en s'imaginant dans une personne des qualitez qui n'y furent jamais: mais en aimant son Prochain pour Dieu; quel qu'il soit en

Sous le nom de Prochain les créatures irraisonnables ne sont point comprises.

Les Anges ne sont pas non plus compris sous le nom de Prochain.

Ce qu'il faut entendre proprement par la proximité, qui oblige tout homme de considérer un autre, & de l'aimer comme son Prochain.

lui-même, il est toujours digne de notre affection, & nous le devons toujours considérer comme notre Prochain, que Dieu nous a commandé d'aimer, fût-il le plus méprisable & le plus imparfait de tous les hommes.

Nous pouvons aimer les pecheurs d'un amour de charité, mais non pas leurs pechez.

De là il s'ensuit que le nom & le terme de Prochain, comprend tous les hommes indifféremment, selon saint Augustin; & par conséquent les pecheurs, puisque non seulement ils sont hommes comme nous, & nous sont unis par les liens de la nature, qui est l'ouvrage de Dieu, mais qu'ils sont, comme nous, encore appelés à la participation de la beatitude: participation, qui, encore une fois, est le fondement de toute charité. Il faut pourtant bien remarquer, que nous ne devons pas les aimer par rapport à leur péché, parce que le péché est un empêchement à la beatitude, & que ce seroit participer à leur crime, que d'y avoir de la complaisance. C'est pourquoi, nous pouvons distinguer deux choses dans le pecheur: la première, est la nature & la personne: & la seconde, est son péché: on doit aimer l'une, & haïr l'autre, de cette haine parfaite, dont parle le Prophete: *Perfectio odio oderam illos*; c'est-à-dire, en faisant précision de la nature & de la personne, qui vient de Dieu, & qui doit aller à Dieu. Il y a cependant encore une distinction considérable à faire, entre ces deux termes, Nature, & Personne. La nature ne peut jamais être l'objet de notre haine; & sous ce rapport, il n'est pas permis de haïr le demon même, puisqu'en ce sens-là, il ne nous présente qu'une créature de Dieu, & que Dieu a trouvé toutes ses créatures, non seulement bonnes, mais tres-bonnes, & qu'à parler dans cette précision, il ne haït rien de ce qu'il a fait. Mais dans le pecheur, pour parler après saint Augustin, il y a deux choses: la nature, ou ce qu'il est homme; c'est ce que Dieu a fait: & l'état, la qualité de pecheur; c'est uniquement l'ouvrage de l'homme. Or la qualité de pecheur tombe absolument sur la personne, avec laquelle elle s'incorpore en quelque sorte: la personne reçoit toutes les dénominations morales, & forme avec elles comme un être tout différent. Et en effet, Dieu haït la personne du demon, quoi qu'il n'en puisse pas haïr la nature; & nous-mêmes nous devenons le sujet véritable de son aversion, dès que nous pechons grièvement: ce qui ne tombe pas sur le péché seul, mais sur la personne même du pecheur. Malgré tout cela il est assuré, que tandis qu'un homme est encore dans la voye pour le salut, & n'est pas comme le demon qui ne peut plus y arriver, dont la sentence est prononcée, & dont la personne n'est aussi dès-là pour nous, non plus que pour Dieu même, qu'un objet d'horreur & d'aversion: que tandis dis-je qu'un homme est encore dans la voye, nous devons l'aimer au sens absolu: c'est notre prochain; puisqu'il a encore dans la nature, & dans sa personne, ce qui fonde entre lui & nous, cette proximité, qui nous le doit faire regarder favorablement tandis qu'elle dure, & qui consiste dans le pouvoir d'arriver à la beatitude. Scussions-nous qu'il est reprouvé, il a cependant encore le pouvoir de se convertir; & hors d'une revelation, nous ne savons pas, s'il n'est pas encore plus en passe, que plusieurs qui se croient si justes, d'arriver par sa conversion, à l'heureuse immortalité.

Différence de la charité, & de l'a-

Comme le motif qui nous oblige d'aimer le Prochain, est Dieu même, il s'ensuit de là

Tome I.

que ni toute sorte d'amour que nous pouvons avoir pour lui, ni toute amitié qui peut être entre les hommes, quelque étroite & forte, quelque honnête même & éclairée qu'elle puisse être, n'est pas toujours une vraye charité chrétienne, ou celle que le Fils de Dieu a tant exigé des Chrétiens. Il y a un amour, qui a pour principe une inclination purement naturelle; une amitié qui n'est fondée que sur une ressemblance d'humeur, & une conformité d'inclinations; & par laquelle on se souhaite, ou l'on se procure mutuellement des biens temporels, la santé, la paix, les richesses. Cette amitié, si elle est honnête d'ailleurs, n'est pas blâmable de foi, puisque c'est une vertu morale, que les Payens ont souvent pratiquée, dans un plus haut degré de perfection que les Chrétiens mêmes: & si nous y ajoutons quelque motif provenant de la Foi, qui la rende surnaturelle, ce pourra être une amitié salutaire & sainte. Mais si ce motif emprunté de la Foi, pour relevé qu'il soit d'ailleurs, n'est pas celui que nous avons expliqué, ce ne sera point, encore un coup, une charité chrétienne au moins prise en son sens plus propre & plus véritable. Que si la Foi n'y entre point, nous perdons notre récompense, comme dit le Fils de Dieu, & en general nous perdons d'autant plus du mérite de notre charité, que nous y mêlons plus de ces motifs humains, qui la corrompent, ou qui l'affoiblissent.

amitié huz maia,

Saint Jean dit dans son Epître première, chap. 4. que celui qui osera publier qu'il aime Dieu, pendant qu'il haït son frere, est un menteur, qui avance une fausseté manifeste. La raison de cette vérité, outre ce que nous en avons déjà dit, est prise de ce beau principe de la Theologie, que les motifs des vertus chrétiennes sont indivisibles, & doivent agir également, par tout où ils se trouvent. Ainsi la Foi est indivisible dans son motif, qui est l'autorité d'un Dieu, lequel nous a revelé ses veritez saintes. Si nous en croyons véritablement un article par la consideration de ce motif, & par la soumission que notre entendement doit rendre aux divins Oracles, nous nous soumettrons à tous les autres articles qui nous sont revelez de même. De sorte que de vouloir partager sa foi, croire un article, & non pas les autres, c'est la détruire, & n'en avoir point du tout. Il faut dire le même du motif de la charité, qui est Dieu, que nous devons souverainement aimer. Ce motif s'étend indivisiblement sur Dieu & sur notre Prochain: & par conséquent, vouloir separer l'amour que nous devons à notre Prochain, de celui que nous devons à Dieu, c'est détruire l'un & l'autre, & n'avoir point du tout de charité.

Le motif de la charité est indivisible, comme l'est celui de la Foi.

Comme l'amour, que nous devons avoir pour le Prochain, est renfermé dans l'amour que nous devons à Dieu; il semble qu'il eût été à propos de ne faire qu'un seul précepte pour tous les deux: c'est une question que propose saint Thomas, en sa 2. 2. quest. 42. art. 2. Mais quoi que la charité qui embrasse Dieu & le Prochain, soit une seule & une même vertu; il a néanmoins été nécessaire d'en faire deux commandemens differens; parce que cette vertu a deux objets differens, dont l'un est subordonné à l'autre: sçavoir, Dieu & le Prochain; & qu'elle a ensuite en general aussi, deux differens actes, dont l'un regarde l'autre, comme sa fin. A quoi nous

Pourquoi il a fallu faire deux commandemens differens d'aimer Dieu, & le Prochain.

pouvons ajoûter, que tout le monde n'est pas capable de voir, que l'un est contenu & renfermé dans l'autre : comme dans les sciences speculatives, tous ceux qui connoissent quelque principe, ne connoissent pas pour cela, toutes les conclusions qui y sont virtuellement renfermées. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de les proposer dans le détail & chacune en particulier, tout comme les principes mêmes dans lesquels elles sont renfermées ; parce qu'on ne passe pas si-tôt de la connoissance d'une de ces choses, à la connoissance de l'autre : il faut faire pour cela des raisonnemens, que tout le monde n'est pas capable de faire.

En quel sens on peut dire que ce n'est qu'un même précepte.

Il est bon pourtant de remarquer, que l'Evangile appelle ce second commandement d'aimer le Prochain, tout semblable au premier qui nous ordonne d'aimer Dieu. Il lui est tout semblable, parce que, comme dit saint Chrysostome, il en est comme l'effet & la suite. Et c'est à quoi regardent ceux qui confondent ces deux préceptes, & qui n'en font qu'un seul : ils les envisagent du côté du motif qui est Dieu, & de la fin à laquelle ils tendent. En ce sens ils disent, que comme il n'y a qu'une foi, & qu'une espérance, il n'y a de même qu'une charité, & par conséquent un seul commandement pour elle. C'est pourquoi ils la représentent, non plus simplement par rapport à l'habitude, ainsi que nous avons déjà fait, mais par rapport à l'exercice même, comme étant toujours la même vertu, mais ayant comme deux bras : de l'un desquels elle embrasse Dieu, & de l'autre, le Prochain. Le Seigneur, dit saint Augustin, a tellement ordonné ces deux commandemens, que celui qui est pour Dieu, est comme la fin ; & celui qui est pour le Prochain, comme le moyen qui nous doit mener à cette fin. Aussi sont-ils tellement unis, qu'ils sont renfermez l'un dans l'autre, & qu'on n'en peut observer l'un, qu'on n'observe l'autre en même temps.

Pourquoi le Fils de Dieu l'appelle son Commandement. Joan. 15.

On peut demander pourquoi le Fils de Dieu appelle ce précepte d'aimer notre Prochain, son Commandement : *Hoc est preceptum meum, ut diligatis invicem* : & à cette question on peut répondre : 1°. Que c'est le commandement qu'il a eu le plus à cœur, qu'il a le plus recommandé, qu'il a voulu qu'on observât le plus inviolablement ; c'est sa loi favorite, & qu'il a jugée la plus importante : 2°. Que c'est parce qu'il a employé toute la plénitude de l'autorité qu'il a reçue de son Pere, & tout le droit que son Sang lui a acquis sur nous, pour nous obliger à l'observer inviolablement. Ce qui fait qu'il employe encore les promesses & les menaces, & qu'il veut à quelque prix que ce soit, que les hommes se soumettent à cette loi. 3°. Qu'il l'appelle ainsi, parce qu'il a voulu que la pratique de cette même loi fût la marque, & le propre caractère, par lequel on distinguât ses Disciples, des autres hommes. 4°. Qu'il veut que nous regardions ce commandement plus particulièrement comme sien, parce qu'il en a fait la loi fondamentale de son Evangile, & a pris soin même, que tous les autres commandemens qu'il nous a faits, & qui sont en assez grand nombre, fussent compris dans celui-là.

Pourquoi ce commandement s'appelle

Si vous demandez de plus, en quel sens il l'appelle un Commandement nouveau : *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem* ; je

réponds, 1°. Que ce commandement est nouveau dans la Cause, parce qu'il ne vient point, dit saint Thomas, de l'esprit de l'Ancien Testament ; mais de l'esprit du Nouveau Testament, qui est un esprit d'amour & de douceur. 2°. Qu'il est nouveau, suivant saint Augustin, dans son Effet, qui est de renouveler les hommes : *Novum, quia innovat homines* : car, comme ajoûte ce saint Docteur, cet amour du Prochain, renouvelé par Jesus-Christ, a fait un peuple nouveau de toutes les nations idolâtres, & de tout le genre humain, partagé en tant de sectes, d'opinions, & de superstitions extravagantes & monstrueuses : *Hac dilectio proximi gentes, de universo genere humano, fecit novum populum*. 3°. Qu'il est nouveau, parce qu'il fait de ceux qui l'observent, comme de nouvelles Créatures : *Novi Creatura* ; c'est-à-dire, des hommes d'une vie & d'une sainteté toute extraordinaire : sainteté qui donna autrefois tant d'admiration aux Payens. 4°. Que ce commandement est nouveau dans son Idée, comme disent saint Chrysostome & saint Cyrille ; qu'on lui a donné comme une autre forme, & voulu qu'il fût observé d'une manière nouvelle & incomparablement plus parfaite, que celle dont on exigeoit qu'il fût observé dans l'ancienne Loi : *Mandatum novum, quia novo modo servandum*. On nous avoit autrefois donné pour modele de l'amour que nous devons porter à notre Prochain, l'amour que nous nous portons à nous-mêmes : *Sicut teipsum*. Mais le Sauveur a vu que ce modele étoit encore trop imparfait, & que nous ne pouvions pas nous aimer nous-mêmes comme il faut : c'est pourquoi il a renouvelé la loi, en nous donnant un modele plus assuré, plus parfait, & plus accompli, qui est l'amour qu'il nous a porté lui-même : *Sicut dilexi vos*. (*ut & vos diligatis invicem* ;) & en nous proposant même l'amitié qui est entre lui & son Pere : *Ut sint unum, sicut & nos unum sumus... ut dilectio qua dilexisti me, in ipsis sit, & ego in ipsis*. 5°. Qu'ainsi il est encore nouveau dans le Motif, par lequel on nous oblige d'aimer notre Prochain : sçavoir, pour l'amour de Jesus-Christ, qui prend comme fait à lui-même, ce qu'on fait au moindre des siens : *mibi fecistis* : & pour l'amour de Dieu encore en ce sens plus particulier, que la loi de l'Evangile associe en tant de façons ces deux amours l'un avec l'autre ; ce qui n'est point exprimé de la sorte, dans la loi portée par Moÿse. Nous avons donné au Paragraphe second encore une autre explication de cette expression, par laquelle le Sauveur appelle Nouveau le précepte d'aimer nos freres. C'est donc à juste titre que ce commandement s'appelle nouveau.

Les paroles que Jesus-Christ ajoûte, comme pour expliquer ce commandement qu'il nous fait d'aimer notre Prochain, souffrent quelque difficulté : *Diliges proximum sicut teipsum* : Vous aimerez votre Prochain comme vous-même. Ces paroles, dit saint Thomas, ne signifient pas une égalité, mais une ressemblance qu'il faut qu'il y ait entre ces deux attaches : *Non Equaliter, sed Similiter significat*. Dieu, par là, ne nous oblige pas d'aimer notre Prochain autant que nous ; parce que la charité bien ordonnée commençant par soi-même, le cœur, comme il est raisonnable, prend pour soi la meilleure part : mais cette ressemblance veut dire, comme ajoûte

pelle nouveau.

D. Aug. Tract. 65. in Joann.

Joan. 16.

Ce qu'il faut entendre par aimer notre Prochain comme nous-mêmes.

ce saint Docteur, que, comme je ne dois aimer d'un amour juste, saint & véritable, l'amour que je dois avoir pour mon Prochain, doit avoir les mêmes conditions. Saint Gregoire dit, que ce commandement doit être expliqué par ces deux grands Principes naturels; qui sont, de ne point faire à un autre, ce que justement & raisonnablement nous ne voudrions pas qui nous fût fait; mais au contraire, de lui faire ce que dans l'ordre de la sagesse & de la justice, nous voudrions qu'on nous fit. Cette explication est appuyée de l'autorité du Sage, qui dit que nous devons connoître & apprendre ce que nous devons à notre Prochain, par ce que nous croyons qui nous est dû; nous croyons qu'on nous doit de la compassion dans nos maux, & du secours dans nos besoins, & qu'on doit se réjouir de nos avantages: persuadons-nous donc que nous devons la même chose à notre Prochain. Mais nous ne croyons pas que dans la concurrence d'un droit égal de part & d'autre, notre Prochain nous dû préférer à soi: nous ne lui devons donc pas non plus nécessairement cette préférence.

Les Theologiens inferent de ces mêmes paroles, *Diliges proximum tuum sicut teipsum*, que nous pouvons, & nous devons nous aimer nous-mêmes par charité. Car enfin, Dieu ne nous obligerait pas d'aimer notre Prochain comme nous-mêmes, s'il ne nous obligeoit en même temps, de nous aimer du même amour: la charité que nous devons avoir pour notre Prochain, doit être réglée sur celle que nous devons avoir pour nous-mêmes. Il est vrai que cet amour qui nous regarde, n'est pas proprement une amitié, parce que l'amitié suppose deux personnes différentes, dont elle unit les cœurs; mais c'est quelque chose de plus grand & de plus parfait, toutes choses d'ailleurs égales, que l'amitié même; puisqu'il est fondé sur l'unité, qui est le principe dont toute union tâche de se rapprocher. Mais comme l'amour réglé de nous-mêmes, n'est pas seulement le principe, qu'il est encore la règle de l'amour que nous devons avoir pour autrui; saint Thomas, pour nous expliquer ce que c'est que cet amour véritable, remarque qu'il y a en nous deux sortes d'amours; dont nous nous aimons nous-mêmes; l'un qu'on appelle communément l'amour propre, par lequel nous rapportons tout à nous; ou bien par lequel nous n'aimons que l'homme extérieur, c'est-à-dire, notre corps; auquel nous procurons tous les plaisirs, & toutes les commodités de la vie; celui-là est mauvais & déréglé: l'autre par lequel nous aimons l'homme intérieur, & par lequel nous réglons la conduite de notre vie, selon la loi de la raison; c'est celui-là que ce saint Docteur appelle Amour bien réglé, bon, & juste. C'est donc selon ce second amour que nous devons régler celui que nous devons au Prochain. Cette sage reflexion n'est pas seulement de ce saint Docteur: elle paroit prise de saint Augustin, qui dit: *Præius videtur si nosti diligere teipsum; & tunc tibi commendat proximum, quem diliges sicut teipsum*: à quoi saint Prosper ajoute: *Tunc diligimus proximum, quando ad bonos mores, & ad vitam æternam sequendam, sicuti nobis, eorum salutem consulimus*. Il s'ensuit de tout cela, que ce n'est pas nous acquiescer du précepte de l'amour du Prochain, que de l'aimer comme souvent nous nous aimons nous-mêmes, en lui procurant des plaisirs

criminels, & en lui prêtant la main pour réussir dans les projets de ses passions honteuses: car l'amour qu'on doit au Prochain, ne souffre point qu'on lui fasse du mal, comme nous ne devrions pas non plus nous en faire: & peut-on faire à un homme un plus grand mal, que de le favoriser en ses crimes?

Quant à la manière dont nous devons aimer notre Prochain, afin qu'on puisse dire avec vérité que nous l'aimons comme nous-mêmes; il est sans difficulté, qu'il faut l'aimer de cœur & d'action: de cœur, en lui souhaitant tout le bien qu'il peut licitement se désirer à lui-même: d'action, en faisant tout ce qui est en nous pour le lui procurer. Quiconque, dit saint Augustin, aime son Prochain comme soi-même, lui souhaite les mêmes biens qu'il se souhaite à soi-même; & il lui procurera dans l'occasion les mêmes avantages, qu'il se procureroit s'il le pouvoit. Mais comme il y a un bien unique & souverain, qui doit être le but de tous nos desirs; sçavoir, le bonheur d'aimer Dieu en cette vie, & d'en jouir en l'autre: aimer notre Prochain comme nous-mêmes, c'est faire pour lui, ce que nous devons faire pour nous; c'est-à-dire, le porter autant qu'il est en nous, à aimer Dieu d'un amour parfait, pour le faire arriver au même but, où nous aspirons. L'aimer autrement, si c'est que du moins, on ne fasse rien qui le détourne, ou qui l'expose trop à se détourner de cette principale fin; mais qu'on se contente de lui faire éviter des maux temporels, ou de lui procurer des satisfactions innocentes; ce peut être une amitié d'une espèce, comme nous avons dit, fort inférieure: l'aider par une fausse compassion, ou par une affection encore plus fautive, à deshonorner & à perdre son ame, c'est ne le point aimer du tout.

Entre les effets de la charité envers le Prochain, les uns sont Negatifs, & les autres Positifs. Les Negatifs consistent à bannir les défauts contraires à la charité, desquels saint Paul fait mention dans sa première Epître aux Corinthiens; sçavoir, la colere, l'aigreur, les animositez, les ressentimens, les actions offensantes, les paroles desobligeantes, l'envie, l'orgueil, l'ambition, les soupçons défavantageux, les jugemens téméraires, les interpretations malignes des intentions de notre Prochain, une secrète & maligne joye sur la peine, & sur l'humiliation d'autrui; & enfin un attachement excessif à nos intérêts. Les effets Positifs ont pour objet le mal & le bien du Prochain; le mal, de quelque nature qu'il puisse être, pour l'en délivrer; le bien, pour le lui procurer. Si la charité ne peut le délivrer du mal, elle le console; & si elle ne peut le soulager, elle lui compatit; elle supporte ses défauts, lorsqu'elle ne peut y remédier; elle lui fait tout le bien, soit spirituel, soit temporel, qu'elle peut; & si elle ne peut le lui procurer, elle le lui souhaite.

Les raisons & les motifs qui nous doivent porter à aimer notre Prochain, de la manière que Dieu le demande, & que nous l'avons expliqué, sont: 1°. Parce qu'il est l'image de Dieu, ébauchée dans la création, destinée dès-là à être relevée infiniment plus par les traits de la grace; d'où il s'ensuit, que si nous aimons Dieu, nous devons aussi aimer cette vive image, qu'il a formée de ses propres mains, qu'il a destinée à l'aimer & à le connoître: 2°. Parce que notre Prochain a été racheté du Sang du Fils de Dieu: car c'est pour

Ce que c'est que d'aimer véritablement le Prochain comme soi-même.

Les effets de la charité due au Prochain.

Les raisons principales qui nous engagent à aimer le Prochain.

Lib. 10. Moral.

Eccli. c. 31.

Sur quel amour de nous-mêmes nous devons régler celui que nous devons au Prochain.

2. 2. qu. 25. art. 7.

L. 5. de Vit. Conf. c. 15.

lui que le Sauveur est mort, aussi-bien que pour nous. Si donc le Fils de Dieu l'a aimé jusqu'à cet excès, que de donner sa vie, & verser tout son sang pour lui; de quel amour ne devons-nous point l'aimer: puisque ce divin Redempteur nous ordonne de nous aimer les uns les autres, de la manière dont il nous a aimez lui-même? 3°. Parce qu'il est membre du corps mystique du Sauveur; savoir, de son Eglise. C'est la raison dont se fert particulièrement l'Apôtre: *Multi unum corpus sumus in Christo, singuli autem alter alterius membra*; & dans un autre endroit: *Pro se invicem sollicita sunt membra. Si quid patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra.*

Ad Rom.
12.
Ad Cor.
12.

Quelle doit être la perfection de l'amour que nous devons au Prochain.

Non seulement la nature & la qualité de l'amour que nous devons avoir pour notre Prochain, est comprise & exprimée, comme nous avons dit déjà, dans ces paroles du précepte: *Diliges proximum tuum sicut teipsum*; mais encore le degré de force, la grandeur, & la perfection, où ce même amour doit être porté, dans la notion que nous en avons donnée. Car puisque le Fils de Dieu veut que l'amour que nous devons avoir pour nous-mêmes, soit par ses conditions générales, & par le motif qui fait son essence, la règle, la mesure, & le modele de celui que nous devons à nos freres; il veut bien encore qu'il le soit à proportion, par sa vive ardeur, & par sa constance. Or il est constant en general, que l'amour que nous avons pour nous-mêmes, est de tous les autres amours qui nous peuvent lier à quelque personne ici-bas, le plus grand, le plus fort, le plus puissant, le plus agissant, & en quelque manière le plus indissoluble. Tel doit être, comme j'ai dit, à proportion, l'amour que Dieu exige de nous, à l'égard de notre Prochain. C'est pourquoi, il ne dit pas que nous l'aimerons comme un ami aime son ami; parce que cette amitié est sujette à se rompre: ni comme un frere aime son frere; parce que l'amour fraternel se change assez souvent en une haine mortelle: ni enfin comme un pere aime son fils, & un fils son pere; on ne voit que trop d'exemples de la haine & de l'inimitié, qui éteint tous les sentimens de l'amour le plus naturel: mais il veut que nous l'aimions comme nous nous aimons nous-mêmes; parce que tous les autres amours naturels cedent à celui-ci, qui est grand, durable, fort & étendu, profond & vaste tout à la fois.

Combien cette vertu est parfaite en elle-même.

Ad Colof.
13.

Que si nous voulons savoir combien, sans entrer dans tout ce détail, cette vertu est parfaite en elle-même, nous en devons juger par l'estime qu'en a marqué avoir le Fils de Dieu, en en faisant le fondement de sa loi, & comme le signe & le caractère par lequel on reconnoît ses vrais Disciples. Nous n'avons encore qu'à considerer avec saint Paul, qu'elle est le lien de la perfection: *Super omnia autem hac charitatem habete, quod est vinculum perfectionis.* Eh! c'est qu'en effet elle lie ensemble, contient & réunit une infinité de vertus, qu'on n'exerceroit pas sans elle; la patience & l'humilité dans les injures, la misericorde, &c. En sorte que non seulement, faute d'avoir en notre cœur la charité habituelle, de quoi nous sommes assurés dès que nous haïssons quelqu'un de nos freres, toutes nos autres vertus, quand nous paroîtrions encore en avoir d'éclatantes, perdent leur mérite, se dissipent, s'évanouissent: *Nihil mihi prodest*: mais encore que faute d'être atta-

chez aux exercices, que cette même charité nous inspire pour le Prochain, nous manquons en mille occasions, à ce que Dieu attend de nous. La charité fraternelle est d'une si grande étendue dans ses obligations & dans ses effets, qu'elle a de quoi occuper elle seule une infinité de vertus particulieres. Toutes les loix de la seconde Table sont de son ressort: & c'est pourquoi le même Apôtre, après en avoir fait le dénombrement, nous assure que toute la foule des préceptes est renfermée dans celui d'aimer le Prochain: *Et si quod est aliud mandatum, in hoc verbo insinuat: Diliges proximum tuum sicut teipsum. Dilectio proximi malum non operatur. Plenitudo ergo legis est dilectio.* Rien n'empêche même de dire, que la charité envers le Prochain est absolument le lien de toute perfection; puis qu'elle n'est pas seulement amour du Prochain, mais que, par l'effet du grand motif qui lui fert d'ame, elle est encore un veritable amour de Dieu; & qu'ainsi elle ne peut manquer de tout réunir: ces deux amours étant comme le centre, où toutes les loix tendent, & où toutes les vertus aboutissent.

Comme toute la perfection du Christianisme ne consiste presque que dans la charité, & qu'elle est la règle de tous nos devoirs; cette vertu par conséquent doit être la plus réglée de toutes les vertus chrétiennes: ainsi il n'y a rien qui lui soit si essentiel que l'ordre. Voici ce que les Theologiens ont unanimement décidé sur ce chapitre. 1°. Cet ordre se doit mesurer selon la proximité, ou l'éloignement, qu'ont les objets differens à l'égard du Principe souverain, qui doit être aimé sur toutes choses. Ainsi là où il s'agit des interêts de Dieu & de ceux du Prochain, il est évident que nous devons préférer Dieu au Prochain; puisque nous devons aimer Dieu plus que nous-mêmes, & par conséquent plus que tout le reste. Cependant comme Dieu même est intéressé dans les bons offices que nous pouvons rendre au Prochain, & qu'il y a des occasions, où il faut quitter Dieu pour servir ses freres; voici le temperament qu'y apporte saint Augustin: *L'obligation, dit-il, d'aimer Dieu, dans l'ordre du précepte, doit précéder l'obligation d'aimer le Prochain; mais Dieu veut souvent, que dans l'exécution, on lui préfère le Prochain.* C'est donc là le premier commandement d'aimer Dieu préférablement à tout; & vers quoi d'abord doit se porter notre intention, & ce qu'elle ne doit point cesser d'envisager. Et si Dieu veut cependant qu'on quitte son culte, ou plutôt qu'on le diffère, pour nous acquitter entre nous, des devoirs de la charité; ce n'est pas que l'on abandonne cet amour qu'on lui doit toujours préférablement à tout autre objet; mais c'est que les exercices des devoirs attachés à la charité fraternelle, & qui lui servent de matière, se trouvent alors presser davantage, & sont par là plus agréables, dans les circonstances, à ce Dieu puissant, le meilleur des Maîtres, que ceux qui le regardent plus directement. 2°. Après Dieu, nous nous devons plus aimer nous-mêmes, selon l'ame, que nous ne devons aimer le Prochain, sur quoi que ce soit; mais on peut & on doit préférer le bien spirituel du Prochain, à son propre bien temporel, & quelquefois même risquer jusques à sa propre vie, pour le salut de l'ame de son frere. Il faut consulter les Casuistes pour voir les occasions, & les circonstances où cela se peut.

L'ordre qui doit être dans la charité du Prochain.

Tract. 17. in Joann.

PARAGRAPHE CINQUIEME.

où cela se doit, & ce qu'il faut faire. Il faudroit pour décider ici ces matieres, les examiner plus à loisir. Quant aux occasions où il ne s'agit, entre nous & nos freres, que de simples interets temporels qui ne regardent qu'eux & nous; la charité est genereuse; elle n'aime point les disputes; elle prend beaucoup sur soi; dure pour nous, commode aux autres, & qui que toujours prudente, elle n'use pas en notre faveur de tout ce droit de preference, à quoi nous pourrions vouloir regarder: mais c'est en cela même qu'elle fait mieux voir sa prudence, puisqu'elle choisit pour nous, & nous fait preferer à de petits gains, le parti qui renferme une plus grande

utilité spirituelle. 3°. Dans la concurrence des besoins de différentes personnes, si tout le reste d'ailleurs se trouve pareil, la charité doit regler ses secours, selon la proximité du sang, ou de l'alliance, selon l'amitié, la patrie, & les diverses liaisons plus ou moins étroites, communes ou particulieres, qu'on peut avoir avec les personnes. Je dis si tout le reste est pareil; car plus communément on doit avoir égard aux plus grands besoins, aux plus gens de bien, aux personnes à qui nous avons le plus d'obligation, & à l'occasion desquelles nous voyons que Dieu fera plus glorifié par notre action.

PARAGRAPHE SIXIEME.

Les endroits choisis des Livres spirituels, & des Prédicateurs modernes.

L'étendue du commandement de la Charité.

LA Charité est un commandement si universel, que personne, sous quelque prétexte que ce soit, ne peut jamais en être dispensé. C'est la plénitude de la Loi, l'essence de notre Morale, le précis de l'Évangile, & pour m'expliquer avec Tertullien, l'abrégé de toute la Morale Chrétienne: de sorte qu'on peut dire avec le Prophete, que ce commandement a une étrange capacité, & une admirable étendue. C'est un arbre qui se divise en plusieurs branches; c'est toujours la même charité qui agit; c'est elle qui s'intéresse pour les uns, qui compare aux autres; qui s'abaisse pour ceux-ci, qui s'élève pour ceux-là; c'est elle qui est douce à plusieurs, sans se relâcher de ses droits; severe à quelques-uns, sans les regarder comme ses ennemis; bienfaisante à tous, comme une bonne & commune mere. *Monsieur Fromentieres, dans le Sermon sur le Sacre d'un Evêque.*

Qui aime Dieu, il faut que j'aime mes freres; soit parce que Dieu a fait pour eux une extension de ses droits, comme dit saint Chrysostome; soit parce que mon amour doit être une imitation de celui du Fils de Dieu, qui aimant son Pere nous a aussi aimés, comme dit saint Augustin. C'est un même flambeau, qui éclaire deux personnes dans une chambre; si je veux éteindre ce flambeau pour l'une, il faut que je l'éteigne aussi pour l'autre; parce qu'il les éclaire également tous les deux: *Hoc mandatum habemus, ut qui diligit Deum, diligit & fratrem suum.* C'est un même commandement, c'est un même amour; si j'aime Dieu, j'aime mon Prochain; si je n'aime pas mon Prochain, je n'aime pas Dieu, & je n'ai pas en moi cette divine charité, dont je dois être animé. *Mr. Joly.*

Il est souvent difficile d'aimer Dieu dans ses créatures.

D'où vient que l'Apôtre saint Jean dit, que celui qui n'aime pas son frere qu'il voit, ne sauroit aimer Dieu qu'il ne voit pas: *Qui non diligit fratrem suum, quem videt; Deum, quem non videt, quomodo potest diligere?* comme s'il étoit plus difficile d'aimer Dieu que son Prochain, & comme si la charité surnaturelle n'étoit pas, ou le principe, ou le modele de la charité fraternelle? Il semble que ce ne soit pas un grand effort à une ame éclairée d'en haut, d'aimer Dieu, & qu'elle ne le voye pas. Les charmes infinis qu'il y a dans cet objet invisible, les adorables perfections, qui sont dans cet Etre souverainement bon & souverainement aimable, cette beauté toujours ancienne, & toujours nouvelle, cette majesté couronnée des rayons de sa propre

essence, engagent, enlèvent, & surprennent une ame par tant d'endroits, que bien que ce soit une merveille de ce qu'elle brûle de ce feu divin, ce seroit un monstrueux prodige, dans la nature, & dans la grace, dit saint Bernard, de voir qu'elle n'en brûlât pas. Il n'en est pas ainsi, quand on est obligé d'aimer Dieu dans ses créatures: elles ont si peu de perfections, & ces perfections si rares, sont accompagnées de tant de défauts, que ces défauts donnent plus de mépris ou d'indifférence à un cœur, que les perfections ne lui inspirent d'attachement & d'amour. L'aimer dans les pauvres ou dans les malades, où nos yeux ne voyent que de pitoyables objets, où nos oreilles ne sont frappées que de cris & de plaintes, & de plus difficile? mais néanmoins qu'il est plus nécessaire? *Monsieur Fromentieres. Sermon de Notre-Dame des Anges.*

Si un homme qui n'auroit jamais vu le Louvre, voyant ce magnifique Palais, demandoit à qui est cette maison, on lui diroit: Ne savez-vous pas que c'est la maison du Roi? Veut-on dire par là, qu'il n'y a que le Roi qui y demeure? Point du tout; qu'y seroit-il tout seul? On veut dire que tous ceux qui y logent, ont un rapport tout particulier à la personne du Roi, comme ses Domestiques & ses Officiers. Ainsi vous demandez à qui appartient votre cœur? On vous répond: lisez sur le frontispice de ce petit palais, cette inscription en caracteres visibles: *Domini ego sum*: J'appartiens à Dieu, je suis tout à lui. Et n'y a-t-il que Dieu qui demeure, qui loge dans ce cœur? Les amis, les proches, les enfans n'y entrent-ils pas? Oui; mais rien n'y entre, & n'y loge; ou plutôt, rien n'a droit d'y demeurer, qui n'ait du rapport à Dieu. C'est la comparaison de saint François de Sales. *Le P. Texier, dans sa Dominicale.*

Il faut aimer le Prochain pour Dieu, & avec Dieu.

Demandez à sainte Elizabeth Duchesse de Turinge, & fille d'un Roi d'Hongrie, ce qu'elle trouve d'aimable dans une vieille lépreuse, dont elle veut prendre elle-même le soin? quel charme elle apperçoit dans un pauvre enfant, qu'il n'y a qu'elle qui puisse supporter? Ne me parlez pas de la force, vous répondra-t-elle: ne voyez-vous pas Jesus-Christ au travers de toutes ces playes, & de ce pitoyable appareil? Cette lépreuse me paroît toute éclatante d'une beauté divine; cet enfant est lavé dans le sang de mon Maître. Demandez encore à toutes ces personnes charitables, quels motifs d'amour, quels attraites elles trouvent dans ces pauvres inconnus, & dans ces misérables couverts d'ulceres? Elles vous répon-

Il faut regarder Jesus-Christ dans le Prochain pour le trouver aimable.

dront que vous ne les connoissez pas ; & qu'étant éclairées des lumières de la Foi, elles les voyent dignes du même amour, qu'elles doivent à Jésus-Christ. *Le même.*

Sur quoi est fondée la charité que nous devons au Prochain. I. *Joann.* 6. 3.

Matth. 15.

Commandement d'aimer Dieu comme nous-mêmes.

Combien ce commandement est raisonnable.

L'ordre qui doit être gardé dans la charité.

Ille animam suam pro nobis posuit ; & nos debemus pro fratribus animas ponere. O devoir du Christianisme, que tu es mal entendu ! Ceux-là en vérité n'ont pas compris ce devoir, qui, lorsqu'on les conjure de vouloir céder quelque chose de leur intérêt, de supporter la mauvaise humeur d'une personne avec qui nous sommes obligés de vivre, d'user de quelque condescendance envers quelqu'un, répondent d'un air fier & colére : Qui est cet homme, & pourquoi lui céderai-je ? pourquoi lui accorderai-je ce que vous me demandez ? Je veux qu'il sache que je ne lui dois rien. Hélas ! si cela est vrai, la parole de saint Jean est donc fautive, quand il dit : *Debemus* : nous devons. Vous avez raison de demander qui est cet homme ; car je vois bien que vous ne le connoissez pas. Demandez premièrement à la Foi Chrétienne que vous professez, qui il est. Elle vous dira que c'est un homme, tout odieux qu'il vous paroisse, que vous êtes obligé d'aimer, sous peine de votre damnation éternelle. Vous ne lui devez rien, dites-vous : & cette Foi dit, que si vous êtes Chrétien, vous lui devez amour pour haine, & bienfait pour ingratitude : *Bene facite iis qui oderunt vos.* Demandez à Jésus-Christ, qui il est : il vous dira que c'est un homme, qu'il a voulu rendre considérable, en lui cedant toutes les obligations immenses que vous lui avez. Si donc vous ne lui devez rien, comme vous dites, vous n'avez jamais rien dû, & vous ne devez rien encore à Jésus-Christ. *Le même.*

Rien ne nous marque mieux nos obligations à l'égard du Prochain, que le commandement de l'aimer comme nous-mêmes : cette règle retranche tout prétexte, toute dissimulation. Car dites-moi, est-il rien au monde qu'on aime de meilleure foi que soi-même ? L'amour propre nous persuade que nous sommes beaucoup meilleurs que nous ne sommes ; il nous aveugle, il nous cache nos propres défauts, il nous fait trouver grands les moindres maux que nous souffrons, nous rend tendres envers nous-mêmes, il demande jusqu'aux délices, &c. Voilà ce que nous sommes obligés de faire envers notre Prochain. *Le Pere de la Colombiere, dans ses Reflexions Chrétiennes.*

Que ce commandement d'un Dieu me paroît doux ! qu'il me paroît humain ! qu'il me paroît digne de la bonté & de la sagesse de Dieu ! Qu'il est raisonnable, que des hommes qui ont une même nature, une même Religion, un même Pere, qui sont obligés de vivre en société, qui sont tous comme compagnons de voyage, qui tendent au même terme par la même voye, qui doivent être éternellement ensemble dans le Ciel : qu'il est raisonnable, dis-je, qu'ils commencent à s'aimer dès ici-bas, & à se rendre mutuellement tous les offices, que chacun seroit bien-aisé qu'on lui rendit à lui-même ! *Le même.*

Il faut que tout le monde convienne que Dieu a établi un ordre constant & immuable dans ce qui regarde la charité : & quoi qu'il soit l'objet unique de notre amour, & qu'il doive en être la fin, comme il en est le principe ; cela n'empêche pas, qu'il n'y en ait de plus proches & de plus éloignés, qu'il nous

est permis d'aimer, & par lesquels il faut que nos affections & nos desirs passent comme par un milieu, pour remonter jusqu'à lui, en qualité de fin dernière. Car si nous aimions quelque chose hors de lui, que nous n'aimassions pas pour lui, nous l'aimerions avec dérèglement, comme dit saint Augustin. Ainsi c'est par rapport à ces divers objets, qu'il y a un ordre certain qui ne change point, selon lequel ils occupent dans nos cœurs des places différentes, & que les uns sont préférables aux autres ; ce qui fait la distinction & l'inégalité dans nos devoirs. Dieu est donc ce principal objet, & tient le premier rang dans la charité ; on ne parle point de ce que nous nous devons à nous-mêmes ; Nos peres viennent ensuite, puis nos freres, nos proches, & le reste. Ces obligations sont universelles ; rien ne les change & ne les détruit ; & jamais l'une ne préjudicie à l'autre. Cependant il arrive souvent que les exercices de ces devoirs, & les manieres de les accomplir, sont contraires & incompatibles : en sorte que l'assistance que nous voudrions rendre à nos freres est empêchée par celle que nos peres exigent de nous, & que le service de Dieu nous attachant à lui, nous retire de toutes les obligations extérieures. *L'Abbé de la Trappe, au second Tome des Devoirs Monastiques.*

La charité ne s'occupe pas seulement à empêcher le mal du Prochain ; mais encore à lui faire tout le bien possible. Car la charité, dit saint Paul, est bien-faisante ; elle nous engage à estimer, à honorer, & à aimer sincèrement notre Prochain ; à lui témoigner notre estime, en parlant obligeamment, & avantageusement de lui ; notre respect, en le traitant d'une maniere civile, & prévenante ; notre amour, en lui souhaitant toutes sortes de biens, en se réjouissant de ceux qu'il possède, en lui procurant ceux dont il a besoin, en lui rendant tous les bons offices qu'il peut souhaiter de nous. *Le Pere Népveu, dans ses Reflexions Chrétiennes.*

Une autre règle que Jésus-Christ nous donne, c'est d'aimer notre Prochain, comme nous voudrions qu'il nous aimât ; de le traiter de la même maniere que nous voudrions qu'il nous traitât. O la divine règle ! Elle parut si admirable & si raisonnable à un Prince payen, qu'il la crut une preuve convainquante de la sainteté, & de la vérité de notre Religion, qui l'enseignoit. Gardons cette règle, & nous serons justes, & saints. Nous n'avons qu'à prendre sur ce point la loi de notre amour propre : tout déréglé qu'il paroît, nous n'avons qu'à suivre ses mouvemens là-dessus pour nous régler ; tout injuste qu'il est, il nous fera rendre justice aux autres. Consultons donc notre propre cœur, & les mouvemens qu'il nous inspire pour nous-mêmes : demandons-nous souvent à nous-mêmes, quand nous avons à traiter avec le Prochain : voudrois-je qu'on en usât de cette maniere avec moi ? qu'on me traitât avec dureté, qu'on me parlât avec mépris, qu'on médit, ou qu'on raillât de moi avec malignité, qu'on me tournât en ridicule, qu'on relevât, ou qu'on exagérât mes fautes les plus legeres, qu'on empoisonnât malicieusement mes intentions les plus droites, qu'on jugeât mal de ma conduite sur les plus legeres apparences, qu'on ne supportât point mes défauts, qu'on n'eût nulle condescendance pour mes foiblesses, qu'on ne me ménageât sur

Les principaux devoirs de la charité.

Il faut aimer le Prochain comme nous voudrions qu'il nous aimât.

sur rien ? Ne voudrois-je pas qu'on eût avec moi une conduite toute contraire ? Pourquoi ne la pas avoir avec les autres ? *Le P. Neveu, dans le Livre intitulé, L'Esprit du Christianisme.*

Nous devons confider Dieu dans notre Prochain.

Tertullien dit que la Charité est le grand Sacrement de la Foi. Ce Pere veut dire par là, que comme dans les Sacremens, nous honorons Dieu sous des figures viles d'elles-mêmes & méprisables; ainsi à peu près dans la charité, nous devons l'aimer en des personnes rebutantes d'elles-mêmes, & haïssables. . . Si vous me demandez donc pourquoi j'exige de vous de l'amour pour une personne, où vous ne voyez que des sujets d'averfion; je vous répons, qu'en cette personne est contenu le grand Sacrement de notre Morale, dont cette personne n'est que l'écorce, sous laquelle la foi nous apprend que Dieu a voulu se cacher. *Pere d'Orleans. Sermon de l'Amour du Prochain.*

Cet homme, dites-vous, qu'on veut que j'aime, est un homme qui n'a rien d'aimable. Quand cela seroit, n'est-ce pas assez que Dieu vous declare qu'il l'aime, pour vous obliger à l'aimer ? Mais comment pouvez-vous penser qu'une personne n'ait rien d'aimable, que Dieu aime si tendrement ? Peut-il aimer sans raison ? Dieu peut-il aimer autrement qu'avec une raison infinie ? O la grande raison d'aimer ceux qui ne vous paroissent pas aimables, même contre toute raison ! *Le même.*

C'est dans la charité du Prochain que consiste la perfection.

La charité du Prochain est le haut point de la perfection. Car puisque la perfection consiste dans l'amour de Dieu, & que l'amour de Dieu n'est parfait que quand il s'étend au Prochain; il est évident que la perfection renferme l'amour du prochain, & que, sans cet amour du prochain, il n'est point de perfection. Ainsi Dieu voulant nous donner un modele de perfection dans les Fideles de l'Eglise naissante, ne fait presque mention d'aucune autre de leurs vertus, que de cette mutuelle union, qui les faisoit vivre en si grande concorde, qu'on pouvoit dire qu'ils n'avoient qu'un cœur & qu'une ame : *Cor unum, & anima una.* Il ne parle que de cette charité ardente qui rendoit tous leurs biens communs, qui obligeoit les riches à vendre leurs biens, afin qu'il n'y eût point de pauvres. *Le même.*

Act. 4.

Le Christianisme ne peut subsister sans la charité.

Le vrai Christianisme ne peut subsister avec aucune de ces choses qui détruisent l'amour du Prochain ; ni avec les averfions, ni avec les duretez, ni avec les mépris des autres ; non pas même avec les froideurs, ni avec les indifférences. En vain vous avez quitté le monde avec ses commerces & ses assemblées, si dans le réduit que vous vous faites, vous ne laissez pas d'y entretenir & des averfions qui paroissent, & des jaloufies qui éclatent, & des partis qui scandalisent. En vain vous aurez renoncé aux plaisirs, si attaché à vos intérêts, vous êtes du nombre de ceux qui n'ont nul égard aux intérêts d'autrui. En vain vous pleurez de devotion, dans la ferveur de vos prieres, si vous êtes de ceux, dont l'impatience, la bizarrerie, la mauvaise humeur, ne laissent jamais un moment de vraie joye à leurs domestiques. *Le même.*

Les défauts qui sont contraires à la charité.

Si nous étions animez de cet esprit de charité, nous ne serions point si médisans dans nos entretiens, si piquans dans nos raileries, si méprisans dans nos manieres, si critiques dans nos jugemens, si aigres dans nos paroles; nous ne nous ferions point un plaisir malin de trouver le ridicule de l'un, d'irriter la colere de l'autre, de brusquer ceux

qui nous déplaisent. . . compatissant aux foibles d'autrui, & supportant, comme l'ordonne saint Paul, les défauts les uns des autres, pour accomplir la loi de Dieu, nous scaurions éviter ce qui déplaît, nous ménagerions les humeurs, nous aurions égard aux delicatesses, nous choyeriions les endroits sensibles; bien loin de vouloir apprendre ce que nous ne savons pas, nous tâcherions d'oublier ce que nous savons; bien loin de deviner ce qui n'est point, nous fermerions les yeux à ce qui est; loin d'empoisonner ce qui est innocent, nous adoucirions ce qui est envenimé; & au lieu de rendre incurable, par les plaintes & par les éclats, ce qui se pourroit guerir par la patience & par la dissimulation, nous ferions de notre patience, & de notre dissimulation, un préservatif contre la haine, & contre les maux qui la suivent. *Le même, dans le Sermon des Inimitiez.*

La Charité doit être sensible & compatissante, pour être véritable. Job se glorifioit que la compassion étoit née avec lui, & croissoit avec lui dès son enfance. Soit que ce fût la bonté de son naturel; soit que ce fût un présentiment de ses miseres à venir; plus il voyoit de malheureux, & plus son cœur s'attendrissoit sur les malheurs. Dieu nous commande par son Prophete, la misericorde, & les compassions. Il suppose que nous avons plusieurs especes de tendresses, & plusieurs cœurs pour le prochain; soit pour assister les necessiteux, soit pour soutenir ceux qui pourroient le devenir; soit pour consoler les affligés, soit pour secourir les infirmes. Car la charité, dit saint Augustin, est susceptible de toutes sortes de passions: pour les disgraces, & les souffrances d'autrui, elle a ses troubles & ses inquiétudes; pour les dangers qu'elle devoit, elle a ses apprehensions & ses craintes; pour les miseres qu'elle connoît, elle a ses chagrins & ses tristesses; & comme la grace de Dieu a plusieurs formes pour guerir nos foibles, & nos infirmités spirituelles, la charité de Dieu a différentes misericordes pour compatir à toutes les peines, & à toutes les afflictions temporelles. *Mr. Flechier, dans le Sermon pour l'Ouverture des Etats de Languedoc.*

Cette Charité tient le second rang dans les loix divines, & même, est proprement un second amour de Dieu, hors de Dieu; & bien qu'elle ne semble pas si noble que l'autre, on peut dire en quelque façon, qu'elle a quelque chose de plus surprenant, & de plus merveilleux. Car quoi que l'Apôtre saint Jean nous dise que celui qui n'aime pas son frere qu'il voit devant ses yeux, à peine pourroit-il aimer Dieu qu'il ne voit point; ce n'est pas ce me semble un grand effort d'aimer & d'honorer Dieu, quand on le considere en lui-même. De cette sorte on y trouve toutes les beautez sans aucun défaut, on n'y voit que splendeur & que majesté; & tant s'en faut que ce soit une merveille de brûler alors de ce feu divin, qu'un cœur sans amour à la vûe de cet objet, seroit un plus grand prodige qu'un homme sans cœur. Mais d'aimer Dieu en ses créatures, qui sont si peu aimables, & où le peu de beauté qui s'y rencontre est accompagné de tant de défauts; de l'aimer en ceux, qui d'eux-mêmes, ne sont dignes que de haine & de mépris; de l'aimer & de le servir dans les pauvres ou dans les malades, où nos yeux ne voyent que miseres, & que corruption; mais de l'aimer dans les pecheurs, où ses beautez divines se trouvent sinon souillées, au moins accompagnées de ce qu'il y

Eloge de la charité envers le Prochain.

a de plus horrible dans l'enfer; c'est sans doute le miracle & le chef-d'œuvre de l'amour. Or c'est là que notre volonté, s'attachant malgré toutes ses repugnances à des objets si désagréables & si difformes, semble pratiquer souverainement le précepte qui nous commande d'aimer notre Prochain, & même nos ennemis. Cependant c'est ce que fait cette vertu qu'on appelle charité; au même temps qu'elle prête des ailes à l'homme pour voler jusques dans le sein de Dieu, afin de s'unir à lui, au même temps elle le charge d'un poids qui l'abaisse, & le fait retomber vers la terre. Cette Reine des vertus, qui venant dans le cœur humain, l'ennoblit, & lui donne droit à des couronnes immortelles, l'assujettit, & l'asservit au moindre des hommes, & en le faisant ami du Créateur, elle le rend serviteur des créatures. *Mr. Abert, Abbé de Cerisy, dans la Vie du Cardinal de Berulle, l. 3. c. 9.*

Les extrêmes qui font à éviter dans l'amour du Prochain.

Quand c'est la passion, l'inclination, ou l'intérêt plutôt que la raison & que la grace, qui nous portent à aimer les personnes, & quand on leur fait plus de bien, que le devoir & nos forces ne le permettent; il est aisé de voir que c'est une extrémité où ne va jamais la véritable charité, qui ne sauroit aimer que selon Dieu. Mais aussi quand on ferme son cœur à tout le monde, qu'on fait le Philosophe indifférent, qui n'aime que soi-même; ou bien que, si l'on veut affectionner quelque personne, c'est en dédaignant les autres, comme indignes de notre affection: quand on ne veut point se laisser toucher à un sentiment si raisonnable & si nécessaire; qu'on querelle tous ceux dont on se sent tant soit peu importuné, ou incommode; qu'on veut que tous les autres endurent de nous, sans être obligés de les souffrir; qu'on fait profession d'être desobligeant, qu'on est regardé sur le pied d'un homme, qui ne sait ce que c'est que de faire plaisir; qu'on flate plutôt ses amis, qu'on ne leur témoigne de franchise; qu'on envie ceux qui sont heureux, qu'on méprise les misérables, qu'on conçoit trop légèrement de l'aversion des personnes: il n'est pas difficile de juger que l'amour du Prochain ne produit point ces actes. *P. Haineufve, dans le livre de l'Ordre. Discours 20.*

L'exemple de S. Jean le Disciple bien-aimé.

Le bien-aimé Disciple qui ne respiroit que l'amour divin, & qui ne parloit d'autre chose: aimez-vous, mes chers enfans, disoit-il en mourant à ses Disciples, après le leur avoir tant dit de fois durant sa vie; ent' aimez-vous, parce que c'est le commandement de notre cher Maître. En effet c'est ce commandement d'amour, que J. C. appelloit particulièrement son commandement, quand il affuroit qu'il étoit venu sur la terre tout exprès, pour apporter ce nouveau commandement. *Le même.*

La Charité ne nous oblige point d'étouffer les sentimens de la nature.

Quand on dit qu'il ne faut aimer son Prochain que par des motifs surnaturels, ce n'est pas à dire qu'il faille étouffer les sentimens de la nature, pour se laisser conduire aux inspirations de la grace; & que pour devenir spirituel, il faille se rendre insensible. La raison veut bien que nous ayons de la tendresse pour nos freres, & pour nos proches; de la reconnaissance pour nos bienfaiteurs, & de l'inclination pour nos amis; la grace ne s'y oppose point: mais on entend que ces tendresses & ces inclinations naturelles soient toujours assujetties aux maximes de la raison, & aux mouvemens de la grace; qu'on soit plus attaché, dans l'affection de ses proches, à la loi de Dieu, qui a fait les

degrez de parenté, qu'à la chair & au sang; & que dans les amitez de nos intimes, nous pensions plutôt à notre devoir, qu'à notre inclination... C'est en ce sens que parloit le Fils de Dieu, quand il disoit qu'il falloit haïr son pere, sa mere, ses freres, & ses sœurs, & toutes les personnes qui nous doivent être agréables. Car il n'entend pas que nous renoncions à de si justes sentimens de la nature; mais seulement que nous ne leur accordions rien contre la loi de Dieu, & que nous en retranchions l'excès. *Le même.*

Si le Fils de Dieu s'est fait homme, dit S. Bernard, c'est afin que nous puissions aimer Dieu & le Prochain tout ensemble, en aimant sa Personne incarnée; & afin que nous étant accoutumés à aimer cet Homme, que nous devons adorer, nous n'eussions point de peine d'aimer, en sa considération, tous les autres hommes. Et ne savez-vous pas bien l'amour que vous lui devez, & tous les biens dont vous lui êtes obligés? Quelque méconnoissant que vous puissiez être, vous ne sauriez nier une dette si juste. Eh bien, il a cédé son droit à tous ceux qui demandent de vous quelque témoignage d'amour, & quelque faveur; car pour lui il n'en a que faire. Il vous a fait signifier qu'il vous tiendrait quitte de l'obligation que vous lui avez, pourvu que vous secourussiez ce nécessaire qu'il vous a envoyé: il vous a témoigné que vous étiez aussi assuré de mettre l'argent que vous lui devez entre les mains de ce pauvre, qu'entre les siennes; que toutes les assistances, & tous les traitemens que vous feriez à cet affligé, ce seroit tout de même que si vous les aviez fait à sa propre personne, & qu'il demeurerait même votre obligé, si vous vous acquittiez de cette obligation; qu'il deviendrait votre debiteur, au lieu qu'il est votre créancier, si vous lui payiez cette dette; qu'il vous la rendrait même en cette vie, avec une usure si excessive, qu'elle iroit à cent pour un; qu'il vous en recompenserait dans l'autre, par des récompenses éternelles. *Le même.*

On diroit que ce commandement qui nous a été fait d'aimer notre Prochain, a comme suivi l'ordre des temps, qu'il a eu son commencement, son progrès, & sa plénitude: son commencement, dans la loi naturelle; son progrès, dans la loi écrite; sa plénitude, dans la loi de grace. Dieu y a de tout temps engagé les hommes; mais il ne les y a pas toujours engagé par les mêmes motifs, ni porté à un même degré de perfection. Il en a jeté les fondemens dans la loi de nature: car pouvant nous faire naître de plusieurs hommes, il nous a fait sortir d'un seul, pour nous obliger à garder l'union entre nous, en nous rappelant à l'unité... Dans la loi écrite, ces devoirs d'une charité reciproque ont encore eu plus d'étendue... Mais qu'est-ce que J. C. dans la loi de grace, n'a pas fait, pour donner à cet amour toute l'étendue, & toute la perfection qu'il pouvoit avoir? Car non seulement il a confirmé ce qu'il avoit déjà trouvé établi; il y a ajouté de nouveaux motifs, & de puissantes considérations, en nous ordonnant d'aimer notre Prochain, comme cet Homme-Dieu nous a lui-même aimez. *Tiré du Dictionnaire Moral, au premier Discours sur l'Amour du Prochain.*

Trouvez-moi une Morale mieux méditée, conduite avec plus de sagesse, & plus avantageuse que celle-là, au bien de la société. Car quand on oblige mon Prochain à m'aimer, à me secourir, & à me donner son cœur; on m'oblige

Le Fils de Dieu veut que nous donnions au Prochain l'amour que nous lui devons à lui-même.

Le commandement d'aimer le Prochain a eu sa perfection dans la loi de grace. *D. Chrysost. Homil. 24. in I. ad Cor.*

L'utilité de ce précepte & de cette morale toute celeste.

m'oblige en même temps à m'acquitter envers lui des mêmes devoirs : les engagements sont reciproques ; & si l'en faut pas davantage pour lier une société douce & éternelle. Ce commandement est le boulevard des Etats, le principe de la tranquillité, & du repos public : & si le précepte de l'amour du Prochain étoit observé dans toutes ses circonstances, il n'y auroit ni vol, ni meurtre, ni adultere ; la paix & la concord regneroit par tout ; mon Prochain respecteroit mes intérêts, comme ses intérêts propres, & s'attacheroit à me servir, comme je m'attacherois à l'obliger. Par là, je ne me mettrois nullement en peine des disgrâces de la fortune, & ne craindrois point d'infortunes ; la même charité me mettant à couvert de tous ces malheurs, je trouverois dans les autres le même cœur de frere que j'aurois pour eux. Mais, ô tyrannie & injustice du cœur humain ! pleins de l'amour de nous-mêmes, nous voudrions que tout le monde nous aimât, nous honorât, nous servit ; & nous refusions à nos freres ces mêmes offices de charité ! Nous voulons bien prendre dans le commandement de l'amour, tout ce qui nous est avantageux ; & nous refusons le même privilege à notre Prochain ! Quoi de plus injuste ? *Le même. Second Discours.*

Quand il s'agit d'intérêt temporel, la loi qui me commande d'aimer mon Prochain, ne me commande pas de lui ceder absolument mes droits ; je puis raisonnablement les poursuivre, & quelquefois même, ce seroit un péché de ne le pas faire. Mais si par mes poursuites, qui ne me serviroient qu'à le ruiner, je connois qu'il sera réduit à la mendicité ; en ce cas, il est de la charité chrétienne, que je sois dur en quelque maniere à moi-même, afin de pouvoir lui être utile ; & la justice veut qu'en de si fâcheuses extrémités, je sacrifie mon droit, à l'amour que je dois avoir pour lui. Ce n'est pas assez ; je dis qu'il est de l'ordre de la charité chrétienne de préférer en de certains cas, les intérêts spirituels de notre Prochain à nos intérêts temporels. . . Comme notre intérêt spirituel, & l'affaire de notre salut doivent être préférés à tout autre intérêt, & à toute autre affaire ; sans quoi, bien loin de nous aimer, nous nous haïrions : Ce grand & ce juste amour de nous-mêmes, doit être le modèle de celui que nous devons à notre Prochain ; puis que nous sommes obligés de l'aimer comme nous-mêmes : & par conséquent s'il arrive que nous ne puissions ménager ses intérêts spirituels, qu'en abandonnant nos intérêts temporels ; comme ce qui est temporel, est d'un ordre inférieur à ce qui est spirituel, la charité veut que nous cedions l'un pour l'autre. Tel est, adorable Sauveur, l'exemple que vous nous en avez donné ; & telle la conséquence que votre Disciple bien-aimé veut que nous tirions de cet exemple. *Le même.*

Il est vrai qu'il y en a que nous aimons comme nous-mêmes : mais notre amour pour eux, est souvent pire que notre haine ; parce que nous les aimons avec déreglement. Tel est l'amour qu'un pere a pour un fils, qu'il place dans un poste, dont son incapacité devoit l'exclure, ou bien dans une condition à laquelle il n'étoit point appelé. C'est cet amour, que la plupart des hommes ont les uns pour les autres ; ouvrage de la cupidité, lien formé par la chair & le sang, & par les intérêts reciproques de l'avarice, du plaisir, ou de la débauche ! Or ce qui fait que nous ne nous ap-

percevons pas du tort que nous faisons à notre Prochain, en l'aimant de cette maniere ; c'est que nous nous aimons ainsi, & que nous voulons être aimez de même. Pour remédier à ce desordre, il faut remonter au principe, & apprendre comment nous devons l'aimer : c'est-à-dire, qu'il faut préférer son salut à toutes choses, comme nous devons sacrifier pour le nôtre, tout ce que nous avons de plus cher. *L'Abbe de Mommereh. Homelie pour le 17. Dimanche d'après la Pentecôte.*

Qui de nous peut se vanter d'observer comme il faut, le précepte de la charité ? Tout ce qu'on fait (dit S. Augustin) a pour principe la charité, ou la cupidité : or si nous considérons toutes nos actions dans leur principe, nous verrions que la cupidité en est presque toujours le mobile ; & qu'ainsi tant de bonnes œuvres, qui nous rendent témoignage que nous aimons le Prochain, aumônes distribuées, malades assistés, prisonniers visités, services importans rendus, en sont souvent des marques bien équivoques ; parce qu'elles peuvent avoir pour motif, l'hypocrisie, l'amour propre, la vanité. Ne considérons donc pas tant nos actions en elles-mêmes, que le principe qui nous les fait faire ; & nous trouverons sans doute, que l'on s'abuse le plus souvent. *Le même.*

Il faut sans doute prendre garde à la maniere dont on pratique la charité (envers son frere,) de peur de l'offenser ou de lui nuire en voulant l'obliger. Car tirer une personne d'une mauvaise affaire en le querellant, ou le rançant trop aigrement de sa conduite ; c'est mêler trop d'amertume dans un plaisir, pour le rendre agréable : remédier aux besoins secrets d'un égal, en prenant ensuite trop d'autorité sur lui ; c'est le servir mal, que d'en vouloir faire son inférieur : soulager un pauvre en insultant à sa misere ; c'est empoisonner son cœur, en même temps que l'on nourrit son corps : aller trop doucement à des maux qui demandent de la force & de la vigueur ; c'est manier trop mollement une playe qui demande le fer & le feu : aller trop rudement à des maux qui demandent de la douceur ; c'est couper au lieu de saigner. Toutes ces circonstances montrent, que s'il y en a beaucoup qui ont de la charité pour le Prochain, & qui s'appliquent à lui rendre service, il y en a peu qui s'en puissent bien acquitter. *Tris d'un Auteur anonyme.*

C'étoit une erreur fort commune parmi les Juifs, de borner l'amour du Prochain, au seul amour de leurs proches, ou des seules personnes de leur nation, & d'en exclure tous les autres. Ils convenoient à la verité que la loi divine leur imposoit l'obligation d'aimer leurs freres, comme eux-mêmes ; mais, par corruption, ou par une fautive interpretation de la loi, ils resserroient ce Prochain en d'étroites bornes. Ils étoient cette qualité à tous ceux qu'ils croyoient avoir quelque sujet de ne pas aimer ; & par une rupture visible de la charité, l'union qu'ils avoient avec les gens de leur pays, leur étoit un sujet de division avec tous les autres peuples du monde. C'est pour cela, que le Fils de Dieu, voulant détromper un Docteur de la loi, d'une prévention si injuste, lui fait entendre que tous les hommes, sans exception, & sans reserve, sont ce Prochain qu'il faut aimer ; qu'il ne faut point faire de difference de l'ami & de l'ennemi, du compatriote & de l'étranger, du fidele & de l'infidele, du pau-

Il faut bien examiner le motif qui nous porte à rendre service au Prochain.

Ce qu'il faut observer, c'est de rendre service au Prochain.

L'amour du Prochain doit s'étendre à tous les hommes.

En quoi nous devons préférer les intérêts du Prochain aux nôtres.

On aime souvent le Prochain avec déreglement.

vre & du riche ; mais que la vraie charité ne peut être resserrée dans aucunes bornes ; & que sans avoir égard, ni à la distance des lieux, ni à la différence de la Religion, ni à la contrariété des humeurs, elle doit embrasser généralement tous les hommes ; *Nullum hominem excipit, qui præcipit ut diligas proximum : omnis homo omni homini proximus est ; nec est cogitanda longinquitas generis, ubi est natura communis.* *Mr. de la Font, dans les Entretiens Eccl. pour le douzième Dimanche après la Pentecôte.*

L'amour que nous devons au Prochain doit être effectif.

Vous êtes obligés en qualité de Chrétiens, d'aimer votre Prochain comme vous-mêmes ; vous n'en doutez pas : mais ce que vous devez bien comprendre, c'est que quand le Fils de Dieu nous commande d'aimer nos frères, il ne se contente pas d'un amour stérile, qu'on se flatte vainement de tenir renfermé dans le cœur ; mais il veut que ce soit un amour effectif, qui paroisse au dehors, & qui produise du fruit. Celui qui croit n'être au monde que pour lui, qui n'a soin que de lui-même, qui ne rend point service au Prochain, quand il le peut, n'accomplit point le précepte qui nous oblige d'aimer nos frères... Ceux qui sont inutiles au Prochain, ou qui ne s'appliquent point à le secourir, sont semblables au Prêtre, & au Levite, dont il est parlé dans l'Evangile : ils passèrent sans se mettre en peine de secourir cet homme, lequel étant tombé entre les mains des voleurs, avoit été dépouillé, couvert de playes, & laissé à demi-mort. Mais les hommes charitables, qui toujours émus d'une sainte compassion pour leurs frères, se font une joye d'être utiles au Prochain, sont semblables au Samaritain... J. C. nous propose lui-même cet excellent modèle, en disant, que si nous voulons témoigner que nous aimons nos frères, nous devons faire comme ce Samaritain : *Vade, & tu fac similiter.* C'est-à-dire, si, quand votre frère est dans la misère, vous passez sans le soulager, comme le Prêtre, & le Levite, vous n'accomplissez point le précepte de l'amour du Prochain. Pour satisfaire à cette loi, il faut secourir notre Prochain dans ses besoins, il faut que notre amour soit effectif ; & nous devons être convaincus, que nous ne vivons dans ce monde, que pour nous rendre service les uns aux autres. *Mr. Lambert, dans les Discours sur la Vie Ecclesiastique. Sixième Discours.*

Sur le même sujet.

Il en est de l'amour du Prochain, comme de l'amour que nous devons à Dieu. *Tout homme qui dit, Seigneur, Seigneur ; c'est-à-dire, tout homme qui dit qu'il aime Dieu, n'entrera pas dans le Royaume du Ciel ; il faut des œuvres, & des preuves de cet amour : celui-là entrera seulement dans le Royaume du Ciel, qui fait la volonté de mon Père.* J'en dis de même de la charité du Prochain. Il ne suffit pas de dire qu'on aime son Prochain ; il faut des œuvres, & des preuves de cet amour : & comme en qualité de Chrétiens, vous êtes indispensablement obligés d'aimer votre Prochain, il est constant que vous ne l'aimez, que quand vous êtes dans une sincère disposition de lui rendre tous les services dont vous êtes capables. *Le même.*

La Charité est une dette dont on ne s'acquiesce jamais.

L'amour du Prochain, selon saint Paul, est une dette, dont on ne s'acquiesce pas comme des autres, qu'on ne doit plus, lorsqu'on les a une fois payées. Quoi que vous fassiez pour vos frères, vous leur devez toujours : & voilà pourquoi saint Paul prononce, que nous demeurons toujours redevables de l'amour,

que nous sommes obligés d'avoir les uns pour les autres. Plus nous rendons d'amour & de charité, plus nous en devons, dit saint Augustin. Celui, dit saint Fulgence, qui ne croit pas toujours devoir la charité à son Prochain, ne doit pas se réjouir, comme s'il étoit quitte de cette dette, mais se pleurer soi-même, comme étant sans charité. Ne croyons donc pas faire grâce à nos frères, lorsque nous leur donnons des preuves de notre amour : souvenons-nous que c'est une dette, que nous ne pouvons nous dispenser de payer. Nous sommes redevables à nos frères, à cause de la liaison qui est entre eux & nous : nous sommes membres d'un même corps ; si la charité n'est point dans notre cœur, nous renonçons à cette union ; & n'étant plus unis avec nos frères, nous n'avons plus Jésus-Christ pour Chef. *Le même.*

Il n'est pas besoin de vous représenter ici ce que le Sauveur a fait & souffert, pour marquer l'amour qu'il portoit aux hommes ; à quel état injurieux à sa grandeur & à sa gloire, il s'est abaissé ; combien il a essuyé de fatigues pendant sa vie, combien enduré d'opprobres & de tourmens en sa mort, pour les affranchir de l'esclavage du démon. De si illustres témoignages de son amour envers les hommes, ne sont-ce pas des motifs assez puissans, pour nous porter à les aimer, sans nous rebuter de tous leurs défauts ? & saint Jean n'a-t-il pas eu raison de tirer cette conséquence ; que si Dieu a aimé les hommes avec tant d'excès, nous devons nous aimer de même les uns les autres ? *Si sic Deus dilexit nos, & nos debemus alterutrum diligere...* Craignez-vous donc désormais de souffrir quelque légère incommodité pour rendre service à vos frères, dans leurs besoins, après avoir vu ce que le Fils de Dieu a fait pour eux ? *Monsieur de la Font, Prône pour le douzième Dimanche d'après la Pentecôte.*

Motif d'aimer le Prochain, pris de l'amour que Dieu a eu pour tous.

Si l'esprit du Christianisme consiste dans la charité, avouons que dans le sein même de l'Eglise, on voit fort peu de cet esprit, fort peu de cette charité qui soit universelle. A-t-on jamais vu tant de haines, d'animosités, d'envies, de jalousies, de divisions, d'inimitiés immortelles dans les familles ; tant de froideur & d'indifférence parmi les proches ; si peu d'union parmi les Citoyens d'une même Ville, ou les Membres d'une même Communauté ? Diroit-on que les Chrétiens de ce temps, soient les successeurs de ces premiers Fideles, qui, selon saint Luc, n'avoient qu'un cœur & qu'une ame ; dont la charité, au rapport de Tertullien, étoit si visible & si éclatante, que les Payens les reconnoissoient, & les discernent des autres, par cette marque ; en se disant les uns aux autres : voyez comme ils s'entraiment, se secourent, & se rendent tous les devoirs d'une parfaite charité ! *Videte quomodo se diligant !* Mais n'auroit-on pas plutôt sujet de dire que les Fideles ne se regardent plus entr'eux comme frères, & que nous sommes arrivés à ces derniers & malheureux temps, prédits par le Sauveur du monde, où les hommes devotent se haïr les uns les autres, & vivre en des guerres, des divisions, & des aigreurs continuelles, par une extinction entière de l'esprit primitif du Christianisme. *Le même.*

La vraie charité, est, selon saint Paul, pure & désintéressée ; elle n'a point, dans l'amour qu'elle porte au Prochain, de vûe,

La véritable charité doit être désintéressée.

1. Joan. c. 3.

Le peu de charité qu'il y a aujourd'hui parmi les Chrétiens.

ni de prétention de ce qui peut lui être utile, ou avantageux : *Non querit qua sua sunt.* Elle n'est point telle que Dieu demande, si elle n'est dégagée de tout motif de propre intérêt ; si elle prétend, dans le bien qu'elle souhaite, ou qu'elle procure au Prochain, d'autre récompense, que le plaisir de l'avoir fait. Quand vous vous aimez, dit saint Augustin, vous aimez-vous pour l'amour d'autrui ? n'est-ce pas pour vous ? C'est ainsi que vous devez aimer le Prochain ; il ne faut point l'aimer par un principe d'intérêt, pour les services qu'il vous rend, pour le bien que vous espérez en recevoir. Si vous l'aimez pour son bien, vous ne l'aimez point comme il faut : vous n'aimez que vous-mêmes ; c'est à vous uniquement que vous rapportez l'amour que vous témoignez au Prochain. Selon cette règle, (ne dissimulons point ce qu'on ne voit que trop) que sont-ee de bonne foi, que toutes les amitiés du monde, qu'un commerce ou d'intérêt, ou de politique ; qu'un trafic fordidé de services que l'on se rend, dans l'espérance d'en recevoir de semblables, ou de plus grands ? Le cœur n'entre point en tout ce commerce. Un tel amour qui refere tout à sa propre utilité, ou à son plaisir, a-t-il quelque caractère, le moindre trait de cette charité singulière, désintéressée, que le Fils de Dieu est venu établir en terre parmi les hommes ? L'amour même que la plupart ont pour leurs proches, n'est qu'un amour fondé sur la chair, & sur le sang, & ne tient rien de cet amour de charité, que Dieu nous commande. *Le même.*

Matth. 25. Dieu cede à notre Prochain une partie des droits qu'il a sur nous.

Quando fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis. Comme le Fils de Dieu a transporté à notre Prochain les droits qu'il a à notre amour, & à nos services ; S. Jean infere de l'amour qu'il a eue pour nous, l'obligation que nous avons d'aimer notre Prochain, comme étant cessionnaire des droits de Dieu. Lorsqu'un créancier cede à un autre la somme que vous lui devez, il vous met dans l'obligation de la payer, à celui auquel il a fait cette cession, comme à lui-même. Comment cela ? C'est que ce cessionnaire represente la personne de votre premier créancier ; il est entré en tous ses droits, il est subrogé à sa place. Vous sçavez les droits infinis, que le Fils de Dieu a sur vous ; que vous lui êtes redevables de tout ce que vous avez, de tout ce que vous êtes, pour vous avoir créé par sa puissance, & racheté par son amour. Mais comme il ne peut recevoir les effets de notre reconnoissance, il en a fait transport à nos freres ; il veut que nous acquitions en leurs personnes, les dettes dont nous lui sommes redevables. *Le même.*

On peut pour suivre son droit en Justice, & faire la guerre, sans violer la Charité.

La charité n'empêche point qu'on ne soutienne son droit dans un procès, & que l'on ne puisse combattre pour l'Etat, dans une guerre légitime : car la charité n'est point contraire à la justice ; l'on peut même haïr les vices, en aimant les personnes vicieuses ; & il se peut faire, que les effets extérieurs soient des marques d'une haine apparente, tandis que le vrai amour regne dans le cœur. C'est cette haine parfaite, que David avoit conquë, quand il disoit : *Perfecto odio oderam illos* ; & c'est celle que Jesus-Christ nous ordonne. Si vous n'aimez le Prochain, dit saint Augustin, vous haïriez votre ame ; & si vous haïssez le pecheur, votre haine retomberoit sur vous-même. *Le Pere Doz en-*

Psal. 138.

ne, dans le livre de la Morale de Jesus-Christ. On voit éclater les prémices de cet Esprit dans les Actes des Apôtres, qui est l'histoire de l'établissement du Christianisme. Car, comme dit l'Historien, les Chrétiens vivoient alors dans une union, comme s'ils n'eussent tous eu, qu'un même cœur, & qu'une même ame. La propriété des biens, qui partage d'ordinaire les esprits, n'étoit pas un obstacle à cette union ; parce que leurs biens étoient en commun. On apportoit aux pieds des Apôtres les revenus, les possessions, les contrats, & toutes les richesses qu'on possédoit en particulier. Ce détachement de toutes choses, ne seroit qu'à affermir davantage leur union : ils n'avoient qu'un même esprit ; parce qu'ils n'avoient qu'un même intérêt. *Le P. Rapin, dans le livre intitulé, l'Esprit du Christianisme.*

La Charité des premiers Chrétiens.

Les Payens disoient, en parlant des Fideles, ils sont officieux, ils sont charitables, ils sont bien-faisans : ils sont donc Chrétiens ; car leur créance, leur morale, leur évangile, est d'aimer son Prochain, & de faire du bien à tout le monde. On crut cette nouvelle Religion véritable, parce qu'elle enseignoit d'aimer son Prochain ; on se faisoit Chrétien, en voyant l'union, dans laquelle vivoient les Chrétiens. Leur douceur, leur bonté ; leur affabilité, leur moderation, leur inclination à faire plaisir, persuadoit bien mieux que tous les miracles, la doctrine, qui faisoit profession d'une vertu si bien-faisante : & la Foi fit de plus grands progrès, par l'opinion que concurent les peuples de la sainteté de celui, qui étoit l'auteur d'une loi si pure ; selon la priere que le Sauveur fit à son Pere, parlant des Fideles : Afin, disoit-il, qu'ils soient unis en nous, & que le monde touché de cette union, croye que c'est vous, mon Pere, qui m'avez envoyé. *Le même.*

Continuation du même sujet.

Cet esprit d'union & de charité éclata dans une terrible peste, qui suivit une grande guerre civile, qui pensa ruiner la ville d'Alexandrie, sous l'Empereur Gallienus, & dont Eusebe de Cesarée parle dans son histoire. Cette peste défolia cette grande ville, auparavant si florissante. On y voyoit, dit Eusebe, les Chrétiens s'attacher auprès de ceux qui mourroient, & s'exposer courageusement à la mort, en les exhortant à faire le sacrifice de leur vie, dans la soumission de leur cœur ; & après avoir recueilli avec plaisir les derniers soupirs des mourans, on les voyoit laver, baiser, ensevelir leurs corps ; pendant que, parmi les Payens, le voisin devenoit suspect à son voisin, l'ami se défioit de son ami, les proches étoient délaissés dans l'extrémité, par leurs proches ; le pere abandonnoit le fils, & les meres les plus tendres, faisoient jeter par les fenêtres les corps de leurs propres enfans. Les Chrétiens qui moururent dans les devoirs d'une si fervente charité, attirerent tellement la veneration des peuples, que l'Eglise d'Alexandrie les mit au nombre des Martyrs. *Le même.*

Occasion remarquable qu'eurent autrefois les Chrétiens d'exercer la Charité.

La Charité est sincere. Aimons, dit saint Jean, mais témoignons notre amour par des effets, & non pas par des paroles. Le caractère de l'amour humain ne consiste qu'en complimens, en civilités, en offres de services, en protestations d'amitié, en fausses confidences, en complaisances forcées, en vaines paroles, en promesses trompeuses, & en tous ces autres déguisemens, qui sont le comice le plus ordinaire de la vie du monde. Mais

Combien l'amour envers le Prochain doit être sincere.

la charité chrétienne ne se contrefait point, elle ne dit que ce qu'elle pense, elle ne pense que ce qu'elle sent, & elle ne sent que ce qu'elle veut exécuter. Ses paroles ne démentent jamais ses actions, & ses actions sont toujours conformes à ses sentimens; parce qu'elle est essentiellement sincere, & qu'elle n'a pas d'autres voyes pour s'expliquer, que les œuvres: *Charitas de corde puro... & fide non ficta. Le même P. Rapin.*

v. ad Tim. c. 1.
La vraie Charité ne regarde que Dieu dans le bien qu'elle fait au Prochain.

La vraie charité ne regarde que Dieu, & ne pense purement qu'à lui plaire. Ainsi elle n'agit jamais par ces vûes basses & terrestres, d'intérêt & de vanité, qui font agir les hommes... Toute son application en faisant le bien, est de se couvrir, pour ne pas paroître. Si elle fait l'aumône, elle la cache dans le sein du pauvre, comme dit l'écriture; elle tire le voile sur son bienfait, pour en dérober la connoissance; & elle se la déroberoit volontiers à elle-même, s'il lui étoit possible, pour ne la confier qu'à son silence, & à sa modestie. Le plaisir qu'elle a de faire du bien lui tient lieu d'une plus grande récompense, que tous les applaudissemens des hommes. Comme elle n'agit que pour Dieu, elle ne veut que lui pour témoin; il est le seul motif des bonnes œuvres qu'elle fait: & c'est assez qu'il le sçache, pour en être la récompense. *Le même.*

La Charité doit être juste & équitable.

L'esprit d'équité est le principal caractère d'un Chrétien charitable; & de toutes les vertus, la Justice est celle qui lui est d'un plus grand usage; parce qu'elle lui sert à tenir toujours la balance égale, entre lui & son Prochain. Son emploi ordinaire, est de secourir, de défendre, & de servir ses freres; mais il le fait avec tant d'affection, de zele, qu'il n'y a point d'homme qui s'aime tant lui-même, en un sens, que le vrai Chrétien aime son Prochain. Car l'intérêt de son Prochain lui est plus cher que son intérêt, & sa propre gloire le touche moins que la gloire de ses freres. Il compte leur avantage parmi les siens; il fait sa joye de leurs plaisirs; & par une complaisance sans égale, il se transforme en leur humeur, & il prend quelquefois jusqu'à leur esprit. Il est cet homme universel, qui, comme S. Paul, est tout à tous. Il est la consolation de l'affligé, l'appui du foible, le secours du nécessaire, l'azile des persecutez, le conseil de tous ceux qui en sont dépourvûs; enfin il n'y a point de foiblesse, à laquelle il ne compatisse, ni de miseres, dont ses entrailles ne soient émûes. *Le même.*

La Charité du Prochain est la vertu la plus nécessaire, & de plus d'usage.

Il n'y a point de vertu dans le Christianisme, d'un usage plus universel que la charité: on trouve par tout occasion de la pratiquer, parce qu'on trouve par tout des miseres; & l'excès des miseres, auxquelles l'homme est sujet, est d'une si vaste étendue, qu'on peut dire, qu'il est de toutes les conditions. Ainsi l'on peut exercer la charité envers les riches & les pauvres, envers les heureux & les malheureux, envers les sçavans & les ignorans, envers les superbes & les humbles, envers les vivans & les morts. On peut pratiquer cette vertu, en public & en particulier; dans le domestique & au dehors, à la cour & au desert: & de toutes les conditions, la plus souhaitable au Chrétien, est celle où il a le moyen d'exercer la charité; comme le plus avantageux de tous les talens, est celui qui est le plus utile au Prochain. *Le même.*

La charité ne doit pas être indiscrete; car

l'indiscretion renverse l'ordre dans lequel la charité doit être pratiquée. C'est par l'indiscretion, que se font tous ces contre-temps qui déreglent cette vertu. C'est ce qui fait souvent, qu'après des médisances publiques, on fait des reparations d'honneur plus à craindre que les médisances mêmes, & qui ne servent le plus souvent, qu'à r'ouvrir la playe qu'on prétend fermer. C'est par là qu'on veut secourir les autres, lorsqu'on n'est plus en état d'être secourable; comme le mauvais riche, qui fait le charitable après sa mort, pour le salut de ses freres, qu'il voudroit avertir de leurs desordres, lui qui n'avoit jamais pratiqué la charité pendant la vie. C'est par ce renversement de raison, qu'on fait des aumônes, & qu'on ne paye pas ses dettes; qu'on visite les prisons, & qu'on abandonne son domestique; qu'on fait dans son testament des legs les plus chrétiens du monde en mourant, & qu'on ôte la paix & l'union à sa famille; qu'on refuse à un véritable pauvre, de quoi le tirer de la misere; & qu'on donne sans discretion à un vagabond, de quoi l'entretenir dans sa saineantise, &c. *Le même Pere Rapin.*

La Charité doit être discrete.

Il faut éviter un esprit d'empire & de domination, qui se glisse assez ordinairement dans les exercices de charité. On est volontiers de toutes les bonnes œuvres, pourvu qu'on en ait la conduite, & la direction; on entre dans tous les desseins & dans toutes les entreprises de charité, par la douceur qu'on y trouve à regler les choses, avec quelque autorité; & par le plaisir qu'il y a d'exercer ce petit empire, qui s'exerce dans la connoissance des besoins du Prochain, & dans la distribution des secours qu'on y apporte: on se trouve regulierement aux assemblées, comme à des occasions favorables de se produire; & l'on donne son bien à de nouveaux établissemens, pour y regner. C'est par ce même esprit qu'on entre avec chaleur dans toutes sortes d'affaires; qu'on a de l'empressement pour s'y rendre nécessaire; qu'on aime la negociation, pour chercher des temperamens dans les accommodemens & dans les arbitrages; qu'on se mêle charitablement de tout; qu'on a l'esprit assez fertile en expediens, pour être du conseil de tout le monde; & qu'on donne ses avis si liberalement sur la conduite de tout le genre humain. C'est le caractère de la charité de ce temps: elle veut être la maîtresse, & ordonner de tout. C'est par ce même esprit qu'on n'a du zele, que pour les bonnes œuvres dont on est l'auteur; qu'on ne veut soutenir que le bien qu'on fait; & qu'il se trouve des gens qui ne peuvent souffrir qu'on protège la vertu, que par leurs vûes, par leurs lumières, & par leur methode. On condamne le reste, quelque bon qu'il soit; on n'y prend pas même d'intérêt, parce qu'on n'y a point de part. *Le même.*

La Charité, selon l'Apôtre, n'est point ambitieuse.

Le plus grand de tous les obstacles de la charité, est cet esprit du monde, si opposé à l'Esprit de Jesus-Christ; cette prudence de la chair, & cette sagesse mondaine qui enseigne tant de maximes abominables; de détruire par des moyens pleins d'artifices, la reputation de son Prochain, & le décrediter dans l'opinion de ceux qui l'estiment; de violer les droits les plus saints, & de tout renverser pour parvenir à ce qu'on prétend. C'est par ce même esprit qu'on apprend aux enfans de qualité que la vengeance est la vertu de la noblesse, & que c'est une lâcheté que de pardon-

Obstacles de la Charité.

ner. Les haines, les envies, les jaloufies, les intrigues de débauches & d'ambition, les grands intérêts, les grandes paffions, qui font les effets ordinaires de cet efprit, regnent fi fort dans le grand monde, qu'il ne peut y avoir aucune étincelle de charité. Car celui, dit l'Apôtre, qui veut devenir ami du monde, devient ennemi de Dieu. *Le même P. Rapin.*

Le moyen d'acquiescer la Charité.

La voye sûre & même infailible, pour acquiescer cette vertu, c'est de s'accoutumer peu à peu à en pratiquer les œuvres : car en vifant le prifonnier, en confolant l'affligé, en fecourant le neceffiteux, en inftruifant l'ignorant ; qui font des actions qu'on peut faire tous les jours, & qu'on doit même faire dès qu'on eft Chrétien ; on devient infenfiblement charitable, & l'on acquiesce cette fageffe celefte, qui eft le partage des humbles, & qui, fans étude, & fans raifonnement, répand dans le cœur cette onction interieure de l'efprit de Dieu, qui apprend à aimer fon Prochain. *Le même.*

Combien la Charité eft refroidie parmi les Chrétiens.

Si l'efprit du Chriftianifme n'eft autre chofe que l'efprit de la Charité, comme il paroît par ce que nous avons dit ; voyons fi nous fommes charitables, pour juger fi nous fommes Chrétiens : car la loi de la charité, eft la loi du Teftament Nouveau, écrite au fond de nos cœurs, par l'impreffion du Saint Efprit. De forte qu'il feroit étrange que des Chrétiens, inftruits dans une école d'union, forinez fur les mêmes maximes, rachetez d'un même fang, nourris du même pain, qui ont une même foi, une même efferance, & qui doivent un jour être réunis dans la même gloire, n'euffent pas le même efprit, & ne s'aimaffent point ! Mais après tout, qu'en eft-il ? A-t-on de la charité les uns pour les autres ? l'intérêt, l'ambition, le dérèglement general des mœurs du fiécle, n'ont-ils pas répandu par tout, l'efprit de divifion ? Et quel jugement doit-on faire du Chriftianifme dans ces derniers temps, où les animofitez, les jaloufies, les procès, les querelles, les envies, les médifances, les murmures, les injuftices, les vengeances, regnent avec tant de chaleur ? A-t-on jamais vu tant de divifions dans les familles, tant de feparations dans les mariages, tant de froideur & d'indifférence parmi les proches ? On n'a pas de charité pour ceux qu'on connoît : comment en auroit-on pour ceux qu'on ne connoît pas ? On n'aime pas les proches : comment aimer ceux qui ne le font pas ? On a de la dureté pour fes domeftiques ; peut-on avoir de la tendrefle pour les étrangers ? Sommes-nous Chrétiens avec des mœurs fi languiffantes ? Ces derniers temps, où les hommes fe doivent haïr les uns les autres, où la charité des Fideles doit fi fort fe refroidir ; ces temps, dis-je, prophétifez par Notre-Seigneur, font-ils déjà venus ? *Le même.*

Le bonheur des villes, où regneroit la Charité.

Si les Prédicateurs pouvoient perfuader aux Chrétiens cette loi de la charité, ils renouvelleroient toutes les villes, ils en banniroient tous les vices, ils rétabliroient toutes les vertus. Dieu ! qu'ils auroient de joye d'avoir fi heureufement rempli leur miffion ! Il n'y auroit plus d'avarice, plus de dureté de cœur pour les miferes des pauvres, plus de vexation, ni d'oppreffion ; plus de fcandale, ni d'envie ; plus de haine, ni de vengeance. Ces villes renouvelées & reformées feroient une image de la celefte Jerufalem, où regnent la paix & l'union, parce qu'il y a une charité parfaite entre fes habitans. *Le P. Texier.*

Tome I.

Sermon pour le troifiéme Dimanche de Carême.

Le Difciple bien-aimé nous declare, que s'il y a un feul intérêt qui ne foit pas facrifé pour l'amour du Prochain, la charité qu'on a pour lui n'eft pas une veritable charité. Quel eft le plus grand intérêt que l'on puiffe avoir dans le monde ? C'eft la vie. Or nous ne pouvons pas témoigner une plus grande charité à notre Prochain, que de donner pour lui notre vie, comme nous dit le même Difciple : *Majorem hac charitatem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* Et c'eft en cela, dit cet Apôtre, que la charité, que le Fils de Dieu a eu pour les hommes, a été grande ; puisqu'il a donné fa vie pour eux : *In hoc cognoscimus charitatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit.* Cela étant, dit encore ce même Apôtre, nous ne devons pas faire de difficulté, à l'exemple du Sauveur du monde, de donner notre vie pour l'amour de nos freres : *Et nos debemus pro fratribus animas ponere.* Peut-on parler plus nettement ? *Le P. Bourdaloue, dans les Sermons imprimés, sous son nom.*

Nous devons sacrifier nos plus grands intérêts à la Charité du Prochain.

Joan. 15.

1. Joan. 3.

Ibidem.

Il y a certaines occafions, où l'on eft obligé d'exposer fa vie pour le falut du Prochain ; comme dit faint Cyprien, dans le Traité qu'il a fait, de la Mortalité, qui de fon temps moissonnoit tous les hommes dans la ville de Carthage. Que fait, dit-il, cette maladie ? Elle examine la charité des hommes : *Pestis illa explorat animas & voluntates singulorum.* Elle fait voir ce que les freres doivent à leurs freres, ce que les peres doivent à leurs enfans, ce que les enfans doivent à leurs peres, en un mot ce que les hommes fe doivent les uns aux autres ; c'eft-à-dire, des fecours & des affiftances reciproques de charité. Et parce que nos freres font dans le danger, parce qu'il s'agit de les affifter dans leur extrême neceffité ; quoi qu'il y ait du danger pour nous, nous fommes obligez de nous y exposer. *Le même.*

On doit témoigner la Charité qu'on a pour le Prochain, dans les occafions qui fe prefentent de le fecourir.

Est-il permis de pourfuivre mon droit en juftice ; & cet amour de mon Prochain m'oblige-t-il de lui sacrifier mes intérêts en cette occafion ? Inftruifez-vous (Messieurs) de vos devoirs. Voici une des plus importantes queftions que l'on puiffe traiter. Oûi, il vous eft permis, quand cette juftice s'accorde avec la charité. Car quand cette charité fera alterée, ce fera une chofe injufte ; parce qu'en vous procurant un bien temporel, elle vous fera perdre le fouverain bien. Or cela arrive dans mille circonftances, où la confervation de fon droit & celle de la charité font incompatibles ; comme quand dans nos procès, nous n'avons d'autre deffein, que de confumer notre partie en frais, ce qui arrive tous les jours : car alors quelque bon droit que nous ayons, cette juftice devient non feulement injufte, mais barbare & cruelle. Ces deux vertus font en fécond lieu incompatibles, du côté de nous-mêmes, fi après l'expérience de notre naturel, nous favons que nous ne pouvons pourfuivre un procès, fans que la paffion s'y mêle, fans que le mépris, l'animofité, la haine, & les calomnies y entrent ; car alors la charité nous doit être plus precieufe que tous les biens de la terre. Ainfi condamner tous les procès, c'eft être ignorant ; comme les approuver tous, c'eft être prévaricateur : mais toujours il eft constant que l'ufage en eft tres-dangereux pour la charité. *Le même.*

Si c'est contre la Charité de plaider & d'entreprendre des procès.

La Charité doit être défintéressée. à l'exemple de celle des premiers Chrétiens.

La première chose que fit le Saint Esprit, pour établir entre les Fideles une parfaite union de cœurs & d'affections, fut de les dépouiller de tout intérêt propre, & de leur ôter l'amour vicieux des biens temporels. Ce défintéressement fut comme les prémices de cet esprit de charité, qui regna depuis entre eux. Nous lisons que dès qu'ils eurent reçu la Foi, & qu'ils eurent été divinement regenerés par le Baptême, ils furent tellement renouvellez, selon l'esprit, qu'ils n'étoient plus les mêmes; ils se trouverent si fort unis d'affection, qu'ils se regardoient tous comme freres, en se nommant ainsi, vivant véritablement en freres, & n'ayant rien de propre. Leurs maisons, leurs terres, leurs heritages, leurs revenus, leur étoient communs; afin, dit saint Augustin, que ceux qui n'avoient entre eux qu'un même esprit de religion, n'eussent aussi qu'une même maniere de vivre; & que toutes choses fussent communes à ceux qui n'avoient qu'une même foi, & à qui Jesus-Christ étoit toutes choses. Ils s'assistoient les uns les autres; parce que l'alliance qui est fondée en l'amour de Jesus-Christ, est plus forte que celle du sang, & unit plus étroitement les cœurs & les esprits. *Essais de Sermons, pour le Mercredi de la quatrième semaine de Carême.*

Quelques défauts qu'ait notre Prochain, Dieu l'aime, & nous commande de l'aimer.

Faites un portrait de votre Prochain, aussi defavantageux qu'il vous plaira, employez à peindre son esprit, toutes les plus noires couleurs: dites, si vous voulez, que c'est une ame lâche, perfide, ambitieuse, intéressée; qu'il est violent & brutal; qu'il n'a ni esprit, ni conduite, ni honneur, ni religion. Tel qu'il est, Dieu le souffre, il lui fait du bien, il l'aime, & il vous ordonne de l'aimer. Mais il me persecute, direz-vous, il me maltraite, il me hait à mort! Nonobstant tout cela, Dieu l'aime; & tout ce que Dieu aime, mérite infiniment d'être aimé. D'autant plus que cet homme en use avec Dieu, comme il fait avec vous; qu'il l'offense, qu'il le deshonne, qu'il le trahit; & que pour tout cela, il ne laisse pas d'en être aimé... Quel seroit notre cœur, & notre délicatesse, si nous trouvions indigne de notre amour, ce que notre Dieu trouve aimable? *Le P. de la Colombiere. Tome 4. Sermon de la Charité Chrétienne.*

Le motif de la Charité du Prochain est universel: & comment.

Le motif de la charité chrétienne que nous devons au Prochain, est universel; c'est-à-dire qu'il s'étend sur tous les hommes, comme le motif de la Foi s'étend également à tous les articles de notre créance: & comme pour perdre la Foi, il suffit de douter d'un seul point de la Religion; aussi, pour perdre la charité, il suffit qu'un homme soit banni de notre cœur. Si vous aimez toute la terre, à la réserve d'une seule personne, il faut que vous ayez une raison d'aimer les autres, que vous ne trouvez pas en celui-ci. Cette raison est une raison naturelle; car si elle étoit surnaturelle & divine, elle s'étendrait encore à celui que vous n'aimez pas; & par conséquent Dieu n'étant pas le motif qui vous fait aimer, ce n'est rien moins qu'une charité chrétienne. *Le même.*

Comme les premiers Chrétiens étoient unis ensemble par les liens d'une e-

Dans les premiers siècles de l'Eglise, quoi que les Fideles donnassent des exemples de toutes sortes de vertus, ils se signaloient néanmoins particulièrement, par l'union qui étoit entre eux. En effet, Tertullien rapporte, que c'étoit ce que les Payens remarquoient davan-

tage en eux, & ce qu'ils admiroient aussi davantage: *Videte*, disoient-ils, *videte*, *ut se invicem diligant*, & *alter pro altero mori sim parati*! Voyez, je vous prie, comme ces Chrétiens s'entraiment, comme ils sont prompts à se rendre toutes sortes de services, & à s'entre-pardonner les petits déplaissirs qu'ils peuvent s'être causez mutuellement! *Videte ut se invicem diligant*! N'admirez-vous point cette douce facilité à se relâcher de leurs intérêts; à s'entre-ceder les honneurs qu'ils pourroient exiger avec justice? Ne droit-on pas que ce n'est qu'une famille, qu'ils n'ont tous qu'un cœur & qu'une ame? Qu'il y a d'apparence, qu'une Religion, qui unit si parfaitement des hommes si differens d'âge, de qualité, de profession, est une Religion sainte!... Mais hélas! ne pourroit-on point dire, des Chrétiens d'aujourd'hui, dans un sens tout opposé: *Videte ut se invicem diligant*! Voyez quelle charité regne parmi ces Chrétiens, & comment ils ont conservé l'Esprit de Jesus-Christ! Quelles traces en reste-t-il maintenant? *Videte ut se invicem diligant*! Voyez comme ils se déchirent par leurs médisances, comme ils travaillent à se détruire, à se ruiner mutuellement! Voyez comme ils tâchent de se surprendre, de se décrier les uns les autres; comme ils se chicanent, comme ils s'entre-ravissent & le bien & l'honneur! Voilà comme ils sont aujourd'hui le scandale des Infideles, dont ils faisoient autrefois l'admiration. *Le même.*

La charité oblige quelquefois d'être severe envers le Prochain. Tel doit être celle d'un Supérieur, à l'égard de ceux qui lui sont soumis, quand cela est nécessaire pour les corriger de leurs défauts, & pour procurer leur salut. Mais comme les hommes renversent ordinairement l'ordre des choses; il arrive que nous réservons toute la severité pour nos freres, & toute l'indulgence pour nous. Nous ne voulons leur faire grace en rien, & nous voulons nous pardonner tout. Au lieu que l'ordre de la charité chrétienne veut que nous pratiquions la rigueur & la severité envers nous-mêmes, par la penitence & la mortification la plus austere; (car selon la maxime de l'Evangile, c'est alors que nous nous aimons d'un véritable amour): tout au contraire la charité étant benigne, comme parle l'Apôtre; elle ordonne que nous ayons toute l'indulgence possible pour le Prochain, pourvu qu'elle ne dégénere point en une lâche condescendance, qui fomente ses desordres. Or voici l'abus que l'on fait de cette maxime. Nous ne manquons jamais de trouver quelque adoucissement aux loix severes de l'Evangile, quand elles combattent nos intérêts: & nous rejettons toutes ses explications favorables, dans ce qui regarde l'intérêt du Prochain. Nous avons pour les autres, la rigueur que Dieu veut que nous ayons pour nous; & nous avons pour nous, la douceur que Dieu nous ordonne pour autrui. *Essais de Sermons, pour le dix-septième Dimanche après la Pentecôte.*

Le Fils de Dieu declare que c'est principalement par la fidelité que nous aurons à observer le commandement de la charité, qu'on reconnoitra que nous avons son esprit, & que nous sommes ses Disciples; c'est-à-dire de véritables Chrétiens. Comme s'il vouloit dire, ainsi que remarque saint Augustin, que ce ne seroit, ni au pouvoir de chasser les demons, de ressusciter les morts, & de faire tou-

troite Charité.

La Charité demande de la severité envers nous-mêmes, & que nous usions d'indulgence envers les autres.

La Charité est la marque qui distingue les Disciples de J. C.

tes sortes de miracles, ni au don des langues, ni au don de Prophetie, qu'on reconnoitroit ses Disciples; parce que d'autres qui ne seroient pas les veritables Disciples, auroient les memes avantages: mais bien à la charité qu'ils auroient les uns pour les autres. Et en effet, le Sauveur declare lui-même qu'au jour du Jugement, plusieurs lui diront: Seigneur, n'avons-nous pas prophetisé, chassé les demons, & fait plusieurs miracles en votre Nom? auxquels il dira qu'il ne les connoit point pour être des siens. Et pourquoi ne les connoit-il point? Parce qu'ils ne seront point marquez au caractère qui distingue les siens, sçavoir la Charité. *Le P. Nèpveu, Livre intitulé, l'Esprit du Christianisme. Traité de la Charité.*

L'affection naturelle n'est pas l'amour que Dieu demande de nous, & qui fait la Charité chrétienne.

L'affection naturelle est la premiere, & tout ensemble la plus ordinaire des illusions qui se glissent dans l'esprit de charité. On aime son Prochain, il est vrai; mais on ne l'aime que pour les qualitez qui le rendent aimable; on ne le regarde que par l'endroit le plus agréable, & par où il plaît le plus. C'est l'esprit, c'est la qualité, c'est l'humeur, c'est le naturel, qu'on y considère; & plus on est tendre à toutes ces considerations de la chair & du sang, plus on est insensible à toutes celles de la vertu & de la grace. On croit que c'est aimer son Prochain comme il faut, & que c'est vivre charitablement avec tout le monde, que de ne rien dire de fâcheux à personne, d'avoir de grands égards, & de grands ménagemens pour les interêts de chacun en particulier; de faire à tout le monde des honnêtetés fort generales, par des démonstrations exterieures d'amitié, qui dans le fond ne signifient rien. C'est prophane le nom de la charité, que de le donner à des actions, qui ne sont que les mouvemens d'une inclination souvent corrompue, & les effets d'une habitude toute pure de suivre son humeur. *Le P. Rapin, dans le liv. de l'Esprit du Christianisme.*

Le Fils de Dieu veut que tous les Chrétiens se regardent comme freres, & enfans du même Pere.

Nous devons regarder tous les Chrétiens, de quelque pays & de quelque condition qu'ils soient; comme nos égaux & comme nos freres; sçachant qu'ils viennent tous d'une même tige; qu'ils sont divinement regenerés par le Sang de Jesus-Christ; dans le Baptême; qu'ils ont avec nous un même Pere, qui est Dieu; qu'ils attendent un même heritage. Voilà quelle a été l'intention du Fils de Dieu quand il nous a appellés au Christianisme, afin de faire regner dans nos cœurs la charité & la dilection mutuelle: il a rendu les hommes tous égaux entre eux, en voulant que tous disent également à Dieu: *Notre Pere*. Aussi est-ce le sentiment commun de tous les Peres de l'Eglise, que Dieu a voulu par là étouffer les inimicitiez, reprimer l'orgueil, exterminer l'envie, & introduire la charité dans nos cœurs. Or cette égalité, que le Fils de Dieu a voulu établir entre les fideles, est fondée sur l'union, qu'ils doivent avoir entre eux, en ce qu'ils composent tous ensemble le Corps de Jesus-Christ. C'est ce que l'Apôtre nous apprend par ces paroles: *Vous êtes tous Enfans de Dieu, par la Foi en Jesus-CHRIST. Il n'y a plus maintenant ni de Juifs, ni de Gentils, ni d'esclaves, ni de libres: vous n'êtes tous qu'un en Jesus-CHRIST.* C'est-à-dire: de quelque condition que nous soyons selon le monde, nous, qui avons été baptisés en Jesus-Christ, pauvres ou riches, grands ou petits, nobles ou roturiers, esclaves ou libres, maîtres ou serviteurs, nous sommes tous égaux en qualité d'enfans de Dieu, &

Tome I.

nous devons tous nous aimer, comme freres. *Dom Barthelemi Carranza. Traité de l'Oraison Dominicale.*

Pour avoir cette charité patiente à souffrir les défauts du Prochain, combien de victoires ne faut-il pas remporter sur son naturel, sur son humeur, sur ses passions! que ne faut-il pas endurer? A combien de bizarreries & de caprices, de la part de ceux avec qui l'on vit; à combien de manieres importunes, fâcheuses, choquantes, ne faut-il pas s'accommoder? Quelles aversions & quelles antipathies naturelles ne faut-il pas surmonter? Pour avoir cette charité, en combien de choses ne faut-il pas se contraindre? Par exemple, en combien de rencontres ne faut-il pas par charité se taire, quand on voudroit parler; acquiescer, quand on seroit tenté de résister; excuser, quand on auroit envie de contrôler; aimer mieux paroître dans l'entretien, moins agréable & moins spirituel, que d'offenser & de railler? De combien de prétensions justes ne faut-il point se relâcher? En combien de sujets & de conjonctures, où il seroit aisé de l'emporter, ne faut-il pas, pour le bien de la paix, plier & céder? *Le Pere Bourdaloue, dans ses veritables Sermons. Second Avent. Sermon sur la Severité Evangelique.*

La Charité doit supporter les défauts du Prochain.

Aimer son Prochain, c'est (Messieurs) une loi necessaire que l'humanité seule a gravée au fond de nos ames, & que le Créateur n'a fait qu'extraire, pour parler ainsi, du centre de nos cœurs, pour en faire aux hommes un précepte exterieur & sensible: *Diliges proximum tuum*, dit Dieu; vous aimerez votre Prochain. C'est un principe que personne ne contredit: le Scythe, le Barbare, le Juif, le Gentil, sont sur cela d'accord avec le Chrétien. L'obligation donc de s'aimer, de s'aider mutuellement, quand on vit en société, est une obligation de raison, & d'instinct, où la Religion n'a point de part. Cependant il est incontestable que le Christianisme a perfectionné la nature, au sujet de la charité, dit saint Augustin: car, ne nous y trompons pas, que les Payens ont les uns pour les autres, & la charité qui doit regner parmi les Fideles. S'en tenir précisément aux termes, que la nature a prescrits en general à tous les hommes, au sujet de l'amitié, c'est trop peu pour des Disciples de Jesus-Christ: aimer par inclination naturelle, réserver son amitié, & ses services à ceux que la sympathie, ou que le hazard de la naissance nous ont assortis, ce n'est pas assez pour des Chrétiens: *Nonne & inimici hoc faciunt?* des Payens n'en font-ils pas autant? Si donc je n'avois aujourd'hui à parler qu'à la raison seule, je me contenterois de réveiller les sentimens d'humanité dans vos cœurs: aimez, dirois-je, celui que le sang vous a uni, que le sort a renfermé dans une même ville; c'est un parent; c'est un allié, c'est un concitoyen; tous ces motifs humains suffiroient sans doute à la raison. Mais aujourd'hui je prens bien une autre route; c'est à la foi que je veux parler, au sujet de l'union mutuelle qui doit être entre nous: ce n'est plus la loi de l'humanité que j'examine; c'est le précepte de la charité chrétienne. *Sermon manuscrit du P. Carou.*

Il y a grande différence entre l'amitié humaine, & la Charité Chrétienne.

Matth. 5.

Ma charité, pour imiter celle de Dieu, qui doit être son modele, doit être universelle & s'étendre sur tous les hommes; comme le soin de Dieu, s'étend sur tout ce qu'il a créé. En

Notre charité envers les hommes doit être universelle.

effet, Dieu comme Créateur manque-t-il aux besoins d'aucune de ses créatures? Le champ du mécréant, n'est-il pas arrosé, comme celui du fidele attaché à son service? Le Conservateur de l'Univers ne répand-il pas les dons de la nature, sur les justes comme sur les injustes? *Qui pluit super justos, & super injustos.* Telle doit être la charité chrétienne: justes, injustes, elle doit embrasser tout. Justes, *super justos*: Je ne répandrai plus sur eux le venin de la censure; la vertu sera mon plus ordinaire attrait, pour fixer toutes mes liaisons, & pour former tous mes attachemens. *Super injustos*: Les moins parfaits ne seront pas exclus de ma charité; je ne refuserai pas mon amitié même aux plus vicieux; j'épargnerai les plus coupables, je ne me déchaînerai point contre eux; je ne chercherai point le soulagement de mon cœur, dans l'injuste comparaison que je ferai de mes vertus avec leurs vices. Que si je suis obligé de fuir la compagnie des moins vertueux, je me souviendrai en même temps, que je suis obligé de les aimer, de ne leur refuser pas les secours de la charité chrétienne. Ce sont deux préceptes qui ne se contraient point. Si je ne suis point chargé par mon emploi de la conversion des pecheurs, j'éviterai le commerce des moins reglez, par précaution pour mon salut; mais je ne conserverai point contre eux un zele amer, qui les desesperé; mais je les aiderai de mes prieres & de mes exemples, je les soulagerai de mon eredit, & de mes vœux auprès de Dieu. *Le même.*

L'Apôtre nous fournit un puissant motif pour aimer nos freres: voici comme il parle au nom de Jesus-Christ: *Commendat charitatem suam Deus in nobis: quoniam cum adhuc peccatores essemus... Christus pro nobis mortuus est.* Le Seigneur nous recommande la charité envers nos freres; mais par quel motif veut-il que nous les aimions? C'est parce que Jesus-Christ est mort pour eux: *Quoniam Christus pro nobis mortuus est.* Or vous concevez assez à quoi nous engage ce motif si interessant: si nous devons aimer nos freres, parce que Jesus-Christ est mort pour eux; nous devons les aimer tous, parce que Jesus-Christ est mort pour tous. Je le vois ce frere tout couvert du Sang de son Dieu: contre ce motif, quelle desunion, quelle inimitié pourra tenir? Mais c'est un malheureux, dont j'ai reçu cent mauvais traitemens; c'est mon ennemi déclaré, qui me calomnie, qui me ruine par des procès injustes, qui me rend odieux par mille crimes qu'il m'impute fausement; ses emportemens, & ses brusqueries ne m'épargnent pas même en ma présence! Mais après tout, il est l'objet de la complaisance de mon Sauveur; c'est pour lui, c'est pour moi, que ce Sauveur a répandu son Sang: pourquoi ne sera-t-il pas le lien d'une amitié mutuelle? Vous m'aimez, mon Dieu: vous l'aimez aussi cette personne que j'abhore. Un ami commun rapproche les plus éloignez, & calme les plus furieuses aigreurs. Il en sera désormais ainsi: je n'aurai plus d'ennemi, parce que je n'en puis avoir qui ne soit ami de mon Sauveur & de mon Dieu. *Le même.*

Ne nous y trompons pas: la charité seule est le caractère distinctif d'un Christianisme sans sard, sans déguilement. C'est une marque certaine de pieté: tout le reste est équivoque: *In hoc cognoscunt omnes quia discipuli mei estis, si di-*

La Charité est le caractère distinctif du Christianisme. *Joan. 13.*

lectionem habueritis ad invicem. In hoc: Ce n'est point ou à une contenance modeste, ou à un extérieur mortifié, que je jugerai de la solidité d'une devotion veritable. *In hoc:* Ce n'est point aux sentimens tendres & affectueux d'une oraison douce & tranquille, que je mesurerai la sainteté d'un contemplatif. *In hoc:* Ce n'est point à la rigueur d'une penitence austere; ce n'est point à la sublimité d'une devotion qui subtilize & qui raffine, &c. C'est à la charité, épurée par un motif surnaturel, qui s'étend à tous, & qui leur rend tous les bons offices qu'elle peut. *Le même.*

Par la grace du Bapême & de la regeneration, nous sommes devenus enfans du même Pere; par notre consecration, & notre adoption, nous sommes tous devenus des pierres du même édifice, tous membres du même corps. Nous ne sommes que plusieurs en un, dit l'Apôtre; nous n'avons tous qu'un même Sauveur, qu'un même Créateur, qu'un même Dieu. Soutenus du même bras, nous sommes tous réunis dans ce même Jesus-Christ, qui nous a rachetés de son Sang, nous a tous élevés à la même dignité. Nous sommes tous prétendans au même bonheur, destinez au même terme. C'est ce Sauveur, qui rompant le mur de separation qui étoit entre nous, a mis dans tous les differens peuples, une même langue; n'a fait de toutes les Tribus, de toutes les nations, qu'un même corps. Enfin tous les Chrétiens sont réunis en lui & par lui: la charité en est le lien. Le même culte qu'il exige de nous, les mêmes Sacremens auxquels il nous appelle, la même doctrine dont il veut que nous soyons nourris, la même discipline qui nous regle; tout conduit à réunir tous les hommes & à les lier ensemble par une étroite charité. *Sermon attribué au P. Massillon. Pour le premier Vendredi de Carême.*

Le premier moyen d'observer la charité, & que l'Apôtre met à la tête de tous les autres préceptes, comme le plus important, & d'un plus grand usage, c'est la patience: *Charitas patiens est.* Prétendre vivre en paix dans quelque société que ce soit, sans souffrir quelque chose, tantôt de l'un, tantôt de l'autre, c'est peu connoître la misere & la foiblesse humaine. Il n'est pas possible, moralement parlant, qu'un homme parle & agisse continuellement avec tant de circonspection, que jamais il ne lui échappe, ou par inadvertance, ou par humeur, quelque parole ou quelque action qui nous offense. Je mets une societé qui ne soit composée que de Saints, & je dis, que bien que chacun d'eux s'étudie à ne choquer personne, ils auront encore tous à souffrir les uns des autres. Jamais les esprits & les jugemens ne quadrent si juste, que ce qui paroît raisonnable à l'un, le paroît infailiblement à l'autre. Les plus grandes lumieres de l'Eglise, & même les Apôtres n'ont-ils pas eu leurs differends & leurs contestations? Si donc dans ces occasions, on manquoit de patience, bientôt on verroit la charité altérée. *Auteur anonyme.*

Que dirai-je du commun des Chrétiens, & des occasions qu'ils se donnent mutuellement de rompre les liens de la charité? Combien de paroles brusques & choquantes, combien de coleres, d'emportemens, combien de railleries & de mépris; combien de procès & de chicanes, de fourberies, de rapports, ou malins, ou indiscrets? Or la charité, dit saint Paul, ne s'aigrit pas de tout cela, elle s'arme

Les liaisons spirituelles que tous les Chrétiens ont ensemble les obligent à s'entraider.

Le moyen d'observer la charité est la patience à souffrir les défauts du Prochain.

Continuation de ce sujet.

1. ad Cor. 6. 13. d'une patience invincible pour supporter tout: *Non irritatur: Omnia sustinet.* Remarquez, je vous prie, que lorsque le grand Apôtre nous fait le caractère de la charité, il commence, & finit par dire qu'elle est patiente. Pourquoi cela? C'est, dit saint Cyprien, que la patience en est le fondement, l'appui, & la racine; & que la charité sans la patience ne peut ni subsister, ni remplir ses devoirs: *Tolle charitati patientiam, & desolata non durat; tolle sustinendi tolerantique substantiam, & nullis radicibus ac viribus perseverat. Le même.*

Chaque Chrétien par l'union de la Charité doit compatir à l'affliction des autres.

Tous les Chrétiens sont unis par l'esprit de la grace, en un seul Corps mystique, dont Jésus-Christ est le Chef. Cette maxime est de saint Paul. Or comme dans un corps naturel tous les membres compatissent à la douleur de celui qui souffre; il faut aussi que dans ce Corps mystique de l'Eglise, chacun des Fideles prenne des sentimens de compassion pour ceux qui sont affligés. Et voici ce qu'ajoute saint Augustin. Si le pied, dit-il, qui de toutes les parties du corps, est le plus éloigné du chef, est blessé; la langue s'en plaint aussitôt, & crie qu'on lui fait mal, l'oreille ne se ferme pas, les yeux regardent la playe, la main s'étend, la tête s'abaisse, & tous les membres conspirent au soulagement de la partie malade. La blessure n'est pas commune à tous les membres; mais ils travaillent tous, par une charitable compassion, pour celui qui souffre. Or cela ne se fait point, si les membres ne sont attachés aux corps: car si quelqu'un en est séparé, & que les autres soient blessés, déchirez, & douloureusement affligés; il n'y compatit plus, parce qu'il a perdu l'esprit de vie, & la societé naturelle, qui le rendoit sensible à leurs maux. C'est ainsi, dit ce saint Docteur, qu'il faut raisonner des Chrétiens. Tandis qu'ils sont unis en un même Corps, sous le Fils de Dieu leur Chef invisible, & animez de son Esprit de Charité qui leur donne la vie, ils sont tous sensibles aux infortunes les uns des autres; & cet Esprit d'Amour leur communique une sainte compassion, comme si la calamité de la moindre partie de ce Corps sacré leur étoit commune. Et quand un Chrétien se trouve incapable de cette compassion, & qu'il n'est point touché du malheur des autres membres de l'Eglise; c'est qu'il en est séparé, & qu'il a perdu la charité qui l'animoit: l'Esprit du Fils de Dieu, qui lui donnoit la vie, s'est retiré; c'est un membre mort, & invisiblement retranché du corps des fideles: separation d'autant plus funeste, qu'elle est secrètement fulminée au tribunal de Dieu. *L'Abbé d'Aubignac, Instruction de l'Aumône.*

Sur le même sujet. Epist. 68.

Considérons, mes Freres (dit S. Basile) l'amour que les membres du même corps ont les uns pour les autres: ils se défendent, ils s'aident, ils se protègent, & si quelqu'un a de la douleur, tous les autres en sont touchés. Telle doit être l'union des Chrétiens, que J. C. a réunis en lui, comme autant de membres d'un même corps. C'est cette union spirituelle que Tertullien appelle une espece de seconde nature, qui lie & qui réunit tous les hommes: *Naturificata jam spiritualis conditionis germanitatem.* C'est le commandement de Jésus-Christ, qui nous ordonne par-dessus toutes choses, d'aimer notre Prochain comme nous-mêmes. C'est ce commandement que S. Bernard appelle l'abregé & comme l'esprit de tout l'Evangile: *Hoc praeceptum totius Evangelii brevium.* Le même.

Tom. 1.

Multitudinis credentium erat cor unum & anima una. Les fideles n'avoient qu'une ame & qu'un cœur: ils croyoient les mêmes choses, ils n'en aimoient qu'une seule; ce n'étoit pour ainsi dire qu'un entendement & qu'une volonté. Mais comment pouvoient-ils être unis de la sorte entre eux, sinon parce qu'ils étoient unis en Dieu? La charité fraternelle étoit produite par la charité divine: ils croyoient les mêmes choses, parce qu'ils n'avoient qu'une même foi; ils n'en aimoient qu'une, parce qu'ils n'étoient touchés que de l'amour de Dieu. Ainsi ils s'attachoient aux mêmes verités, ils aspiroient aux mêmes biens: & c'est ce qui les unissoit. Dans le monde, vouloir les mêmes choses, c'est souvent un principe de division. Il y a entre les mondains une malheureuse conformité de pensées & de desirs; & parce qu'ils ne peuvent posséder ensemble les mêmes biens qu'ils souhaitent, & auxquels ils aspirent, c'est ce qui les divise. Ils ont les mêmes principes, ils cherchent la même fin: mais c'est en rival; ils ne peuvent se satisfaire sans se détruire. Dans la Religion au contraire, l'union des pensées & des desirs fait l'union des volontés. Comme le même Dieu suffit pour tous, ils s'attachent au même objet sans jalousie; & par conséquent sans division. Ils travaillent de concert, & avec une parfaite intelligence, pour acquérir les biens de l'éternité; ils courent dans la même carrière, & s'encouragent pour arriver au même but. *Dans le Recueil des Pièces de l'Académie Française, de l'année 1673.*

De l'union & de la charité des premiers Chrétiens.

Combien y en a-t-il qui ne rendent service à leurs freres que par des vûes purement humaines? On affecte de paroître bien intentionné, plein d'ardeur & de bienveillance envers son Prochain, afin d'en obtenir par cette douceur apparente ce qu'on ne sauroit emporter par une demande trop libre & trop impérieuse. Tout entre en commerce; affinez, paroles obligeantes, offres de services, soins, travaux, présens, caresses: si on oblige quelqu'un, c'est par un principe d'intérêt. Voilà jusqu'où va le déguisement & l'artifice de l'amour propre. Il n'est point de vertu qu'il n'imité en apparence: c'est lui qui arrache de la main des avarés, quelques largesses en faveur des misérables; c'est lui qui fait descendre les personnes les plus élevées, dans l'obscurité des prisons & des cachots, & qui leur donne l'extérieur de l'humilité & de la miséricorde. Qu'on parcoure tous les états de la vie: on y trouvera des personnes, qui dans le bien qu'elles font au Prochain, ne confiderent qu'elles-mêmes. *Les mêmes.*

De la charité intéressée.

Jamais l'indignité, ni l'ingratitude des hommes n'arrête le cours de ses bienfaits: elle prend trop d'intérêt à la gloire de l'ouvrier, pour abandonner le soin de l'ouvrage; & l'amour qu'elle porte au Créateur ne cesse point de se répandre sur les créatures, quelque imparfaites qu'elles puissent être. Elle imite en quelque maniere la charité de Dieu, qui ne suppose pas le mérite dans ceux qu'il aime; mais qui l'y met, & qui les rend aimables, par son amour même. Les pauvres pleins d'infirmités & de miseres, que chacun rebute, avec une espece d'horreur; une personne charitable les regarde avec compassion & avec tendresse. Sa foi lui découvre en eux des caractères dignes de respect; le Sang du Sauveur, dont ils sont teints, les embellit, & les rend

Caractere de la véritable Charité.



agréables à ses yeux ; & plus la nature souffre de s'approcher de ces objets, si peu aimables par eux-mêmes, plus il se plaît à les considérer & à les servir. *Les mêmes.*

Il ne faut pas cesser d'aimer le Prochain, pour ses défauts & ses imperfections. *Ad Ephes. 4.*

On témoigne souvent avoir de la charité pour des personnes, sans avoir égard à leur qualité ; & de leur vouloir faire du bien, sans attendre qu'elles nous préviennent, & qu'elles nous obligent les premières ; mais on se plaint qu'elles sont fâcheuses, qu'elles sont difficiles. Ecoutons ce que dit l'Apôtre : *Supportantes invicem in charitate* : Vous supportant les uns les autres dans la charité. Il ne faut donc pas se refroidir pour les défauts que nous remarquons dans les autres, ni cesser de faire le bien que nous pouvons faire à une personne, parce qu'elle est foible & imparfaite, ou fâcheuse ; puisque c'est en supportant ces choses, que se doit exercer la charité. Car la fermeté de la vertu paroît à supporter les foibles, selon cette

Ad Rom. c. 14.

parole de S. Paul : *Nous devons, nous autres qui paroissions plus forts, supporter l'infirmité des foibles.* Comme la force du corps paroît à supporter ce qui est pesant au corps, la fermeté de l'esprit, & de la vertu de la charité, doit paroître à supporter ce qui est fâcheux & difficile à l'esprit. Si vous ne voulez être charitable qu'envers les personnes douces, aimables pour leurs bonnes qualités, & reconnoissantes, il n'est pas besoin de charité pour cela : la seule concupiscence le peut faire, & le fait tous les jours ; il n'est pas besoin d'être Chrétien, il ne faut qu'être homme. Les Payens se sont ainsi servis & aimez les uns les autres. *Livre intitulé, Instructions Chrétiennes. Instruction pour le seizième Dimanche après la Pénecôte.*

La charité que nous avons pour le Prochain, doit être ferme & constante.

Ad Ephes. 3. Luc. 8.

S. Paul prie Dieu que les Fideles soient enracinez dans la charité : *in charitate radicati & fundati* ; c'est-à-dire que leur charité soit ferme & constante. On peut avoir la charité sans y être enraciné. L'Evangile le marque clairement, lorsqu'il dit de quelques personnes : *Et hi radicem non habent.* On peut avoir de même toute l'apparence de la piété, sans qu'elle ait de fondement solide, comme le témoigne une autre Parabole de l'Evangile. C'est donc une des principales circonstances, & une des premières conditions de la charité chrétienne envers le Prochain, qu'elle soit à l'épreuve de tout, & que rien ne soit capable de l'ébranler : *In charitate radicati & fundati.* Helas ! si l'on juge par cette regle, de la charité de la plupart des Chrétiens d'aujourd'hui, peut-on croire qu'elle soit véritable, étant si foible, & si inconstante, qu'on la viole, & qu'on en rompt les liens les plus sacrés, pour la moindre chose qui nous choque, ou qui nous déplaît ? *Le même en partie.*

Vaines excuses pour se dispenser d'aimer le Prochain.

On sçait ce que l'on a coûtume de dire d'ordinaire pour s'excuser d'aimer le Prochain. Cette personne, dit-on, est si imparfaite, & elle a tant de défauts ; on ne se sent point porté à l'aimer. Mais est-ce notre inclination que nous recherchons, dans cet amour que nous portons à nos freres, pour supporter leurs foibleffes ; ou bien le commandement que J. C. nous en a fait ? Est-ce nous-mêmes que nous voulons aimer en eux, ou Dieu ? Il ne faut point être Chrétien pour aimer de la sorte ; il suffit d'être Payen. L'amour que J. C. nous ordonne, est que quelques défauts que nos freres ayent, nous les aimions toujours autant que nous-mêmes, & comme J. C. nous a aimez : *Sicut dilexi vos.*

N'avions-nous point de défauts quand J. C. nous a aimez ? Avions-nous même quelque chose qui fût aimable ? Si le Corps adorable du Sauveur dans l'Eucharistie, se trouvoit dans quelque lieu sale & peu convenable à la sainteté, cesserions-nous pour cela de l'honorer ? Cependant J. C. est dans notre Prochain, tout défectueux que celui-ci est : & nous le reburons ? Qu'on ne s'arrête donc plus à considérer les défauts du Prochain : la charité couvre tout cela ; le respect que nous devons à Jesus-Christ, nous fait passer par-dessus tout. Quand nous aurons remedié à ce peché, nous pourrons dire que nous aurons retranché une des fautes, où l'on tombe le plus souvent, & que l'on reconnoît le moins. De plus, on peche visiblement contre la charité : car nous devons aimer le Prochain comme nous-mêmes ; nous le devons donc supporter comme nous nous supportons nous-mêmes. Et il est remarquable que l'Apôtre, ayant rapporté toute la loi au seul amour du Prochain, réduit ensuite tout l'amour du Prochain à le supporter dans ses défauts. Celui, dit-il, qui aime son Prochain, accomplit la loi ; & ailleurs : Supportez-vous l'un l'autre, & ainsi vous accomplirez toute la loi de J. C. *Le même.*

De la Charité des premiers Chrétiens à s'entr'aider de leurs biens.

Le premier mouvement que nous donne la charité, quand nous aimons nos freres, c'est de les assister, & de leur faire part des biens que nous avons. L'amour ne peut être avare ; & même il est tellement desintéressé, qu'il ne peut rien posséder qu'en commun. C'est pourquoi S. Jean nous assure qu'il est impossible, que la charité que Dieu ordonne, demeure en nous, si ayant les biens de ce monde, & voyant notre frere en nécessité, nous lui fermons notre cœur, en les lui refusant. En effet, nous voyons que dans le commencement de l'Eglise, quand cette charité étoit pleine & entiere, les Chrétiens donnoient tout leur bien sans reserve, comme ils donnoient tout leur cœur. C'est pourquoi nous lisons dans les Actes des Apôtres, que toute la multitude des Fideles, n'étant qu'un cœur & qu'une ame, nul ne confideroit ce qu'il posséderoit, comme étant à lui en particulier ; mais toutes choses étoient communes entre eux. D'où vient que dans ce commencement de l'Eglise, il n'y avoit point de personnes riches parmi les Chrétiens, parce que ceux qui étoient, vendoiént tous leurs fonds de terre, & leurs maisons, & en apportoient le prix aux pieds des Apôtres. Il n'y avoit point non plus de pauvres parmi eux, puisqu'on se servoit des biens qui étoient devenus communs, pour les distribuer à chacun, selon qu'il en avoit besoin. Cette affection mutuelle, que les Chrétiens se porroient les uns aux autres, étoit si visible, & marquée par tant d'effets, que les Payens mêmes ne la pouvoient ignorer : Voyez, disoient-ils entre eux, comme ils s'entr'aiment ! *Monsieur de Sainte-Marthe. Tome 2. de ses Traitez de Pieté. Traité de l'obligation de donner l'Aumône.*

Nous ne voyons presque plus aucune trace de la charité, qui regnoit dans les premiers Fideles : tout le monde cherche ses intérêts, & nul ne cherche ceux de ses freres. Nous sommes arrivés à ces derniers temps, où, à cause de la multitude de nos pechez, la charité étant refroidie, il ne nous reste pas une seule étincelle du feu, que Jesus-Christ a apporté sur la terre. Nous n'avons aucune

Charité refroidie parmi les Chrétiens.

aucune affection pour nos freres ; nous sommes tous remplis de l'amour de nous-mêmes ; & il semble que les Chrétiens , ne le soient plus que de nom , puisqu'ils n'ont pas ce qui est essentiel au Christianisme. On ne voit quasi plus aucuné marque de leur profession , dans leurs mœurs. Ils se font la guerre les uns aux autres comme les Payens : ils tâchent d'opprimer leurs freres par des calomnies & par des procès ; ils trouvent mille moyens de faire des injustices , & ils ne craignent point de les commettre , quand elles peuvent servir à leur fortune. De sorte , que si les Payens consideroient

maintenant nos mœurs , ils ne diroient plus : Voyez comme ils s'entr'aiment ! mais : Voyez comme ils s'entre-haïssent ! Ils ne diroient plus : Voyez comme ils sont prêts de mourir les uns pour les autres ! mais : Voyez comme ils se poursuivent à mort ! Ils ne remarqueroient plus qu'ils se traitent en freres ; mais ils leur reprocheroient qu'ils sont devenus ennemis les uns des autres ; & enfin qu'ils ont abandonné Jesus - Christ , en renonçant à son amour , pour suivre le parti de celui , qui a haï ses freres depuis le commencement du monde. Le même.

DE L'AMOUR

DES ENNEMIS , ET DU PARDON DES INJURES. AVERTISSEMENT.

Quoi que le Commandement que Dieu a fait aux hommes d'aimer leurs ennemis , soit compris sous le précepte general de la Charité , qui oblige d'aimer le Prochain ; cependant l'étendue de la Matière engage ordinairement les Prédicateurs à traiter séparément ces deux Sujets , dont l'un suppose l'autre , ou plutôt enchevêtré sur l'autre , & le porte jusqu'à sa plus haute perfection. En quoi ils suivent le dessein du Fils de Dieu même , qui pour ôter aux Chrétiens tout prétexte de se dispenser d'aimer leur Prochain , a spécifié en particulier leurs ennemis : Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros. *Matth. 5.*

Ce Commandement toutefois , que nous considerons séparément , entant qu'il fait une partie de celui de la Charité , a encore deux principaux membres , que nous confondrons ici , à cause de l'étroite liaison qu'ils ont ensemble ; sçavoir , en premier lieu , la partie précisément prise de ce même Commandement , par laquelle Dieu nous ordonne de pardonner les injures ; & en second lieu , l'ordre positif qu'il ajoute d'aimer même nos ennemis : car nous ne tenons pour ennemis que ceux qui nous ont offensés , & de qui nous avons reçu quelque injure , & quand nous nous accorderions plus facilement à leur pardonner , toujours croirions-nous être en droit de trouver nouvelle peine à les aimer d'une manière plus positive. Or il faut nécessairement pour traiter ce sujet , quelque dessein que l'on se trace , embrasser ces deux choses ensemble ; comme on ne peut en general se dispenser de parler d'un effet , quand on doit traiter de sa cause , ni reciproquement , sans dire la cause , sur-tout par rapport à ces choses qui sont morales , bien expliquer la nature de l'effet : ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse toujours faire quelque précision entre l'un & l'autre. Mais comme dans ces deux parties d'un même précepte , il y a encore differens degrés d'étendue à considerer , qu'il s'agit de sçavoir ce qu'elles comprennent , & jusqu'où va l'obligation qu'elles nous imposent ; quand est-ce que cette obligation est plus rigoureuse , & quand est-ce qu'elle l'est moins ; & quels sont les devoirs plus hauts concernant les mêmes objets , qui ne sont que de perfection , ou que de conseil : je rapporterai sur tout cela , ce que j'ai pu ramasser de plus fort , & de plus précis , afin de donner une bonne forme à l'une des plus importantes matières de toute la Morale Chrétienne , & qu'on ne peut assez rebattre , ni inculquer dans les Chaires.

PARAGRAPHÉ PREMIER.

Divers Desseins , ou Plans de Discours , sur le Pardon des injures ,
& l'Amour des Ennemis.

I. **P**RENDRE pour sujet , & pour division , deux choses qui sont nécessaires pour faire une parfaite & véritable reconciliation. La première , est de pardonner les injures qu'on a reçues , & aimer de cœur ceux qui nous ont fait quelque sensible déplaisir , ou qui sont disposés à nous en faire , par la haine qu'ils ont conçue contre nous , & qui sont proprement nos ennemis. La seconde , de nous reconcilier extérieurement avec ceux avec lesquels nous avons rompu , & que nous ne voulons plus voir. L'une nous fera remarquer comme Dieu défend la haine du cœur au dedans ; & l'autre , comme il nous ordonne de donner des marques de notre affection

au dehors. De ceux qui font mine de vouloir pardonner , les uns se persuadent que c'est assez de ne point témoigner de haine à leurs freres , pendant qu'ils conservent une inimitié mortelle dans le cœur ; les autres , que c'est assez de pardonner intérieurement , sans se mettre en peine de se reconcilier extérieurement , après une rupture éclatante , qui a causé du scandale : Double erreur qu'il faudra combattre dans les deux Parties de ce Discours.

Premièrement ; il faut montrer qu'il n'y a rien de plus ordinaire que de cacher une haine secrète sous de belles apparences , & sous des démonstrations extérieures de bienveillance. Car ce n'est pas seulement à la